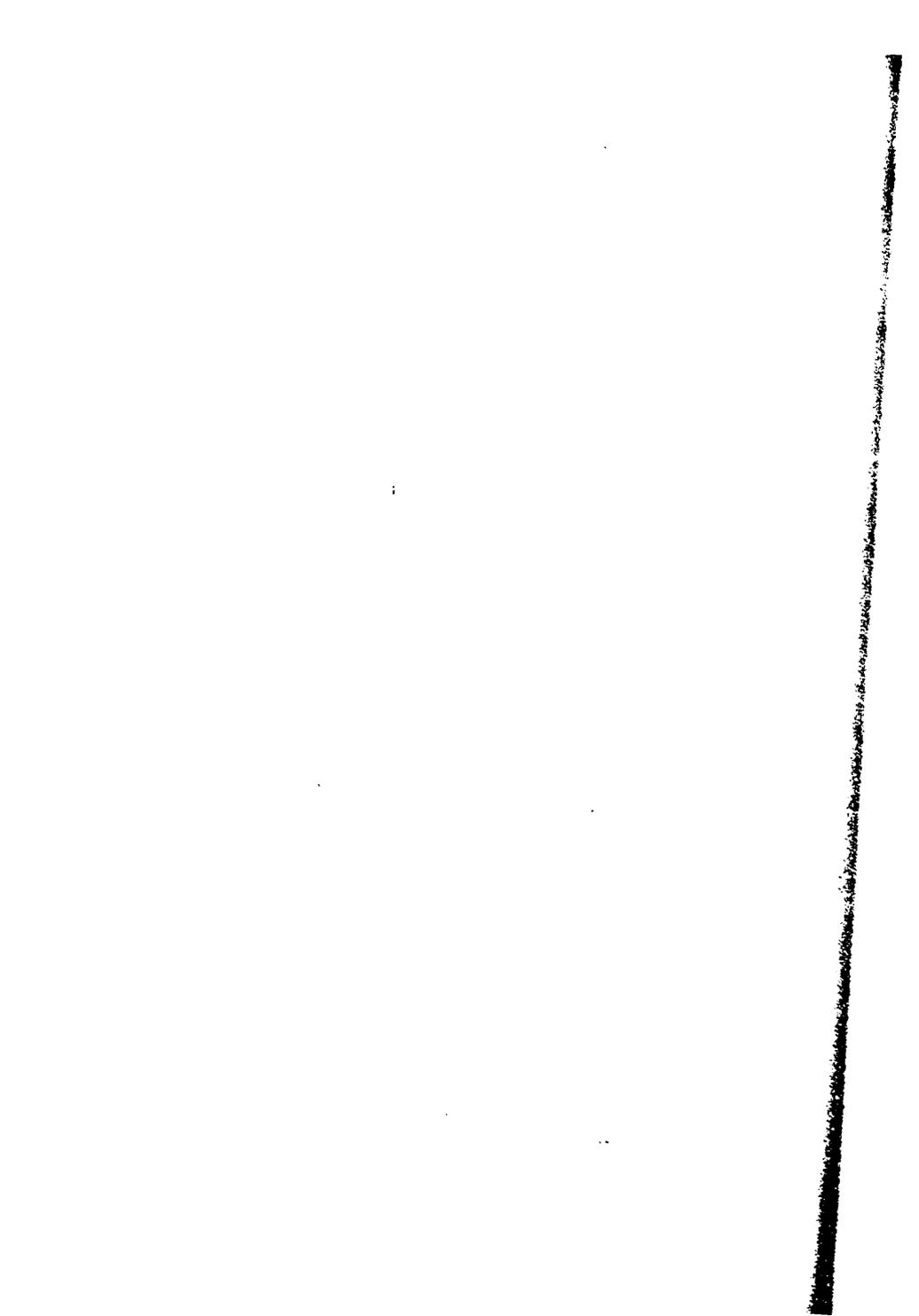


BIOGRAPHIES  
DES PREMIERS BIENFAITEURS  
DE L'INSTITUT DES  
FILLES DE LA CHARITÉ SERVANTES DES PAUVRES  
(SŒURS DE LA PROVIDENCE)





BIOGRAPHIES  
DES PREMIERS BIENFAITEURS  
DE L'INSTITUT DES  
FILLES DE LA CHARITÉ SERVANTES DES PAUVRES  
DITES  
SŒURS DE LA PROVIDENCE  
DE MONTRÉAL.



PROVIDENCE M<sup>e</sup> AISON-MÈRE .  
—1271, SAINTE-CATHERINE EST, 1271—  
MONTRÉAL  
1920

BX4534  
15  
656

NIHIL OBSTAT :

Marianopoli, 29 septembris 1919,

E. HÉBERT, *censor librorum*.

---

PERMIS D'IMPRIMER :

2 octobre 1919,

† PAUL, *arch. de Montréal*.

## AVANT-PROPOS

---

*Nombreux sont les bienfaiteurs que la divine Providence a, de tout temps, suscités à notre Institut depuis les premiers jours de sa fondation. Ces fervents amis des pauvres ont reçu la récompense promise à la mémoire du juste : leurs noms sont devenus immortels. Écrits au livre de vie, on les retrouve également ici-bas, gravés par la reconnaissance au cœur de ceux qui leur survivent, et, d'âge en âge, le souvenir de leurs bonnes œuvres se transmet comme un exemple et une leçon.*

*C'est afin de perpétuer ce souvenir que nous avons voulu fixer ici quelques physionomies de nos plus illustres bienfaiteurs. Ils prêcheront encore la vertu à nos âmes, comme le faisait autrefois la parole sympathique et persuasive qu'ils ne peuvent plus nous faire entendre. En lisant l'histoire de leur sainte vie, nous nous souviendrons du conseil de saint Paul qui veut que l'on garde fidèlement les traditions des ancêtres, et nous acquerrons un respect et un amour toujours plus grands pour les règles et les pieuses coutumes qu'ils nous ont laissées.*

*Destiné aux membres de notre Institut, ce livre doit nécessairement viser mieux et plus haut qu'à un*

*but littéraire: il veut être avant tout un livre d'édification. Pussions-nous, en le parcourant, réchauffer nos âmes au zèle de ces vrais serviteurs de Dieu que furent Mgr Bourget, Mgr Prince et M. le chanoine Truteau! Pussions-nous éprouver le besoin de rendre grâces au Seigneur qui, en décrétant la naissance de notre Communauté, lui préparait de tels appuis!*

*Daignent le Sacré-Cœur de Jésus et son auguste Mère bénir notre famille religieuse et la garder toujours dans l'unité de l'esprit et du cœur!*

Providence Maison-Mère,  
Montréal, 23 septembre 1919.

---

BIOGRAPHIES  
DES PREMIERS BIENFAITEURS  
DE L'INSTITUT DES  
FILLES DE LA CHARITÉ SERVANTES DES PAUVRES  
(SŒURS DE LA PROVIDENCE)

---

MGR IGNACE BOURGET  
DEUXIÈME ÉVÊQUE DE MONTRÉAL ET FONDATEUR  
DE LA  
COMMUNAUTÉ DES SŒURS DE CHARITÉ  
DE LA PROVIDENCE

« Il est des noms, dit un historien, qu'il suffit d'évoquer pour faire naître comme des rumeurs glorieuses. » Celui de Mgr Ignace Bourget est de ceux-là. On pourrait le traduire de bien des manières : modèle des prêtres et des prélats, docteur des âmes, champion des intérêts de l'Église, père des pauvres ; il y a même un mot qui, du vivant de ce vénérable évêque, circulait sur les lèvres du peuple à son sujet, et que tous prononçaient le jour de ses obsèques, celui de « saint. » Et depuis, ne l'a-t-

---

on pas maintes fois appelé le « doux François de Sales du Canada, » le « Vincent de Paul de notre Amérique, » le « Charles Borromée de son temps ? » Pour chanter tant de gloires réunies, il faudrait une parole et des accents magnifiques : nous n'avons que les modestes ressources d'un cœur filial. Notre hymne sera donc avant tout celui de la reconnaissance et de l'amour. Nous le chanterons avec la simplicité naïve de l'enfant épris d'admiration devant les gloires de son père ; et si l'humble concert de louanges que nous ferons entendre sur la tombe de notre vénéré Fondateur glorifie en sa personne l'« Auteur de tout don parfait, » lui-même nous saura gré d'avoir entrepris ce travail destiné à la famille religieuse qu'il entourait jadis de sollicitudes vraiment paternelles.

## CHAPITRE I

ENFANCE DE MGR IGNACE BOURGET.— SES ÉTUDES.—  
SON ÉLÉVATION AU SACERDOCE ET A L'ÉPISCOPAT

Dans l'une des concessions de l'ancienne paroisse de la Pointe-Lévis appelée « Arlaka, » l'on voit encore de nos jours une modeste résidence de cultivateurs à l'aspect antique. Les habitants de l'endroit ne manquent pas l'occasion de la désigner au touriste curieux avec

un geste de légitime fierté: « C'est là, disent-ils, qu'est né Mgr Bourget. »

Ignace Bourget, né le 30 octobre 1799, du mariage de Pierre Bourget et de Thérèse Paradis, était le onzième de treize enfants. Le Seigneur lui avait accordé la grande grâce d'appartenir à une de ces familles chrétiennes où la piété semble héréditaire. On rapporte, en effet, que Claude Bourget, le premier de ses ancêtres qui vint se fixer au Canada vers la fin du dix-septième siècle, fit un pèlerinage à la célèbre cathédrale de Chartres avant de s'embarquer pour l'Amérique, et inscrivit son nom sur le parvis de marbre de cette église, afin que la Vierge gardât son souvenir et lui continuât sa protection au pays de l'exil.— Du côté maternel, il descendait de Guillaume Couture qui eut le bonheur de souffrir le martyre pour le nom de Jésus-Christ, en compagnie du Père Isaac Jogues, jésuite. La foi vive et le dévouement poussé jusqu'à l'héroïsme lui avaient donc été légués par ses aïeux comme un héritage de famille. Mais qu'est-il besoin de tresser des guirlandes autour d'un berceau qui contient lui-même une des plus pures gloires de cette lignée remarquable, et qui donnera à son nom déjà illustre une impérissable noblesse?

Pieux comme un ange, Ignace fit de très bonne heure la joie et la consolation des siens. Le sourire d'une sainte mère avait égayé ses premiers regards : sous ce rayonnement de douce sérénité, son enfance s'écoula simple et modeste comme celle des humbles de la terre. Elle fut la mystérieuse préparation d'une âme d'élite dans un début qui n'a rien d'étonnant qu'une sereine fidélité à Dieu.

Après avoir été quelque temps écolier d'un maître laïque, Monsieur Gingras, de la paroisse de Beaumont, voisine de celle de Lévis, Ignace Bourget entra au Petit Séminaire de Québec pour y commencer son cours classique. Il y apportait un esprit ouvert à l'étude, une âme à la foi ardente et profonde, une conscience incorruptible. Sa conduite édifiante inspira bientôt à ses condisciples sérieux une espèce de vénération, à ses maîtres une confiance sans bornes. Ce qu'on admirait en lui, c'était sa régularité, son âpreté au travail, son exactitude à l'obéissance, toutes ces choses qui font qu'une vie marche dans l'ordre et la paix parce qu'elle marche dans le devoir. Ce qu'on aimait en lui, c'était sa cordiale bonté, son obligeance toujours prête, sa franche amabilité. Doux et réservé, sans goût pour les récréations bruyantes où se précipitent

certaines natures bouillantes d'entrain, il cachait, sous un extérieur plutôt timide, une âme capable des saintes audaces qu'inspire la vertu.

C'est ainsi qu'à peine âgé de quatorze ans, il profitait des jours de promenade pour aller visiter un pauvre nègre malade et infirme auquel il portait, avec de bonnes paroles, les petites douceurs qu'il avait reçues de sa mère pour son congé. Quelques-uns de ses condisciples auxquels son rare mérite déplaisait, ayant été témoins de cet acte admirable, en furent profondément édifiés, et de ce jour leurs préventions contre lui s'évanouirent.

Un autre incident non moins significatif, rapporté par des témoins oculaires, mérite de trouver place ici. Il se produisit, un soir, dans la salle d'étude du Petit Séminaire, une véritable émeute parmi les écoliers. A un signal convenu, les lumières s'éteignent; bancs et pupitres sont renversés avec fracas; les livres sont lancés dans l'espace, et c'est en vain que la voix du maître essaie de couvrir les cris tumultueux des rebelles. Pour compléter la scène, l'auteur de la révolte lance un projectile à la face du surveillant qui, désespérant de pouvoir rétablir l'ordre, va chercher le directeur.

Après une harangue douce et ferme, celui-ci prononce des formules d'indulgence et

de pardon, excluant toutefois, de l'amnistie générale, l'homme au projectile. « S'il ne se dénonce, ajoute-t-il, vous serez tous privés de congé jeudi, et vous passerez la journée à l'étude. » Quelques jours s'écoulaient ; le coupable reste muet. Au matin du jeudi, les portes de l'étude s'ouvrent pour recevoir les écoliers. C'en est donc fait ! tous subiront le châtement mérité par un seul . . . Mais non ; l'un d'eux demande la permission d'aller parler au directeur et sort sans être remarqué : c'est le jeune Bourget. Un peu timide, il se dirige vers le supérieur à qui il adresse quelques paroles embarrassées, s'offrant sans doute pour expier la faute commise. Sa démarche est prise pour une accusation formelle ; il est sévèrement admonesté, puis on le condamne à subir la pénitence imposée. L'enfant reste donc à genoux dans la salle d'étude pendant que ses camarades joyeux vont à leurs amusements. Mais autant il est humilié aux yeux de tous, autant il surabonde de joie en son âme pour avoir été, comme son divin Maître, accusé et condamné injustement.

Cependant, le vrai coupable, tourmenté de remords, fait l'aveu de sa faute et découvre ainsi l'innocence de son compagnon. Surpris et affligé, le directeur fait venir Ignace et lui reproche de l'avoir trompé, ajoutant qu'il n'est

pas permis de mentir même pour faire le bien. « Oh ! je n'ai pas menti, répond l'étudiant avec franchise et naïveté : je vous ai seulement laissé vous tromper : c'était si triste de les voir tous à l'étude ! »

L'expulsion fut prononcée contre le coupable, mais le directeur avait compté sans l'intervention du pieux Ignace que la nouvelle du renvoi de son confrère affligea plus que ne l'avait fait sa propre humiliation. Il court se jeter aux pieds du directeur et lui demande grâce pour le coupable avec tant d'instances, que le maître vaincu s'écrie avec émotion : « Qu'il reste donc ! mais ce n'est qu'à cause de Bourget ! »

Ainsi nous apparaît l'adolescent qui deviendra plus tard le second évêque du diocèse de Montréal. Ces actes de vertu, qui attirent déjà sur sa personne les regards attendris de son entourage, quelque beaux qu'ils paraissent, ne sont cependant que des préludes.



A dix-neuf ans, Ignace Bourget se choisit une carrière et se voue au service de Dieu dans le sanctuaire. Après quelques mois de séjour au grand séminaire de Québec, il est envoyé au collège de Nicolet en qualité de professeur régent.

Des mains de ses premiers maîtres, l'étudiant, devenu ecclésiastique, passa dans celles de ses nouveaux supérieurs non pas comme une ébauche qu'ils eurent à reprendre et à terminer, mais comme un modèle qui s'imposa à l'admiration de tous. Il parut dès les premiers jours lévite choisi, saint en fleur, promettant à l'arbre sacerdotal le fruit abondant que Jésus-Christ attend de ses envoyés. Les circonstances prouvèrent bientôt son rare mérite.

C'était en 1821. L'illustre archevêque de Québec, Mgr Joseph-Octave Plessis, avait obtenu la division de son vaste diocèse, et Mgr Jean-Jacques Lartigue, prêtre de Saint-Sulpice, venait d'être nommé évêque de Montréal, évêque auxiliaire, à la grande joie de la population catholique. Le nouvel élu ayant demandé un secrétaire à Mgr Plessis, ce dernier lui indiqua un jeune ecclésiastique, professeur au collège de Nicolet, ajoutant à l'appui de son choix : « Si un tel homme ne fait point votre affaire, je ne puis, pour ma part, vous en trouver un meilleur. » Cette appréciation concernait l'abbé Ignace Bourget.

Mgr Lartigue, n'ayant ni cathédrale, ni palais épiscopal, avait été forcé de chercher un refuge chez les Religieuses Hospitalières de

l'Hôtel-Dieu. Ce fut là qu'au mois de mai 1821, le nouveau secrétaire entra en fonctions.

Pour la tâche qui s'imposait à lui dans des conditions assez délicates, le premier évêque de Montréal avait besoin d'un auxiliaire infatigable et dévoué, homme de tact et de jugement, capable d'aborder les plus difficiles problèmes et de leur donner les meilleures solutions pratiques. Or, toutes ces qualités, avec une éminente vertu en plus, se trouvaient heureusement réunies dans le sujet proposé par Mgr Plessis.

Mgr Lartigue sut les reconnaître et les apprécier. Aussi, le 30 novembre 1822, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, il conférait le sacerdoce à l'abbé Bourget, et, déjà gagné par son aimable vertu, enthousiasmé de son savoir-faire et de sa sagesse, il le prenait pour son confesseur et lui confiait la direction de ses affaires temporelles.

Quant au nouveau lévite, en consacrant au Seigneur l'intégrité de son amour et l'exubérance de sa vie, il s'était jeté sur le pavé du temple comme pour s'attacher aux fondements immuables de la demeure sainte, et être à Dieu une hostie permanente, un vrai prêtre pour l'éternité. Il n'allait pas démentir par sa conduite de si nobles aspirations.

\*  
\* \*

Donner une église et une résidence à l'évêque avait été le premier mot d'ordre de la population catholique de Montréal. La construction de ces édifices permit au jeune secrétaire de se dépenser utilement. Il recevait les dons, surveillait les travaux, donnait à chacun la part qui lui était due avec un tact qui révélait déjà une belle largeur d'idées et une maîtrise parfaite du maniement des hommes et des choses financières. Bref, tout alla si vite et si bien, que le 20 septembre 1825, Mgr Lartigue et son secrétaire entraient dans le premier évêché de Ville-Marie, et, deux jours plus tard, la nouvelle cathédrale était consacrée sous le titre de Saint-Jacques-le-Majeur.

L'abbé Ignace Bourget s'était si vite élevé au niveau de sa charge, il était devenu si populaire, sa piété inspirait tant d'estime et de confiance, que Mgr Lartigue n'hésita pas à le nommer son Vicaire Général en 1836, puis à le demander au Saint-Siège comme coadjuteur, lorsque lui-même devint évêque titulaire de Montréal. Sa Sainteté Grégoire XVI, alors régnant, accéda à ce désir et, le 10 mars 1837, Ignace Bourget, alors dans sa trente-huitième année, reçut ses bulles comme coadjuteur de Mgr Jean-Jacques Lartigue, avec droit de succession au siège épiscopal de Montréal. Le 25 juillet suivant,

l'humble enfant de Lévis était sacré évêque de Telmesse, par Mgr Lartigue assisté des évêques Turgeon et Gaulin. La cérémonie avait lieu dans la nouvelle cathédrale, en présence de plusieurs prélats, de cent quarante prêtres et d'un immense concours de fidèles. Ce fut un grand jour, une fête brillante pour tout le diocèse. La joie du peuple était à son comble; l'avenir de l'Église canadienne semblait assuré dans Ville-Marie, et les fastes de son histoire allaient s'embellir d'un nom cher à tous et bientôt glorieux.

\*  
\* \*

Trois ans plus tard, la population de Montréal se pressait encore dans la même enceinte, mais pour un événement bien différent: elle venait rendre ses derniers devoirs aux restes mortels de son premier pasteur.

Mgr Jean-Jacques Lartigue était mort à l'Hôtel-Dieu le 19 avril 1840, entre les bras de son fidèle coadjuteur devenu l'ange consolateur de ses derniers jours. Près du lit de mort de l'illustre défunt, il s'était passé une scène bien touchante. L'évêque venait de rendre le dernier soupir entouré de ses prêtres et des religieuses de l'Hôtel-Dieu. Monseigneur de Telmesse, le cœur brisé par une douloureuse émotion, voulut réciter le *Subvenite*, mais inca-

pable de le poursuivre à cause de ses sanglots, il pria un jeune ecclésiastique de le remplacer et se retira dans sa chambre. On l'y retrouva peu après, inondant de larmes les pieds de son crucifix.

Outre la douleur de perdre un pasteur sincèrement aimé, Mgr Bourget, désigné d'avance comme son successeur, voyait avec effroi le poids de la charge épiscopale tomber sur ses épaules. Il avait vu de trop près l'autorité, il en connaissait trop les obligations pour être porté à la convoiter. Ce fut donc en tremblant qu'il prit possession de son siège épiscopal le 23 avril 1840. Le 3 mai, il annonçait cet événement à ses diocésains par une lettre tout imprégnée d'humilité et du sentiment des responsabilités immenses qu'il assumait. Après avoir déploré en termes émus la mort de son prédécesseur, il ajoutait :

« Le regret que vous cause sa mort, Nos Très Chers Frères, est d'autant plus amer que vous ne pourrez vous consoler de cette perte immense, en voyant le fardeau de l'épiscopat passer à un sujet si peu qualifié pour remplacer auprès de vous ce savant et vertueux prélat. Hélas ! que nous sommes loin d'avoir les dispositions nécessaires pour remplir dignement les sublimes fonctions de l'apostolat, et qu'il est à craindre que Dieu n'ait permis notre élé-

vation que pour nous punir de nos innombrables péchés et vous châtier vous-mêmes du mépris que vous auriez fait des grâces que vous avez reçues par le ministère de cet excellent pontife. »

Paroles sublimes qui n'étaient point l'effet d'une modestie simulée, mais l'écho fidèle des sentiments qui agitaient son âme ! C'était sur les bases solides de l'humilité que le nouveau pasteur allait asseoir l'immortel monument de ses œuvres. Car son extrême défiance de lui-même, affranchie de toute timidité qui paralyse, trouvait dans la confiance en Dieu un contre-poids de nature à la rendre singulièrement féconde. Loin donc de le plonger dans l'abattement ou l'inertie, elle fut le soutien et la force de son activité. Un autre passage de la lettre déjà citée nous fait bien voir, d'ailleurs, qu'il n'entendait point se livrer au repos. Il écrit :

« Oh ! que le poids de notre charge est accablant, Nos Très Chers Frères ! Nous vous conjurons donc, au nom de Jésus-Christ, de l'alléger par votre obéissance à l'Église, votre ferveur dans les saintes pratiques de la religion, votre respect pour vos pasteurs, en un mot, par votre horreur pour le vice et votre fidélité à tous vos devoirs religieux. Car c'est là tout ce que nous vous demandons en recon-

naissance des peines et des travaux auxquels nous allons nous assujettir pour votre amour. Oui, s'il est une chose capable de nous consoler ici-bas au milieu de nos tribulations, ce sera de vous voir marcher dans les voies de la justice, vous tous que nous aimons dans les entrailles de Jésus-Christ, et que nous désirons avec tant d'ardeur pouvoir présenter, au dernier jour, purs et sans tache au tribunal du souverain Juge. Puisseons-nous, Nos Très Chers Frères, sauver tous ceux dont Dieu nous établit aujourd'hui le pasteur, afin qu'en ce jour terrible où nous irons rendre compte de ce que nous aurons fait dans l'exercice de notre ministère, nous ayons le bonheur de dire avec Jésus-Christ: « O Père saint, j'ai gardé ceux que vous m'avez donnés et aucun d'eux n'a péri, si ce n'est le fils de perdition. »

C'était tracer là les grandes lignes d'un programme dont l'ampleur dut faire frémir l'enfer et inquiéter à bon droit les ennemis du bien. Que sera, en effet, le midi d'un jour qui s'annonce avec une si resplendissante aurore, et quels épanouissements ne doit-on pas attendre de son couchant? Avant de voir la réalisation de ces magnifiques promesses, jetons un regard sur la bienfaisante lumière que le Seigneur vient de donner à son Église; nous découvri-

rons mieux ensuite le secret de son influence sur les destinées du pays qu'elle traversa en y laissant une longue traînée de gloire et le bénéfice d'immenses bienfaits.

## CHAPITRE II

### PHYSIONOMIE DE MGR IGNACE BOURGET.— SES VERTUS RELIGIEUSES ET SOCIALES

Lorsque le Seigneur veut donner à un peuple quelque marque de sa prédilection, il lui envoie des hommes supérieurs en génie, en science et en vertu, avec la mission indiquée par ces mots de l'Évangile : « Que votre lumière brille devant les hommes afin que, voyant vos bonnes œuvres, ils en glorifient le Père céleste qui est dans les cieux. » C'est avec ce mandat divin que la grande figure de l'évêque Bourget apparaît dans le cadre de notre histoire religieuse et nationale. Il y fut fidèle.

Nous avons vu l'écolier, le séminariste, le prêtre, pratiquer la vertu à un degré peu ordinaire. Suivons maintenant le prélat dans l'exercice journalier de sa charge, et voyons-le donner à chacun de ses actes le caractère de perfection qui convient éminemment à l'épiscopat.

Mgr Ignace Bourget, richement pourvu des dons de la nature et de la grâce, fut à l'évidence, pour l'époque où il vécut, l'homme de la droite du Seigneur. Outre les richesses d'une imagination heureuse, d'un cœur aimant, d'un esprit vif et lucide, il possédait un rare ensemble des qualités extérieures qui attirent le respect, l'attachement et l'admiration. Sa physionomie toujours souriante, la pénétration et la douceur de son regard, l'onction et la sincérité de sa parole, mais plus encore la bienveillance et la rare sagesse qui animaient tous ses actes nous expliquent l'empire mystérieux et irrésistible qu'il exerça constamment sur son peuple, sur les masses, sur les esprits et sur les cœurs. Il était passé maître dans l'art difficile de la conversation. Sa parole était simple, intéressante et gaie. Avec les vieillards, il savait parler du bon vieux temps, et à la jeunesse, de l'avenir qui lui sourit. Sans paraître y prendre garde, il donnait une tournure édifiante aux entretiens les plus enjoués, faisant tomber ici une parole reconfortante et sérieuse ; là, un encouragement ou un conseil, parfois même une réprimande, le tout avec tant de bonne grâce et de discrétion, que chacun s'en retournait content de la mesure qui lui avait été servie.

Nous ne parlerons pas ici de son hospitalité généreuse, de sa science, de son égalité d'âme, de l'admirable modestie qui rehaussait toutes ces vertus sociales et rendait son commerce si attrayant. Admirons plutôt, dans cette variété de dons, les vertus religieuses qui peuvent nous servir d'exemple, vertus dont le parfum réjouit le ciel en même temps qu'il embaume la terre.

\*  
\* \*

Déjà, nous avons pu entrevoir le riche trésor d'humilité caché au fond de cette grande âme. Les sentiments que Mgr Bourget avait exprimés dans sa première lettre pastorale ne firent que s'accroître dans les mille vicissitudes de son brillant épiscopat, et il eut besoin, pour en triompher, des ressources d'une piété solide et véritable. Rien ne semblait mieux aller à ses attraits que de se faire petit avec les petits et pauvre avec les pauvres. Les emplois les plus bas le ravissaient et il s'y prêtait avec un indicible bonheur. Citons un fait pris au hasard entre une foule d'autres semblables.

Un jour d'hiver, une pauvre femme se présente à l'évêché pour avoir un peu de bois. On lui en donne, mais ce bois n'étant pas scié, la mendicante songe qu'elle ne peut s'en servir et demande à voir Mgr Bourget à qui elle ex-

pose son embarras. Le bon évêque lui remet l'argent dont elle a besoin et elle s'en retourne satisfaite. La pauvre est à peine sortie que l'économe est appelé. « Jusqu'à présent, dit Monseigneur, nous avons donné notre bois tout prêt pour le service ; voici cependant qu'une femme vient de me demander des sous pour le faire scier. » — « Monseigneur, reprend l'économe, il semble que ce soit bien assez de donner le bois, sans le faire scier. » La chose en resta là pour le moment.

Le lendemain, on trouve dans la cour un monceau de bois dûment et proprement scié. L'économe surpris croit à une petite désobéissance, mais comme c'est la première, il ne se fâche pas. Le jour suivant, même jeu, et de coupable point ; chacun se justifie du méfait. « Eh bien ! je saurai à quoi m'en tenir, » dit l'économe. Le soir venu, il se met donc en embuscade à une fenêtre qui donne sur la cour, puis il attend. Vers minuit, un bruit léger se fait entendre, la porte extérieure s'ouvre, un homme sort à pas lents ; évidemment, c'est un vieillard : ses cheveux blancs, sa démarche, tout l'indique... Quelle n'est pas la surprise, la douleur et l'émotion de l'économe quand il reconnaît Mgr Bourget qui, malgré son grand âge, malgré l'heure tardive et le froid, vient scier du bois pour ses pauvres ! Il est bientôt

auprès du saint vieillard qu'il ramène en disant :  
« Monseigneur, le bois sera scié désormais. »

Cet incident ne témoigne pas moins en faveur de sa charité que de son humilité. Un autre aspect qu'offrait chez lui cette dernière vertu, c'était la discrétion impénétrable dont il entourait ses bonnes œuvres. Avec une humilité déconcertante, il trouvait toujours moyen d'en renvoyer à d'autres le mérite, et c'était pour lui comme un besoin instinctif de fuir les louanges, de s'isoler des spectacles humains. A l'occasion des visites pastorales, que de pressantes sollicitations ne faisait-il pas pour qu'on s'abstînt de toute démonstration bruyante ! Sur ce point, cependant, il n'était guère obéi, et lui-même, pour ne pas affliger les fidèles, devait se prêter le plus souvent aux manifestations extérieures de leur amour filial. C'est que la paroisse était si heureuse de le posséder quelques jours ! Pour le voir circuler au milieu d'eux, les braves villageois se tenaient alors aux abords de l'église et du presbytère, ou dans les maisons voisines. Tous étaient admis auprès de Sa Grandeur pour lui confier leurs peines, leurs espérances et leurs craintes. Le Père commun répondait à tous, et s'il avait quelque reproche à adresser, il le faisait avec une bonté telle qu'on ne pouvait en garder le moindre ressentiment. Il se faisait parfois conduire auprès des

malades incapables de venir à lui. Ces derniers, on le conçoit, gardaient de cette bienveillance une impression ineffaçable, et l'heureuse famille qui avait reçu l'auguste prélat sous son toit conservait de sa visite un souvenir désormais impérissable et traditionnel.

La pauvreté et la mortification brillaient d'un éclat singulier dans la personne de Mgr Bourget. Un de ses contemporains, qu'on ne saurait taxer d'ignorance ou d'exagération, pouvait en faire l'éloge qu'on va lire, au jour de ses funérailles.

« Qui n'a connu, dit-il, son détachement des biens de la terre, la simplicité de tout ce qui servait à son usage ? simplicité dans ses vêtements, simplicité dans son ameublement, simplicité et détachement poussés si loin que, lui qui d'un signe faisait s'ouvrir toutes les mains et toutes les bourses, plus soucieux de la perfection évangélique que de son bien-être en ce monde, pauvre durant sa vie et pauvre à sa mort, infatigable à réclamer des aumônes pour la gloire du culte, pour la cause du Pape et de l'Église, pour le soulagement des malheureux, mais constamment oublieux de lui-même, ne possédait rien en propre et s'était fait une loi de ne jamais porter aucun argent.

« Il revenait de Kingston ; il perd son passage à Cornwall ; quatre lieues le séparent de

la station à laquelle il lui faut parvenir. Que fera-t-il? il est sans argent, il n'a pas même la modique pièce de monnaie dont n'est pas toujours dépourvu le dernier des pauvres : à la manière des apôtres qui ont tout quitté, le saint évêque se met à cheminer, faisant à pied sa route de quatre lieues, priant et bénissant Dieu. Et quand il arrive à Montréal à dix heures du soir, il est depuis quatre heures du matin sans avoir pris aucune nourriture.

« Jugeons par là de sa mortification. Quelle puissance sur lui-même ! quelle sévérité pour sa propre personne ! avec quel empire ne tenait-il pas sous sa volonté tous les emportements, toutes les saillies, toutes les émotions de la nature ! Il semblait avoir fait avec son corps le pacte de ne jamais rien accorder à ses aises, encore moins à ses caprices, de lui retrancher même du nécessaire, disposant de ce corps comme d'un objet étranger, le traitant comme un ennemi. Partout, se trahissait en lui un irrésistible attrait à dompter ses sens pour mieux appartenir à Dieu. Sa sobriété était exemplaire ; ses jeûnes se multipliaient ; ses privations étaient continuelles ; s'il s'asseyait, c'était sans s'adosser ; s'il priait, il évitait tout appui ; ses occupations étaient sans trêve ni répit ; les récréations, le jeu, le repos lui étaient inconnus ; la maladie elle-même, si fréquente

dans cet organisme épuisé de travail, ne pouvait l'emporter sur cette volonté souveraine qui trouvait dans le souvenir de la Passion de Jésus-Christ le secret de se jouer de la douleur.»

\*  
\* \*

Cependant, quelque éminente que fût l'humilité de Mgr Ignace Bourget, si héroïques que nous paraissent sa pauvreté, sa mortification, sa douceur, disons, sans crainte d'errer, que sa vertu maîtresse fut la charité. Elle semble s'être identifiée avec sa personne, tant il en fit l'âme de son zèle et l'inspiratrice de ses œuvres. Avec des nuances diverses, sous des aspects différents et multiples, elle posséda chez lui toutes les qualités dont parle l'Apôtre, et c'est en vain qu'on chercherait dans l'exercice de son apostolat des motifs inférieurs à ceux qu'inspire le pur amour de Dieu et du prochain.

Toute sa vie, Mgr Bourget eut le perpétuel souci du bonheur des petits et des humbles, avec la pensée incessante du bien des âmes. Les premiers battements de son cœur d'évêque furent pour les malheureux. Nous dirons plus loin ce qu'il fit pour améliorer leur sort. Voyons ici jusqu'à quel point il les aima, quelle fut son attitude à leur égard.

Sa foi vive lui rendait visible, en quelque sorte, la personne de Jésus-Christ sous les

dehors grossiers du pauvre. Aussi, quand il se présentait devant ceux qui assiégeaient l'entrée de sa demeure épiscopale, était-ce aux plus rebutants qu'il s'adressait d'abord. Il faisait successivement le désespoir et l'édification de son économe en leur donnant tout ce qui était à son usage. Ses chaussures n'avaient qu'une existence éphémère ; on les remplaçait bien, mais au bout de huit jours la paire nouvelle avait disparu, et les antiques savates traînaient aux pieds de Sa Grandeur.

Ce n'était pas un mince embarras, quand il partait pour une course imprévue, de mettre la main sur ce qui lui était immédiatement nécessaire. Un beau pardessus neuf et un bonnet de fourrure étaient partis, l'un en compagnie d'un pauvre colon ruiné, l'autre avec un malheureux émigrant qui avaient eu l'esprit de raconter leurs déboires à l'évêque. On crut d'abord à des vols ; on surveilla toutes les issues et l'on se mit aux aguets pour découvrir le filou : bref, on le découvrit : c'était Monseigneur qui se volait lui-même !

Le cas était désespéré : il fallait recourir aux moyens extrêmes. Mgr Bourget n'eut plus qu'une paire de souliers, un manteau, un mouchoir ; et comme les chemises déposées chez lui étaient prises de la même humeur voyageuse, on ne lui en laissa qu'une de change.

Le bon prélat s'amusait des bons tours que lui jouait sa charité, puis il finissait par gagner la partie contre son procureur, avec cette simple parole, toujours victorieuse de toutes les plaintes : « Le bon Dieu vous le rendra. »

Mgr Bourget, nous l'avons dit, était d'accès facile. Arrivait à lui qui le voulait bien, et on le pouvait entretenir de tout sans jamais laisser sa bienveillance. Aussi, ne soyons pas étonnés de voir tout le jour une foule de gens gravir les degrés du palais épiscopal : ce sont des vieillards, des hommes abattus par la souffrance, des jeunes gens, des mères éplorées qui vont chercher près de leur saint évêque appui, consolation ou secours. Ces audiences enlèvent au pasteur un temps précieux : il n'en paraît nullement contrarié. Sa figure ne révèle pas le moindre indice d'ennui ou de fatigue devant les interminables redites des pauvres gens et l'importunité des sollicitateurs indiscrets. C'est un spectacle unique et ravissant de le voir se multiplier ainsi à l'infini, passant des occupations les plus graves aux moindres services de la charité, allant sans cesse de son bureau au parloir, laissant en suspens les questions les plus sérieuses pour descendre enseigner le catéchisme aux enfants ; tout cela avec une liberté d'esprit, une sérénité de visage qu'on aurait peine à décrire.

Aucune affliction publique ou privée ne le trouve insensible. Il va partout où se réfugient la misère, la douleur, la honte. Les prisonniers trouvent en lui un ami aimable dont les visites sont attendues comme une faveur et un motif d'espérance. Les âmes avilies ou désemparées connaissent ce pasteur charitable qui se penche jusqu'à elles, sans mépris ni dédain, pour leur parler de regret et d'un retour possible à la vertu. Les victimes des fléaux publics regardent leurs maux d'un œil où se devinent l'espérance et la résignation, lorsque la douce figure de ce bon samaritain, comme une vision de paix, s'approche de leur douleur et y verse le baume des consolations divines.



Les vertus de Mgr Bourget n'étaient que le rayonnement extérieur de sa foi et de son ardente piété. Il fut, à la vérité, un homme d'action qu'on a justement classé parmi les émules de saint Vincent de Paul. Ses journées étaient longues et prodigieusement remplies ; le dernier au repos, il était le premier à la tâche, assidu jusqu'à faire croire à plusieurs qu'il avait fait vœu de ne jamais perdre

de temps. Néanmoins, il fut avant tout un homme de prière. S'il savait travailler même en causant avec les hommes, il savait mieux encore s'entretenir avec Dieu dans le travail. L'oraison mentale était la nourriture de son âme. Le temps qu'il y consacrait chaque jour était considérable. Véritable amant du tabernacle, Mgr Bourget passait de longues heures en adoration au pied des autels, dans le recueillement et l'amour. Sachant quelle force on puise en Jésus-Hostie, il renvoyait les affligés à cette source de toutes les grâces : « Allez à Jésus! allez à Jésus! » leur disait-il sans se lasser. C'était son refrain habituel. Avant de recourir à lui, ses enfants savaient qu'il le leur répéterait en ajoutant : « Priez, faites prier ; je prierai moi-même ; puis, revenez me voir. » Et de savoir qu'un tel suppliant s'intéressait à leur cause auprès de Dieu, ils repartaient soulagés et pleins d'espoir.

Si quelquefois un curé se plaignait de l'ennui qui venait l'assaillir dans une desserte isolée : « Oh ! lui répondait l'évêque, n'avez-vous pas le meilleur des amis à côté de vous ? vous êtes bien heureux de tenir compagnie à Notre-Seigneur qui est si souvent délaissé par les hommes du siècle. » Les Quarante-Heures perpétuelles qu'il institua malgré des difficultés

énormes, nous sont restées comme le monument impérissable de sa dévotion envers la très sainte Eucharistie.

Et comment passer sous silence la tendre piété de Mgr Bourget envers la Reine du ciel ? Elle fournirait la matière d'un volume s'il fallait remémorer tout ce qu'il fit pour la gloire de la sainte Vierge. Cette dévotion, qu'il avait reçue en germe au foyer, sur les genoux d'une mère chrétienne, semblait être du fond même de son caractère. Elle se traduisait par des visites fréquentes aux sanctuaires dédiés à Marie, par l'habitude filiale de déposer ses lettres et mandements au pied de ses statues avant de les publier ; par son zèle à ériger les confréries en son honneur. Il aimait à l'invoquer sous le titre de « Secours des chrétiens, » et ce fut pour satisfaire ce doux attrait de son cœur qu'il fit restaurer l'antique chapelle de Notre-Dame de Bonsecours devenue dès lors, grâce à son initiative, un lieu de pèlerinage assidûment fréquenté des fidèles.

Qui dira l'émotion de son âme à la voix du Pontife suprême dénuissant le dogme de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu ! Ce fut une des joies de sa vie d'avoir assisté en personne à cet événement inoubliable, et le

mandement si onctueux qu'il écrivit à ce sujet n'est rien moins qu'un chant d'amour filial et tendre à la gloire de l'Immaculée Vierge.

On a dit avec vérité que la croix épiscopale ne fait d'autre victime que celui qui la porte. Nous ne saurions marquer jusqu'à quel point cette parole fut vraie pour Mgr Ignace Bourget. L'épreuve, qui purifie l'or des plus belles vertus, fut la compagne habituelle de sa vie. Elle lui vint directement de Dieu, dans des torrents de flammes qui détruisirent sa cathédrale et son évêché, parmi les sanglots et les larmes de ses ouailles jetées sur le pavé par l'incendie, dans la détresse et l'horreur de deux épidémies successives. Elle s'attacha à sa personne par les maladies qui minèrent presque continuellement son corps, par les contradictions qui broyèrent son cœur et entravèrent ses projets les plus sacrés. Les ennemis de la sainte Église ne lui ménagèrent jamais les injures et les calomnies ; ils essayèrent, mais en vain, de couvrir de boue cet insigne bienfaiteur de l'humanité endolorie, cette gloire pure du sanctuaire. Mgr Bourget souffrit ses propres douleurs ; il souffrit les douleurs de ceux qu'il appelait ses enfants.

Quand il se sentait accablé, comme naguère le Christ sous sa croix, il gagnait quelque pieux

sanctuaire à sa portée, et là, s'engageant en esprit sur la voie douloureuse parcourue par son Maître, il semblait redire en son âme assoiffée de tourments: « O mon Dieu! pour vous ressembler davantage, encore de la douleur! » L'exercice du chemin de la croix était l'aliment quotidien de sa dévotion envers Jésus crucifié. Après avoir érigé les stations douloureuses dans toutes les églises paroissiales de son diocèse, il recommandait avec instance aux fidèles cette pieuse pratique, et leur en donnait l'exemple au cours de ses visites pastorales. Quand ses occupations l'en avaient empêché pendant le jour, il s'acquittait de ce saint exercice dans la soirée, avec une ferveur si touchante que plusieurs s'en trouvaient émus jusqu'aux larmes. Chez lui, il fallait qu'il fût alité pour ne point faire le chemin de la croix dans sa cathédrale; et bien des fois, dans la nuit, on le surprit à parcourir de ses pas chancelants l'oratoire de sa résidence, et y faire son pèlerinage du cœur en compagnie de Jésus souffrant et de la Mère des Douleurs à laquelle il rendait un culte attendri et respectueux.



Avec l'amour des âmes, Mgr Bourget avait le culte de la sainte Église et du Pape. Toute parole venue du Vatican, conseil ou simple di-

rection, allait droit à son cœur et rencontrait immédiatement la soumission de toute son âme. La complication de ses affaires, le soin de son troupeau, mais plus encore son attachement au Saint-Siège le conduisirent fréquemment à Rome. Comme autrefois le grand Apôtre, il voulait voir Pierre, rassasier son œil de cette vision sensible de la vérité, se pénétrer des mœurs et coutumes romaines pour les introduire dans son diocèse et rattacher par là son Église à l'Église-mère. On ne saurait exprimer la joie que lui causa la proclamation du dogme de l'Infaillibilité pontificale. « Oui, s'écriait-il à cette occasion, je le déclare, je le proclame, le Pape est infaillible ! J'en faisais autrefois avec les plus savants Docteurs, ma croyance la plus chère ; j'en ferai maintenant avec toute l'Église l'aliment et le soutien de ma foi : le Pape est infaillible ! c'est ma joie de le prononcer ; ce sera mon bonheur et mon salut de le croire et de l'enseigner à mon troupeau ! » Les paroles ne suffisaient pas à l'auguste prélat. Il voulut symboliser son union au Saint-Siège dans ses œuvres matérielles elles-mêmes. Après l'incendie de 1852, mis en demeure de reconstruire sa cathédrale, il la voulut, toutes proportions gardées, semblable à celle de Saint-Pierre-de-Rome, afin qu'elle représentât par sa beauté la noblesse de notre

sainte religion, et que son aspect grandiose fût comme un perpétuel chant de gloire montant vers le ciel, de la pierre imprégnée de la ferveur des âmes.

Les persécutions violentes dirigées contre Sa Sainteté Pie IX donnèrent à Mgr Bourget l'occasion de signaler son dévouement à la cause pontificale. Dès 1860, lors de l'invasion piémontaise dans les États de l'Église, ses accents émus avaient fait vibrer les cœurs catholiques et provoqué un admirable élan de générosité en faveur du Saint-Père réduit à tendre la main à ses enfants. Cependant, le grand combat engagé aux portes de Rome continuait toujours. Il fallait au Pape des hommes de bonne volonté pour se défendre.

L'évêque de Montréal, qui avait obtenu de son peuple le sacrifice de l'or, osa lui demander un plus rude effort : le sacrifice du sang. Après avoir sollicité les prières des pauvres, l'aumône des riches, il fit appel au dévouement actif des jeunes gens que la gloire et le martyre pouvaient tenter. C'était là une démarche apparemment hardie, étant donnés les obstacles presque insurmontables que devait rencontrer une telle entreprise, en un pays comme le nôtre, séparé de l'Europe par l'immense océan et peu au fait des exigences du

service militaire. Elle fut néanmoins couronnée de succès : cinq détachements de zouaves canadiens furent successivement envoyés au secours de la papauté, et la valeur dont ils firent preuve manifesta au monde entier l'amour de notre pays pour la sainte Église. L'initiative de ce beau mouvement partait, disons-le sans crainte, de Montréal, où un grand cœur ne connaissait ni impossibilité, ni défaillance en présence des nobles causes.

C'est ainsi que l'ardente piété, l'esprit de foi de Mgr Bourget se trahissaient en chacun de ses actes. Tout en lui était matière d'édification, moyen de persuasion et de zèle, une invite à penser au bien à faire en ce monde pour mériter le bonheur éternel en l'autre.

La physionomie que nous venons d'esquisser laisse déjà apercevoir un rayonnement de grandeur qui dépasse les réalités ordinaires, et cependant, que de traits ne lui manque-t-il pas ! Pour la rapprocher du modèle, faisons revivre un instant l'inoubliable prélat dans ses œuvres : elles sont, à la vérité, le plus éloquent des panégyriques, parce que leur langage impérissable est tout imprégné de l'amour de la vertu, du sacrifice et du devoir.

## CHAPITRE III

## ŒUVRES DE MGR IGNACE BOURGET

Faire l'histoire complète des œuvres de Mgr Bourget, œuvres d'évêque, œuvres de patriote, œuvres de citoyen, serait écrire toute une phase de l'existence d'un peuple. Car il n'est aucun événement remarquable de l'époque dont nous parlons qui ne nous laisse apercevoir, avec son prestige incontesté, la belle et souriante figure du second évêque de Montréal, de cet homme prodigieux qui transforma les conditions de la vie morale et religieuse de notre pays en plein travail de formation.

Nous ne tenterons pas ici l'appréciation d'une carrière qui fut si utile à l'Église et à la société : ce serait dépasser les limites assignées à notre humble tâche, et sortir du cadre modeste qui convient à un hommage de filiale gratitude. Cependant, pouvons-nous écrire la biographie de notre vénéré Père fondateur, sans exploiter les sources d'édification que nous offre la mise en valeur des richesses intellectuelles et morales dont il fut le dépositaire consciencieux et avisé ? Il y aurait là une impardonnable lacune. Choisissons donc, dans la variété des œuvres épanouies au souffle de son

zèle, celles qui nous paraissent les plus fécondes en leçons de charité.



La première impression de crainte qu'avait éprouvée l'humilité de Mgr Ignace Bourget lors de son élévation à l'épiscopat ne nuisit aucunement au pieux essor de son zèle. Se recueillant devant Dieu, le nouveau pontife mesura sa tâche d'un coup d'œil. Elle lui apparut gigantesque. Pour assurer la prospérité de son jeune diocèse, il se trouvait, avec peu de ressources, en face de nombreux préjugés à déraciner, d'objections à résoudre, d'inertie à secouer. Persuadé que le Seigneur seul pouvait donner le succès à ses travaux, il résolut de s'abandonner à lui sans crainte, et d'agir néanmoins comme si tout devait dépendre de ses propres efforts.

D'une prudence qui ne s'aventurait en aucune route mal éclairée, Mgr Bourget avait au besoin des audaces surprenantes. Ses projets une fois mûris par la réflexion et la prière, il en poursuivait l'exécution avec une persévérance indomptable, se jouait des impossibilités humaines, parfois seul contre tous, pourvu qu'il sût que Dieu était avec lui. Son principe était de laisser à la Providence le soin d'ouvrir les voies, et de s'y engager

ensuite à pas de géant. Par la prière et la confiance, il subordonnait son action à l'action divine, puis il prêtait largement à celle-ci le concours de son initiative personnelle. C'est ainsi qu'il put mener à bonne fin des entreprises dont l'importance et la multiplicité jettent dans l'admiration. Quand on veut lier en gerbe les œuvres de sa vie, on est étonné qu'elle ait pu produire une moisson si riche et si variée, surtout si l'on songe aux difficultés d'ordre moral et d'ordre matériel qui se dressèrent constamment devant l'homme de Dieu pour l'empêcher de passer.

En effet, cet évêque dont l'esprit avait des conceptions si grandes et si belles, cet homme de foi vive et de désintéressement héroïque connut des adversités bien pénibles. Pouvait-il, d'ailleurs, en être autrement, puisque l'épreuve est le pain quotidien des apôtres? Toute sa vie, Mgr Bourget n'eut d'autre pain que celui-là ; et parce que son divin Maître n'en avait point voulu connaître d'autre, il le trouva toujours savoureux et salutaire.

\*  
\* \*

C'est un art bien précieux que de savoir se créer des auxiliaires. Cet art, Mgr Bourget le posséda éminemment. En créant, dès le début

de son administration, le premier chapitre de sa cathédrale, il s'entoura d'hommes capables de l'aider dans le gouvernement du diocèse. De la sorte, il put visiter assidûment son peuple, pourvoir aux besoins spirituels d'une partie de son troupeau, sans laisser l'autre partie dans l'abandon, puisque même en son absence, les fidèles trouvaient à l'évêché des prêtres en mesure de leur porter secours.

Au premier plan de ses obligations épiscopales, Mgr Bourget avait mis le devoir d'enseigner les âmes et de leur procurer des moyens abondants de salut. Pour atteindre ce but, il comprit que le troupeau avait besoin de pasteurs savants et vertueux, et il s'intéressa immédiatement à la formation de son jeune clergé. Jusque-là les aspirants au sacerdoce avaient fait leurs études théologiques à l'évêché: il ouvrit pour eux un Grand Séminaire dont il confia la direction aux prêtres de Saint-Sulpice. Cette maison devint bientôt l'asile sur lequel reposa en grande partie l'espérance de vingt-huit diocèses différents qui y envoyaient leurs clercs. Nourris du plus filial amour envers le Vicaire de Jésus-Christ, formés aux principes d'une doctrine pure telle qu'a toujours été celle de saint Alphonse de Liguori, habitués à une discipline exacte et à la pratique des vertus qui font le véritable apôtre, les sujets sortis de cette mai-

son font encore rayonner au loin l'éminente sagesse du fondateur et la gloire de Saint-Sulpice.

Dans la même pensée de zèle, Mgr Bourget inaugura, en 1840, les retraites annuelles du clergé. Plus tard, il organisa les conférences ecclésiastiques inconnues avant lui, et le premier Synode diocésain fut convoqué à sa demande.

Sous l'impulsion d'un tel chef, les prêtres du diocèse travaillaient ferme, mais trop peu nombreux, ils s'épuisaient manifestement dans un labeur qui dépassait leurs forces, et la moisson divine ne pouvait toujours être recueillie en son temps. D'autre part, si les besoins immédiats des âmes qui languissaient sous ses yeux touchaient vivement Mgr Bourget, il n'était pas moins préoccupé des intérêts lointains de la gloire de Dieu.

Du fond de l'Ouest immense, Mgr Norbert Provencher, le vaillant apôtre de la Rivière-Rouge, réclamait avec instance des ouvriers apostoliques pour ses missions menacées de périr faute de missionnaires. A son cri d'alarme, l'évêque de Montréal avait déjà répondu, et quelques-uns de ses prêtres, apôtres que furent les Taché, les Lafèche, les Bourassa, les Dandurand, s'étaient élancés à la poursuite des âmes sauvages qui fuyaient sans guide

dans l'immense prairie muette. De nouveaux compagnons étaient devenus nécessaires à ces derniers. Mgr Bourget aurait voulu les leur donner nombreux, mais où les prendre dans la disette où se trouvait son propre diocèse ? Oh ! comme le zélé prélat se serait bien donné lui-même à son collègue, si le poids de sa charge ne l'eût retenu sur le rivage ! Du moins, il ne négligera aucune démarche pour envoyer d'autres apôtres sur les pas glorieux des premiers.

Dans ce but, il entreprend, le 3 mai 1841, son premier voyage en Europe, résolu de demander à la mère-patrie les auxiliaires désirés. Il s'agenouille d'abord aux pieds de Pie IX, lui soumet ses vues et en reçoit une bénédiction féconde. Sur la voie de Rome, il rencontre Mgr de Mazenod, fondateur de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, à qui il expose ses besoins et ses désirs. Le saint évêque de Marseille, que dévore le zèle de la maison de Dieu et dont la glorieuse phalange d'apôtres a pour devise : *Evangelizare pauperibus misit me Deus*, ne peut résister à ses touchantes instances. Il mêle ses larmes à celles de l'évêque canadien et lui promet un secours qui ne se fait point attendre : au mois de décembre 1841, quatre prêtres oblats abordent pour la première fois nos rivages. Depuis, ils

se sont multipliés chez nous et y ont produit un bien incalculable dont le premier mérite remonte à Mgr Bourget si la gloire en va naturellement à Dieu.

Au cours du même voyage, le zélé pontife, fervent admirateur des fils de saint Ignace, prend des mesures pour obtenir leur retour au Canada. Les obstacles à la réalisation de ce dessein ne manquent pas. Il en triomphe, et dès l'année suivante (1842), on voit ces vaillants soldats du Christ, toujours à l'avant-garde des armées de l'Église, reprendre leur apostolat fécond sur un sol qu'ils avaient naguère conquis par la croix et arrosé du sang de leurs martyrs.

Mgr Bourget appelle encore à son aide les Frères de la Charité, les Clercs Paroissiaux de Saint-Viateur, les Pères de Sainte-Croix. Tous ces bons ouvriers évangéliques, dans la sphère qui leur est propre, travaillent, sous ses yeux et sous ses ordres, au champ du Père de famille, et ils couvrent de fruits abondants, non seulement le diocèse de Ville-Marie, mais le Canada entier et même une partie du pays avoisinant.

Remarquons-le, en effet, l'évêque de Montréal, après avoir procuré à ses ouailles tous

les secours spirituels qu'il pouvait imaginer et péniblement organiser, avait la pensée trop large et le cœur trop noble pour jouir seul du fruit de ses labeurs. Il tenait la bonne semence ; il la jetait à pleines mains dans son champ, et, l'occasion favorable venue, il la jetait encore dans les champs voisins pour augmenter les moissons divines.

Sans compter les efforts qu'il fit pour sauvegarder la foi de nos compatriotes émigrés dans les centres industriels de la grande république américaine, Mgr Bourget envoya encore des prêtres et des religieuses aux territoires du Washington et de l'Orégon nouvellement ouverts à la civilisation chrétienne. Ce fut ainsi que, par un labeur persévérant, il fit faire à la foi des progrès considérables en des pays de missions jusqu'alors très pauvres en éléments catholiques.

\*  
\*\*

Ce besoin d'expansion donnait au zèle de Mgr Bourget des ambitions généreuses et de saintes intrépidités. C'était trop peu d'envoyer les siens aux glorieux labeurs de l'apostolat, de stimuler leur bonne volonté, de soutenir leur courage ; il payait aussi de sa personne.

En 1841, tandis que l'illustre évêque de Nancy, Mgr Forbin-Janson, entreprend sur sa

demande, une croisade de tempérance dans les paroisses, lui-même porte la parole divine et les soins de son ministère pastoral dans les parties les plus reculées de son diocèse. Les hommes des chantiers, pauvres bûcherons voués à une vie pénible, sont l'objet de sa particulière sollicitude. Les voyant destitués de tout secours religieux, il prend des mesures pour leur assurer la visite fréquente des missionnaires, et c'est en toute vérité qu'il peut dire à ce sujet la parole du divin Modèle des pasteurs : « Je suis venu pour que mes brebis aient la vie, et qu'elles l'aient abondamment. »

Cette abondance de biens spirituels dont il favorisa ses ouailles fut en effet prodigieuse. Les associations, les confréries, les pratiques de piété propres à nourrir la foi des fidèles naissaient sous son souffle comme les fleurs sous les tièdes brises du printemps. L'œuvre de la Propagation de la foi, l'Apostolat de la Prière, le Tiers-Ordre, les exercices du Carnaval sanctifié, l'Association des prêtres dite « Dévotion au très saint Sacrement de l'autel » sont autant de fruits magnifiques cueillis sur le bel arbre de sa charité. Sous ses auspices et fécondées par ses bénédictions, les Conférences de Saint-Vincent de Paul se propagèrent dans les paroisses, l'École de Médecine et de Chirurgie

se constitua en corps catholique, la Maîtrise Saint-Pierre, l'Union Catholique, l'Œuvre des Bous Livres furent fondés. Ce fut la gloire de son épiscopat d'avoir vu naître ainsi, à côté de tant d'établissements religieux, des sociétés où les laïques purent trouver une nourriture saine pour le cœur et l'esprit.

Le dévouement aux âmes, chez le vénérable évêque de Montréal, prenait encore d'autres formes, indirectes mais également efficaces. C'est ainsi qu'en travaillant aux intérêts de la patrie, il servait ceux de la religion. Ses mandements — il en écrivit près de trois cents — qui rappellent le langage des premiers Pères de l'Église, sont remplis d'appels chaleureux en faveur de la colonisation, de l'industrie, de tout mouvement tant soit peu utile au bien-être et à la gloire du pays.

Grand par les œuvres qu'il fonda, Mgr Bourget ne le fut pas moins par son énergie à combattre les faux principes. L'erreur le trouva toujours sur la brèche, gardien intransigeant de la foi romaine, défenseur de la pure doctrine catholique telle qu'il la recevait de la bouche inspirée du Vicaire de Jésus-Christ. Si nombreuses furent les luttes de l'évêque contre le flot envahisseur des mauvaises doctrines, si glorieuses ses victoires sur elles, qu'un illustre représentant du Saint-Siège au pays n'hésita

pas à l'appeler publiquement et à plusieurs reprises l'« Athanase du Canada. »



Si, à tous ces actes plus ou moins publics, on ajoute ce que Mgr Bourget fit dans le secret, d'abord pour sa propre sanctification, puis pour celle de son clergé, pour la direction de ses communautés religieuses, pour le soin de son troupeau et l'administration particulière des paroisses qu'il créa en grand nombre, pour sa correspondance remarquable; si on songe que, dans sa bonté, il était, pour ainsi dire, à la merci de chacun, accablé d'affaires, dérangé à toute heure, on est forcé de reconnaître qu'une force surhumaine seule a pu donner à cette vie d'apôtre sa prodigieuse fécondité, et c'est avec un sentiment de vénération qu'on s'incline devant la noble figure historique du second évêque de Montréal, ce grand serviteur de Dieu et de la sainte Église.

Si vaste fut le terrain qu'il couvrit de son zèle que nous sommes encore loin de l'avoir exploré en entier. Nous n'avons pas vu le sage prélat se faisant l'introducteur avisé, le protecteur bienveillant ou le fondateur de communautés religieuses qui devaient l'aider si puissamment à remplir les obligations étendues de sa charge pastorale.

En 1842, ce sont les Dames du Sacré-Cœur qu'il appelle d'Europe en Canada et à Montréal. En 1844, les Religieuses du Bon-Pasteur accourent par delà l'océan et viennent à la recherche des brebis perdues dont le repentir doit réparer les égarements. Plus tard, les admirables Carmélites et les pieuses Adoratrices du Précieux-Sang les suivent: anges de prière et d'abnégation, elles s'immolent à Dieu pour apaiser sa colère et faire descendre sur le diocèse des grâces de miséricorde et de prospérité.

L'évêque ne néglige pas non plus les œuvres d'enseignement et d'éducation. Pour répondre aux besoins croissants de l'enfance, en un pays qui se développe rapidement, il fixe à ses côtés les Sœurs Mariaïtes de Ste-Croix, fonde successivement les communautés des Sœurs de Ste-Anne et des Saints Noms de Jésus et de Marie. La Congrégation de Notre-Dame, éclairée et stimulée par sa parole persuasive, prend un nouvel essor et multiplie ses écoles et ses pensionnats. Partout et toujours, l'évêque bénit, conseille, encourage, et le Seigneur féconde ce concert de bonnes volontés.

Dans ce vaste champ ouvert à toutes les initiatives heureuses, des besoins d'un autre genre appellent d'autres dévouements. De sa brûlante ardeur, Mgr Bourget enflamme le zèle

des religieuses Hospitalières et des admirables Sœurs Grises qui se prodiguent en de nouvelles fondations bienfaisantes.

Malgré les efforts faits et les résultats obtenus, la charité du Christ presse encore, et toujours davantage le vertueux prélat. Elle lui montre une classe d'infortunées qui tendent vers lui leurs mains suppliantes et lui ouvrent leurs cœurs meurtris: ce sont des brebis égarrées et repentantes qu'il faut sauver du désespoir ou de la rechute; c'est toute une catégorie d'êtres innocents qu'il faut sauvegarder et recueillir. Il fonde à cette fin la communauté des Sœurs de la Miséricorde qui tient de nos jours un haut rang dans le domaine de la bienfaisance.

Ce n'est là, pourtant, qu'une étincelle jaillie du brasier de son cœur d'apôtre. La charité, quoique exercée sous bien des formes par les Sœurs Grises, ne s'étend pas encore à tous les maux. Nombreux sont les orphelins, les vieillards, les malades qu'elle ne peut étreindre en ses bras compatissants. Le spectacle de leurs misères n'échappe point au regard clairvoyant du charitable prélat: c'est une douloureuse vision qui semble le poursuivre. Il ne se donnera de repos que quand il aura donné à tous les délaissés des asiles remplis d'anges tutélaires.

C'est alors qu'on voit surgir, parmi tant d'autres fruits de ses labeurs et de ses insomnies, un arbre magnifique à l'ombre duquel toutes les misères humaines sont conviées pour chanter à leur manière les louanges de Dieu et proclamer les bienfaits d'une Providence universelle attentive aux besoins des petits et des humbles. Nous voulons parler de la fondation de l'Institut des Sœurs de Charité de la Providence auquel Dieu nous a fait la grâce d'appartenir.

#### CHAPITRE IV

MGR IGNACE BOURGET, FONDATEUR  
DE LA COMMUNAUTÉ DES SŒURS DE CHARITÉ  
DE LA PROVIDENCE

La vie de Mgr Ignace Bourget figure un bouquet de fleurs de charité que nous ne saurions effeuiller toutes sans étendre démesurément notre travail. Il en est une, cependant, que nous voulons considérer à loisir, puis, d'une main émue, déposer sur la tombe de notre vénéré Père-fondateur comme un hommage de gratitude qui l'embaumera de parfums immortels : c'est l'œuvre de la Providence. Disons-le sans détour comme sans vaine prétention, notre humble Institut fut vraiment la fleur de choix de ce bon jardinier ; il la cultiva

avec un soin jaloux ; il l'enveloppa de sollicitudes infinies. Ce nous est un devoir de le reconnaître. D'ailleurs, s'il est vrai qu'on estime les choses d'après ce qu'elles ont coûté, de telles préférences ne sauraient nous étonner pas plus que nous grandir : Mgr Bourget ne nous a-t-il pas prodigué ses sueurs et ses larmes, cette monnaie du cœur précieuse entre toutes ?

\*  
\*\*

Pour embrasser dans toute son étendue l'action de Mgr Bourget comme fondateur de notre Institut, il nous faut remonter aux premiers jours de son épiscopat. Car, à peine eut-il pris en mains la houlette pastorale, que, tout de suite, s'affirma en lui le désir de soulager les malheureux.

Depuis 1828, une pieuse veuve de Montréal, Madame Jean-Baptiste Gamelin, dirigeait un modeste refuge où vingt-quatre vieilles femmes, qu'elle avait recueillies, trouvaient sous ses soins les secours nécessaires à leur âge et à leurs infirmités. Le nouvel évêque, qui s'inclinait par nature autant que par vertu, vers les petits et les humbles, n'avait pas tardé à donner sa protection au modeste asile. Le 19 décembre 1840, il y avait fait ériger les stations du chemin de la croix pour l'usage exclusif

des personnes de la maison. C'était là le premier anneau d'une chaîne de bienfaits ininterrompus qui devaient assurer à cet établissement la permanence et le succès.

Le 3 mai 1841, Mgr Bourget entreprend son premier voyage en Europe. A Paris où il s'arrête, les Sœurs de Charité de la rue du Bac l'invitent à leur parler de son diocèse, de ses œuvres. Le bon évêque se rend à leur pieux désir; mais en voyant si nombreuses autour de la chaire ces auges de la paix et de la consolation, il ne peut retenir une sainte envie, et plein du feu de la charité qui le consumera toute sa vie, il formule en termes émus le vœu d'avoir des Filles de Saint-Vincent de Paul dans sa ville épiscopale. Plusieurs sœurs s'offrent alors pour créer une mission auprès de lui, et il prend aussitôt des mesures pour assurer la réalisation de son désir.

Rentré dans son diocèse le 16 octobre de la même année, Mgr Bourget se préoccupe immédiatement de l'installation de la nouvelle communauté. Nous ne nous attarderons pas à rééditer ici le détail des faits qui suivirent : comment, avec l'aide de Madame Gamelin et de ses coopératrices, grâce aux libéralités des fidèles, l'Asile de la Providence s'éleva à l'ombre du palais épiscopal, prêt à recevoir les Filles

de Saint-Vincent de Paul. Arrêtons-nous à l'action personnelle du prélat plutôt qu'aux faits matériels eux-mêmes relatés, d'ailleurs, en maints volumes qui nous sont chers.

Mgr Bourget avait déjà érigé canoniquement l'Association des Dames de la Charité, inauguré le Dépôt des Pauvres, fondé l'Association des Dames de la Providence pour aider Madame Gamelin dans les distributions hebdomadaires au dépôt ou à domicile. Il hâtait maintenant de ses vœux le jour où il verrait s'ouvrir le nouvel Asile, cet abri du malheur, ce foyer commun des affligés où son impatience apostolique voyait déjà évoluer auprès des pauvres les anges de la bonté qu'il attendait toujours de France. Que de fois, repassant en esprit les misères morales et physiques qu'il était chargé d'adoucir, le saint prélat dut s'attarder dans une prière ardente aux pieds du Christ en croix dont les plaies sanglantes semblaient lui crier pitié, non pour Lui, mais pour ses pauvres, pour les abandonnés ! Alors, rien ne rebutait le saint homme ; il allait, inspirant les généreuses initiatives, versant à pleins bords, dans les âmes capables de le comprendre, les flots de sa charité expansive ; encourageant toutes les manifestations de bienfaisance et dépensant au service des malheureux les forces les plus vives de son âme et de son cœur. Partout,

il allume le feu sacré. Quand il parle des pauvres, cette portion chérie de son troupeau, sa voix a des accents d'une éloquence prenante auxquels on ne résiste pas ; si sa main trace les admirables lettres par lesquelles il intéresse à leur sort les fidèles de son diocèse, on sent que son cœur bat sous les mots tombés de sa plume.

Mais se contentera-t-il de faire naître l'enthousiasme et de soutenir l'ardeur que sa parole a provoquée? Non; c'est trop peu pour son zèle et sa vertu: il fournira aussi l'effort individuel, les travaux et les fatigues de l'apostolat actif. Voyez-le, lui, l'évêque de Montréal, ayant en mains le bâton et la besace du pauvre, parcourir les rues de la ville et solliciter des aumônes pour la construction de la demeure qu'il veut offrir aux indigents du Christ. Ah! il pourra sans crainte, dans la suite, demander à ses Filles le renoncement qu'exige ce pénible ministère, et les encourager à le remplir en leur disant: «Je me rappelle avec bonheur qu'à la première porte où je me présentai, je reçus un affront; les bons Messieurs qui m'accompagnaient en étaient tout désolés, mais moi j'étais content de cette bonne fortune.» — C'en fut une, à la vérité, car des démarches commencées de la sorte furent bénies du ciel: l'évêque-mendiant recueillit la somme de quatre mille piastres pour son cher Asile.

Les travaux avançaient donc avec rapidité et la date de l'ouverture en était toute prochaine, lorsque la Providence voulut ménager à Mgr Bourget une cruelle déception, source de plus grandes faveurs. Au cours de l'hiver de 1842, une lettre du supérieur général des Lazaristes l'informe que la fondation de deux nouvelles maisons des Filles de la Charité, à Rome et en Algérie, rend impossible l'établissement projeté à Montréal. L'évêque est profondément affligé par ce contre-temps. Il écrit ; il insiste pour qu'on lui délègue, au moins, deux membres de la Congrégation en vue de former les novices canadiennes, mais la réponse qui lui arrive ne le rassure pas.

Quelle épreuve pour sa confiance en Dieu ! Il s'était jusque-là reposé sur la Providence avec une sécurité parfaite ; il en avait reçu des marques d'approbation non-équivoques, et voilà qu'un événement imprévu menace de causer à son œuvre un tort irréparable. Renoncera-t-il donc à l'établir ? l'occasion eût semblé bonne de déposer ce fardeau entre mille, de se soustraire aux labeurs prévus . . . Mais il y va de la gloire de Dieu ; il y va du bien des pauvres. Et quand ces intérêts supérieurs sont en jeu, le prélat souffre avec peine jusqu'aux moindres délais. Dans le cas présent, attendre serait ris-

quer un échec définitif. Que fera donc l'évêque?— Perplexe, mais nullement découragé, il se réfugie aux pieds du crucifix, implore lumière et conseil d'en-haut, puis se relève fortifié. Sa détermination est prise : il créera lui-même les organes de la charité qui lui font défaut, en instituant une Communauté diocésaine dont l'idéal sera l'assistance des pauvres et des malades.

Ce projet, bientôt connu, passa pour une extravagance. « On n'avait pas besoin de communauté nouvelle, disaient les uns ; il y en avait assez pour faire les œuvres de charité. » — « C'est une folie, disaient les autres, de songer à entreprendre une telle œuvre sans moyens, sans ressources, sans garanties. Les autres communautés ayant peine à se recruter, comment celle-ci pourrait-elle se maintenir ? quelles œuvres pourrait-elle entreprendre dans un tel état de choses ? » — C'est ainsi que le monde salua le dessein de l'homme de Dieu. Aujourd'hui, nous savons jusqu'à quel point fut justifiée la prétendue folie de notre vénéré Fondateur. Ce que nous ne savons peut-être pas assez, nous qui sommes entrés dans son héritage et qui en apprécions toutes les richesses, ce sont les héroïques labeurs et les méritants sacrifices dont il est le fruit.

Reportons-nous en ce moment à la date mémorable du 25 mars 1843, jour de la première vêtue des nouvelles Servantes des Pauvres. La cérémonie, présidée par Mgr Ignace Bourget, a lieu dans l'humble oratoire de la *Maison jaune*, car l'Asile en construction n'est pas encore habitable. Tandis que les jeunes novices s'abandonnent aux douceurs de l'action de grâces et qu'on fait pour elles des vœux pleins d'espoir, que se passe-t-il dans l'âme du pieux Fondateur? Lui-même va nous l'apprendre dans une lettre qu'il écrivit de Rome, le 2 avril 1856, à la Mère Caron, alors supérieure générale :

« Il faut vous dire que lorsque je vous vis au pied du petit autel qui fut celui de votre immolation, je fut saisi de cette pensée: Que vont devenir ces bonnes filles qui s'abandonnent à moi avec tant de confiance? Si l'œuvre qui commence vient à déchoir, comme cela ne saurait manquer à en juger humainement, de quel ridicule ne seront-elles pas l'objet de la part d'un monde malin qui ne leur pardonnera jamais cette folie! Les voilà donc pour jamais perdues et flétries aux yeux de ce monde, si le succès ne vient couronner leur bon dessein! Mais ce succès, il n'est guère probable, à en juger d'après les règles ordinaires du bon sens,

tel que l'entend la raison humaine. Aux yeux mêmes de la foi, il pourrait bien être que cette entreprise serait ou prématurée, ou imprudente.— La cérémonie de cette vêtue se fit donc au milieu d'angoisses indicibles à votre sujet. Car pour moi, il me semble que je ne redoutais pas beaucoup le blâme qui devait m'en revenir si, après avoir mis la main à la charrue, vous en étiez venues à regarder en arrière. Votre sort à venir était à peu près le seul objet de mes déchirantes préoccupations...»

Filles de la Charité, quelle touchante révélation pour nos cœurs filials! Notre vénéré Fondateur nous recommandait avec instance de ne jamais oublier nos origines providentielles. Nous ne pouvons être fidèles à ce vœu sans nous rappeler en même temps ce qu'il a fait et souffert pour nous. Mais écoutons encore. Car, après l'histoire de ce jour mémorable qui fut, selon sa propre expression, le plus cruel de sa vie, il y a l'histoire non moins douloureuse des lendemains bien faits pour justifier les angoisses et les craintes de la veille.

« A peine étiez-vous revêtues de votre nouvel habit, continue Mgr Bourget, que l'on vous saluait dans les rues comme des folles. Puis, bientôt s'élevèrent ces furieux orages qui agitèrent si violemment votre Communauté nais-

sante. Ainsi, le mépris au dehors, des peines et des désolations au dedans, la pauvreté avec ses privations et ses tentations, et mille autres épreuves plus ou moins sensibles environnèrent votre berceau religieux. Tout cela vous était sans doute nécessaire et devait faire croître votre petit Institut; mais comme alors on ne voyait pas trop à quoi tout cela devait aboutir, la foi et la confiance religieuses faisaient assez souvent défaut. . . . »

Evidemment, Mgr Bourget ne pouvait s'adresser à lui-même ce dernier reproche, lui qui avait voulu que son œuvre de prédilection portât le nom de Providence en témoignage perpétuel de sa confiance en Dieu. Cette vertu, qu'il poussait jusqu'aux limites d'une sainte et respectueuse audace, il s'efforçait de l'inculquer également à ses Filles de la Charité. « Je disais hier à la Communauté, écrit-il à l'une d'elles, que la grosse dette dont elle est chargée ne m'effraie pas. Dieu aura bientôt fait payer quelques milliers de louis, si vous êtes toutes de vraies servantes des pauvres. Je compte sur la bonne volonté de chacune, et j'espère que petit à petit vous arriverez quelque jour au port de la perfection religieuse. »

Quelle sagesse, quelle indulgente bonté, quelle patience! Notre bon Père n'exige de

chaque âme que l'effort proportionné à ses forces et à ses aptitudes ; il compte avec le temps, il ne précipite rien, il agit en toute douceur, et il a bon espoir... Voilà bien des paroles qui révèlent l'homme de la Providence et le façonneur d'âmes religieuses tel qu'il le fallait à ces nouvelles servantes des pauvres ! On le voit, sa préoccupation dominante, c'est le bien spirituel de ses chères Filles ; le reste lui paraît d'importance secondaire, tant il est persuadé qu'en les faisant vivre de la vraie vie intérieure, elles produiront au dehors des fruits bons et durables. De là, cette sollicitude sans bornes pour leur avancement dans la perfection, ces conférences multipliées, ces avis, ces directions, ces lettres nombreuses propres à allumer dans leurs cœurs le feu de la charité divine.

Mgr Bourget, en remettant les premières novices entre les bras de la sainte Vierge Marie au jour de leur vêtue, ne s'était pas cru dispensé du soin de les former aux devoirs de leur sainte vocation. Il entendait, au contraire, seconder de toutes façons leur auguste maîtresse, ce qu'il fit d'une manière admirable, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, où nous étudierons en lui le directeur d'âmes et le guide éclairé dont les enseignements peuvent encore aujourd'hui nous être salutaires.

## CHAPITRE V

SOLLICITUDE DE MGR IGNACE BOURGET  
POUR LE BIEN SPIRITUEL DE NOTRE INSTITUT

Mgr Bourget, qui s'appliquait à lui-même les règles d'une charité bien ordonnée en travaillant à devenir parfait, travaillait ensuite à sanctifier les âmes dont il avait la charge, et particulièrement celles dont il s'était fait des aides et des instruments pour ses œuvres. Parmi ces dernières, nos sœurs, on peut le dire, tenaient à cet égard une place marquée dans la sollicitude de leur évêque. Celui-ci, d'ailleurs, n'avait garde de le leur laisser ignorer : son ambition de Fondateur était d'avoir en elles des âmes généreuses, que l'on ne vît pas se traîner dans les ornières de la routine et de la tiédeur, dont la religion ne consistât pas en petites pratiques ou effusions sentimentales, mais que l'esprit de sacrifice et d'abnégation élevât jusqu'aux cîmes de la sainteté.

C'était demander beaucoup à ces humbles servantes des pauvres qui n'avaient que leur bonne volonté pour suppléer à leur inexpérience de la vie religieuse. Aussi, Mgr Bourget comprit-il l'étendue et la délicatesse de son rôle dans la formation des membres de notre jeune

Communauté, et se mit-il en devoir de le remplir avec une bonté toute paternelle, en donnant à ses chères Filles des moyens de sanctification, de protection et d'apostolat en rapport avec les devoirs de leur vocation et les dangers de leur ministère au milieu du monde.

Il fallait une sagesse peu commune pour conduire à la perfection de leur état des religieuses qui ne devaient avoir d'autre voile que la modestie, d'autre cloître que le chemin de la mansarde, d'autre chapelle que l'église paroissiale, d'autre famille que celle des orphelins et des malheureux. Cette sagesse, notre Père-fondateur l'avait reçue du ciel. Nul mieux que lui ne connaissait les pénibles devoirs que l'exercice continuel de la charité imposait à ses Filles. En les envoyant à l'assaut de toutes les misères, de toutes les pauvretés, de toutes les déchéances morales, où leur fera-t-il chercher le courage de vaincre les répugnances naturelles et les sensibilités excessives; la générosité qui les fera courir aux tâches ardues sans hésiter, sans larmoyer; la compassion qui leur fera aimer les malheureux comme des mères, mais avec plus de fermeté et d'austérité parce que le mobile de cet amour doit venir de plus haut?

Filles de la Charité, vous connaissez cet arsenal divin dont votre vénéré Fondateur vous

a donné la clé en même temps qu'il vous en découvrait les mystérieux trésors. Vos premières mères l'ont recueilli sur les lèvres mêmes de l'auguste prélat, cet admirable secret qui les a rendues capables d'exercer dans le monde une charité fructueuse et de se sanctifier elles-mêmes : elles ont entendu de sa bouche ces paroles dont les accents sont parvenus jusqu'à vous après trois quarts de siècle : « C'est dans la dévotion à Notre-Dame des Sept Douleurs que vous puiserez les grâces de votre vocation; cette dévotion produira parmi vous des fruits abondants, attirera sur vos œuvres de nouvelles bénédictions, gagnera à votre Communauté une multitude d'âmes privilégiées, vous animera dans la pratique de vos importants devoirs, vous méritera la compassion pour toutes les misères et la grâce de les soulager toutes avec succès. »

Ce fut, dit-on, un trait de génie de la part de Mgr Bourget, d'avoir donné à ses Filles de la Providence Notre-Dame des Sept Douleurs comme modèle de la charité qu'elles doivent avoir pour les membres souffrants de Jésus-Christ. Ajoutons que ce fut aussi et surtout une inspiration d'en-haut, et même, osons le dire, une heureuse nécessité à laquelle il eut bien garde de se soustraire. Car cette dévotion ne s'est pas répandue, parmi nous,

sous l'effet du simple hasard ou du caprice des hommes. Il semble bien que la Vierge Marie ait voulu l'établir elle-même, et introduire le culte de ses douleurs, jusque-là assez peu répandu ici, dans un Institut providentiellement fondé en sa ville privilégiée. N'est-ce pas, en effet, au pied d'une image de Marie désolée que notre pieuse Fondatrice ressentit les premières touches de la grâce intérieure qui l'inclina vers les souffrants, puis, d'étape en étape, l'éleva jusqu'au rang glorieux de servante des pauvres et d'épouse du Christ? Grâce puissante qui devait, après elle, faire tant de conquêtes à la divine charité! grâce inappréciable dont la bienheureuse contagion nous a atteintes à notre tour et amenées au pied de la croix, pour consoler le Cœur de notre Mère en soulageant toutes les misères qui affligent l'humanité! En déposant au cœur de la Mère Gamelin un attrait irrésistible pour les mystères de la Passion de Jésus-Christ et les douleurs de Marie, attrait qui devait passer du cœur de la Mère-fondatrice au cœur de ses Filles, le ciel préparait à notre Institut son propre élément de sanctification et de prospérité.

Mgr Bourget l'avait ainsi compris, et tout de suite il était entré dans le plan divin en introduisant la dévotion à Notre-Dame des Sept Douleurs dans la Communauté, le jour même

où il en faisait l'érection canonique. Là ne s'arrêta point son zèle. Il ne faisait aucune conférence, aucune instruction particulière à nos premières sœurs, sans aborder le thème de la dévotion à la Vierge des Douleurs et à la Passion de Notre-Seigneur. Si bien que, vingt ans après la fondation de l'Institut, poursuivant toujours le programme adopté jadis, il pouvait prononcer ces paroles : « Je me suis appliqué, depuis l'origine des Sœurs de la Providence, à les unir étroitement à la croix de Jésus et aux glaives de Marie. Si elles s'appuient toujours sur la Passion du Sauveur et sur les douleurs de sa sainte Mère, je bénirai le Seigneur de leur avoir laissé le plus bel héritage. Ce sera pour moi une grande consolation, au lit de la mort, de laisser de véritables amantes de la croix. »

En découvrant à ses Filles les précieux trésors de grâces cachés dans ces salutaires dévotions, Mgr Bourget parlait d'expérience, et, on peut le dire, il était sûr d'être compris. Nos vénérées Mères-fondatrices, en effet, connaissaient le sommet douloureux dont leur Père les entretenait si souvent. Elles avaient à peine besoin d'y être poussées, tant leurs épreuves et leurs privations journalières les y entraînaient d'instinct. Aussi, en présence de sa famille religieuse, dans ce milieu si sympathi-

que, si ouvert à la grâce, si avide d'entrer dans toutes ses vues, l'âme de l'apôtre se dilatait et se livrait tout entière. Accablé qu'il était parfois sous le poids de la calomnie, en butte aux persécutions ouvertes ou aux manœuvres sournoises des ennemis de l'Église, le vertueux prélat n'avait d'autre refuge que le calvaire ; il versait dans le Cœur de Marie désolée ses angoisses et ses larmes, et c'était en fortifiant ses Filles dans l'amour de la souffrance qu'il se soulageait lui-même. Ces dernières, électrisées par ses entretiens enflammés et pénétrants, s'élançaient à sa suite dans la voie des sacrifices et des obscurs dévouements.

Au cours d'une retraite, il leur avait dit, un jour, ces inoubliables paroles : « Voulez-vous, mes sœurs, faire de rapides progrès dans la vie intérieure, suivre l'attrait de votre sainte vocation ? Ne pensez, n'étudiez, ne connaissez que Jésus et Jésus crucifié. Plaise à la divine bonté que la Communauté ne manque jamais de croix ! Instituée pour compatir aux souffrances du Sauveur, si elle perd son aliment principal, elle est en danger. Au contraire, elle ne peut faillir quand elle souffre, parce que c'est dans l'épreuve surtout qu'elle tend à se rapprocher de Jésus, son unique soutien. Plus donc la Communauté souffrira, plus elle sera fervente ; mais le contraire la fera déchoir. »

Formées à une telle école, nos premières Mères comprenaient son langage quand il les fortifiait dans leurs épreuves, non par les secours d'une sympathie passagère, mais en leur mettant sous les yeux les fruits consolants que produit la croix. « Je n'ai pas besoin, écrivait-il à l'une d'elles, que l'on vienne m'informer que vous marchez toujours dans les voies laborieuses du calvaire. Car, grâce à Dieu, le calice d'amertume continue à déborder pour que chacune de vous soit navrée de douleurs au pied de la croix où se tenait votre Mère. Ayez confiance et prenez courage, puisque pour vous toutes, il n'est pas d'autre voie pour arriver à la perfection religieuse et au succès complet de vos saintes et charitables entreprises... »

Doctrine admirable qui ne prête guère aux illusions ! Le pieux Fondateur en nourrissait leurs âmes. Mais, dira-t-on, en leur proposant un idéal si élevé, si contraire aux inclinations de la nature, ne devait-il pas craindre de les décourager ? Évidemment non, puisqu'en leur enseignant à aimer la croix, il leur enlevait la plus pesante, la plus dure de toutes : la crainte des croix. Ici-bas, chaque âme, qu'elle le veuille ou non, a sa voie douloureuse à passer. Celle qui s'y engage de plein gré est vraiment la plus heureuse, car elle aime les croix qu'elle rencontre, elle les porte avec courage, sachant

que la souffrance l'unit à Notre-Seigneur et la détache de ce monde. C'est le premier pas qui coûte ; ce premier pas, nos mères et sœurs l'avaient fait au jour de leur profession religieuse, et depuis, sous la direction de leur Père-fondateur, elles étaient devenues comme avides d'immolations et de pratiques pieuses. Celui-ci, cependant, veillait à les garder de tout entraînement passager ou illusoire. A l'occasion d'une demande faite par les sœurs, concernant un supplément d'exercices spirituels, il avait répondu : « Vous avez assez de prières à faire chaque jour. En conséquence, je ne suis pas d'avis que vous y ajoutiez rien à l'avenir. Ce qu'il y a simplement à observer, pour l'honneur de Dieu et de ses saints, c'est de faire les prières journalières avec une ferveur nouvelle. » C'est ainsi qu'il les formait.

Mgr Bourget savait très bien que sans la prière on ne peut éviter le danger propre aux natures actives, de se dépenser au service du prochain à pure perte pour soi-même et au préjudice de sa propre vertu. Aussi, les règles qu'il leur avait données, calquées sur celles de saint Vincent de Paul à ses Filles, distribuaient-elles largement les heures d'oraison, tout en les subordonnant, dans une sage mesure, aux devoirs de leur état.

Du reste, il entendait bien qu'elles fissent de leur travail même une prière incessante.— « Unissez-vous intimement à Jésus, mes chères Filles, leur répétait-il souvent, et tout ira bien. Comme l'oraison est la vie des Communautés, prenez tous les moyens en votre pouvoir pour devenir des filles d'oraison, et être par là, malgré vos nombreuses occupations, jour et nuit unies à Notre-Seigneur par le sentiment continu de sa divine présence. » Il leur suggérait des motifs bien propres à atteindre cette fin : « En servant vos pauvres, leur disait-il, pénétrez-vous de cette pensée : Jésus m'a nourri dans son Eucharistie, je veux à mon tour le nourrir dans ses pauvres. » — « Travaillez à être de vraies Filles de la charité en vous consumant de travaux au service du prochain, pour mieux imiter Notre-Seigneur qui a passé toute sa vie dans de durs travaux. Embrassez les pratiques pénibles de votre vocation avec le courage et la joie que montra Notre-Seigneur lorsqu'il se chargea du pesant fardeau de sa croix. Ainsi, ce bon Sauveur déchiré de coups dans sa flagellation vous fera supporter généreusement les fatigues et les labeurs de votre état ; vous compterez pour rien vos insomnies et vos veilles auprès des malades, si vous songez à la nuit cruelle qui précéda sa passion. » — « En souffrant tant de tourments pour l'amour

des hommes, leur disait-il encore, Jésus-Christ se faisait une règle de la volonté de son adorable Père. A son exemple, faites toutes vos œuvres pour l'amour de Dieu et l'avantage du prochain. Montrez-vous constamment zélées pour le service des pauvres, la veille des malades, la visite des prisonniers, le soin des orphelins, des vieillards, des sourdes-muettes, la distribution des aumônes et le soutien de toutes les œuvres dont vous charge la Providence. N'oubliez jamais que par état, vous êtes répandues dans le monde pour y entretenir le feu sacré de l'amour divin. »

C'est ainsi que Mgr Bourget considérait l'exercice de la charité comme un moyen d'apostolat éminemment efficace. Il engageait ses Filles à soulager les corps pour mieux s'insinuer dans les âmes, à l'exemple de Notre-Seigneur qui multipliait les miracles de bonté pour multiplier ensuite les miracles de conversion.



Mgr Bourget désirait incarner bien des vertus admirables dans ses Sœurs de la Providence : l'humilité, la pureté, le dévouement, la bonté, la joie, la douceur et d'autres encore. Pardessus tout, il les voulait simples ! Non d'une simplicité vulgaire, indice de mauvaise édu-

cation, mais de celle qui mérite le nom de vertu et dont l'origine est toute céleste. La vraie simplicité, en effet, est le propre de Dieu, son attribut fondamental ; l'âme qui la possède exerce un charme fascinateur, un empire universel qui, tourné au bien, encourage les efforts vertueux et convertit mieux que le zèle direct et l'éloquence.

Ces fruits désirables, Mgr Bourget les connaissait par expérience. C'était dans le jour le plus serein, par les voies les plus droites que se mouvait sa grande âme. Possédant à un haut degré la simplicité de cœur, fruit du détachement total de soi-même, il aurait voulu que ses Filles vendissent tout pour acheter cette perle de l'Évangile qu'il considérait comme la perfection de l'humilité, ou mieux, comme la perfection d'une Servante des Pauvres.

Le portrait qu'il a tracé de cette vertu nous est resté comme le testament d'un père à sa famille : c'est un véritable idéal de sainteté proposé à nos efforts, un sujet de méditation inépuisable et salutaire. Qu'elle nous paraît belle, cette simplicité qu'il nous montre agissant purement pour Dieu, trouvant en lui son repos, sa consolation unique, ses plus douces complaisances, la seule récompense de ses sacrifices ! Qu'elle nous paraît aimable dans son

oubli de soi, son inclination pour les pauvres et les abandonnés, son éloignement pour les conversations et le bruit du monde, son attrait pour tout ce qui est modeste, humble et vrai ! Qu'elle nous semble héroïque et divine, cette vertu qui ne donne pas un seul de ses regards aux choses de ce monde, qui ne se trouble ni des pertes, ni des accidents matériels, qui garde sa paix en présence des injures et des reproches, parce que son trésor et sa joie sont dans le ciel où rien n'est perdu, où tout se retrouve pour les âmes simples qui ont renoncé aux choses d'ici-bas pour l'amour de Dieu. Elle est vraiment la clé de tous les secrets de la vie intérieure ; elle ouvre tous les trésors du ciel qui sont si admirables que, quand on les possède, on ne peut plus aimer que les choses d'en-haut....

Cet esprit de simplicité, Mgr Bourget désirait l'établir et l'enraciner dans le fond des cœurs, pour qu'il devînt le caractère distinctif et l'esprit propre de notre Communauté. En le recommandant à ses Filles comme un moyen de sanctification, il les y ramenait sans cesse comme à la condition essentielle du succès de leur ministère charitable. Il savait que pour vivre au milieu du monde, s'y faire accepter de tous, y exercer une influence salutaire, elles auraient besoin de ra-

cheter bien des choses par la douce et aimable simplicité. Il fallait qu'auprès des riches, n'affectant jamais ni talent, ni vertu austère, comme étrangères à l'égard d'elles-mêmes et de leur réputation, elles gagnassent les cœurs par une politesse sans art, par des manières franches et naturelles. Il fallait qu'au chevet des malades, dans leurs rapports avec les pauvres, elles portassent un visage serein, une conversation joyeuse, j'allais dire une compassion presque souriante, pour faire oublier aux malheureux leurs souffrances, pour mettre un peu de soleil et de joie dans la mansarde ou la salle d'hôpital. Il fallait enfin que la simplicité leur apprît en toutes choses à tenir un juste milieu entre la réserve et le laisser-aller, l'ouverture de cœur et la discrétion, pour les rendre capables de faire le bien aux personnes du monde que rebutent d'ordinaire une vertu trop rigide ou des manières compassées. « Heureuses serez-vous, mes chères Filles, disait notre bon Père, si vous avez cet œil de la simplicité dont parle Notre-Seigneur ; car, très certainement tout le corps de votre Communauté brillera par les œuvres de justice et de charité. »



Cette aimable vertu, qu'il louait et glorifiait en paroles, brillait dans ses manières et

jusque dans ses écrits. Il n'est pas étonnant qu'on la retrouve dans le texte même des règles qu'il donna à la Communauté, et auxquelles il s'efforça d'attacher fortement nos devancières en religion. On ne saurait dire les peines infinies qu'il s'imposa pour que ces règles fussent parfaitement en rapport avec la fin de l'Institut et, conséquemment, de nature à sanctifier chacun de ses membres.

La Providence, toujours serviable à l'homme de Dieu, en lui ôtant l'espérance d'avoir des Filles de Saint Vincent de Paul, lui avait procuré, par des dispositions particulières, une copie de leurs règles. Notre pieux Fondateur les adopta pour sa famille religieuse après y avoir fait quelques légères modifications. Cependant, avant de les lui donner comme ligne de conduite définitive, il voulut leur imprimer un caractère de sagesse basé sur l'expérience que le temps respecte et que la postérité admire. Ce ne fut qu'en 1858, quinze années après la fondation, qu'il les fit imprimer et en distribua les exemplaires à nos sœurs. Avec quelle maturité, quelle sagesse, quelle défiance de lui-même il avait procédé auparavant au travail sérieux de la revision de ces règles ! Nul détail n'avait été oublié. Mgr Bourget n'était pas de ceux-là qui pensent qu'un esprit élevé ne descend pas aux minuties. Il connaissait trop l'importance de sa tâche pour ne pas

lui donner tout son temps et toute son application, et quarante jours de silence, d'étude et de prière ne lui parurent pas trop longs pour l'exécuter.

Oh ! combien nos sœurs durent tressaillir de joie en recevant le trésor de leurs constitutions, fruit des travaux, des prières et des veilles de leur saint Fondateur ! Celui-ci, en les leur remettant, aurait bien pu leur dire avec émotion, comme saint Vincent de Paul en une semblable circonstance : « Oh ! pauvres mais bienheureuses règles ! vous les avez longtemps attendues, mes Filles, et nous avons différé à vous les donner afin que, les ayant pratiquées pendant de longues années avec fruit et consolation, elles ne vous présentassent rien que vous ne trouviez également utile et aisé pour l'avenir ! » — Il n'emprunta point ce langage, mais son cœur trouva des expressions non moins touchantes :

« Prenez-le pour guide, ce livre, leur dit-il, durant le voyage de votre vie : chaque fois que vous l'ouvrirez, croyez que Notre-Seigneur ouvre sa bouche divine pour vous instruire de vos devoirs ; baisez-le avec affection comme vous auriez baisé ses pieds divins ; lisez-le comme on lit, ou plutôt comme on chante un cantique harmonieux qui charme l'oreille et

réjouit le cœur ; lisez-le comme une lettre que vous envoie votre céleste Époux, pour vous avertir de vos plus petits défauts et entretenir avec vous un saint commerce d'amour. Qu'une de vos résolutions, en terminant vos oraisons, vos actions de grâces après la sainte communion, et vos autres pieux exercices, soit de bien observer toute votre règle, et, entre autres, le point qui vous répugnerait le plus ou que vous auriez transgressé le plus librement. Telles sont, nos très chères Filles, les principales pratiques que nous vous recommandons comme des moyens assurés de parvenir à la perfection de votre état, en accomplissant ponctuellement les règles que nous allons vous imposer au nom de Notre-Seigneur qui vous dit à toutes par notre bouche : « Prenez vous-mêmes et recevez avec une joie toute sainte le joug du Seigneur, car ce joug est doux et ce fardeau est léger. » — « Oh ! qu'il y a de suavité dans ces paroles du divin Époux ! comme aussi elles vont être efficaces pour vous faire étudier, aimer et pratiquer vos saintes constitutions jusqu'au dernier soupir ! »

Filles de la Charité, qu'avons-nous encore besoin de nouvelles exhortations pour nous affermir dans la fidélité à nos règles, si de telles paroles ne produisent aucun effet sur nos âmes ? Mais, grâce à Dieu, leurs accents font

toujours vibrer nos cœurs filiaux, et ils raniment notre ferveur. Oui, Père vénéré, nous recueillons avec empressement tes avis et tes moindres désirs ; nous comprenons tes saintes ambitions pour notre vrai bien. A l'ombre des règles bénies que tu lui traças jadis, tu verras, de là-haut, ta famille religieuse croître, grandir et s'épanouir en grâce et en vertu dans l'exercice constant de l'humilité, de la simplicité et de la charité !

## CHAPITRE VI

### COLLABORATION ACTIVE DE MGR IGNACE BOURGET DANS LES PROGRÈS MATÉRIELS DE NOTRE INSTITUT

Nous venons de voir, en Mgr Bourget, le directeur d'âmes éclairé, prudent et sage. Étudions un peu son rôle dans les progrès matériels de notre Institut.

Sans doute pour ménager leur faiblesse, presque jamais le Seigneur ne laisse voir tout d'abord à ses serviteurs la portée immense des desseins qu'il leur inspire. C'est du moins ce qui arriva au Fondateur de notre famille religieuse. Lui-même se plaisait à le reconnaître dans les termes suivants :

« Lorsque j'ai commencé votre Communauté, disait-il à nos sœurs, je ne pouvais que vous donner ma bénédiction et mes avis. Un pauvre évêque dans la position où je me trouvais ne pouvait rien vous faire pour le temporel.

« Mes plans ne s'élevaient pas bien haut : car, voyez-vous, je sais par expérience que lorsqu'on se tient toujours en bas, la tête ne tourne pas. C'est ce que pensait votre père saint Vincent de Paul quand il disait que ses œuvres étaient petites. Plus il pensait et disait cela, plus le bon Dieu les augmentait et les faisait paraître aux yeux des hommes. De même, plus vous aurez de bas sentiments de vous-mêmes, plus vous vous tiendrez petites aux yeux de Dieu, plus il se plaira à faire croître vos œuvres. Puisse l'expérience, mes chères Filles, vous faire acquérir l'humilité, la simplicité et la charité : c'est ce que je voudrais vous laisser pour dot.

« Mes intentions, en formant votre petite compagnie, étaient d'assembler quelques personnes de bonne volonté pour en faire les servantes des pauvres et des malades, surtout à domicile. J'étais loin de m'attendre qu'en si peu de temps ce petit grain de sénevé, prendrait de tels accroissements, et que les branches de cette Communauté s'étendraient si loin. »

L'œuvre qu'il avait fondée, en effet, devait suivre des développements progressifs au milieu des privations et des épreuves fécondées par la grâce et adoucies par la maternelle protection de la bonne Providence. La fidélité aux prescriptions religieuses avait attiré sur ses Filles des bénédictions spéciales, et bientôt, ceux-là mêmes qui les avaient d'abord accueillies de mauvaise grâce furent heureux de réclamer leurs services.

L'appui de l'autorité épiscopale, on le pense bien, contribua en grande partie, à ce changement d'opinion. Mgr Bourget ne dissimulait à personne sa prédilection pour la Providence. Nos premières sœurs s'étaient groupées autour de lui en des heures pénibles, malgré leur commune détresse ; elles s'étaient formées sous ses yeux, pleines de confiance en lui, avec un parfait abandon, une sainte allégresse, résignées à l'incertitude du lendemain, aux humiliations de chaque jour, aux durs labours. Il était naturel qu'après les avoir mises en état de secourir ses desseins charitables, il se fit d'elles, en toute occasion, des collaboratrices dociles et dévouées.

Dès le mois de décembre 1844, il leur confiait le soin des prêtres âgés, infirmes ou malades. Cette marque de confiance, l'habitude

qu'avait le prélat de les mettre en avant dans le domaine de la charité, gagnèrent aux nouvelles servantes des pauvres les sympathies du peuple et du clergé, et leur attirèrent un bon nombre de sujets. Deux ans s'étaient à peine écoulés depuis leur fondation, qu'elles comptaient déjà un premier établissement à Saint-Isidore de la Longue-Pointe, un second à Laprairie, sans compter l'Hospice Saint-Joseph pour les pensionnaires ecclésiastiques, à peu de distance de la maison-mère. C'était le petit grain de sénévé jeté en terre qui poussait ses premiers germes.

Mgr Bourget s'en réjouissait en bénissant Dieu, lorsqu'une épreuve d'un nouveau genre vint affliger son cœur d'évêque et menacer son œuvre de Fondateur. C'était au mois d'avril 1847. Parti du Canada en septembre 1846, il se trouvait en Europe quand la nouvelle de l'apparition du typhus à Montréal traversa les mers pour l'atteindre au cœur douloureusement.

Informé, il expédie en toute hâte les affaires qui le retiennent en Europe, afin de voler plus vite au lieu où la misère et la douleur l'appellent. Le 27 mai, il reparait à Montréal et se met à organiser les secours. A sa voix, les Sœurs Grises se rendent aux abris de la Pointe-St-Charles, refuges temporaires élevés

hâtivement pour les malheureux émigrés irlandais dont près de huit cents sont atteints du mal. Bientôt, cependant, ces premières gardes-malades ne peuvent plus suffire à la tâche. Mgr Bourget lève alors la clôture des Sœurs de l'Hôtel-Dieu qui se joignent à elles. Puis, il adresse aux nôtres l'invitation attendue avec une sainte impatience d'aller remplacer les Sœurs Grises au poste du dévouement. Fondé depuis quatre ans, notre Institut compte à peine assez de sujets pour l'exercice de ses œuvres courantes. Néanmoins, au premier signe du saint Fondateur, toutes les sœurs, depuis la Mère Gamelin jusqu'à la plus jeune novice, s'offrent au sacrifice avec joie, et douze d'entre elles partent le même jour pour les ambulances.

Non content d'envoyer ses troupes aux plus durs combats de la charité, l'évêque y va de sa personne, et en personne aussi il paie son tribut à la maladie dont il est atteint et souffre plus d'un mois. Les membres de son clergé sont dignes de leur chef. Ils vont tour à tour aux *sheds*, et aucun malade ne meurt sans recevoir les secours de la religion; plusieurs protestants même demandent à rentrer dans le sein de l'Église romaine à leurs derniers moments.

Les âmes, on le sait par l'exemple du Christ-Sauveur, ne s'achètent pas à vil prix.

Pour payer ces conversions, il faut des victimes. C'est dans la milice sacrée de ses prêtres, parmi les rangs de ses vierges que le Seigneur les choisit. Le 13 août, Montréal compte déjà huit prêtres et dix religieuses qui ont succombé sous l'étreinte du fléau.

Des trente-quatre sœurs de notre Communauté employées au soin des malades émigrés, vingt-sept contractent le typhus. Deux sont déjà mortes, une troisième agonise, lorsque Mgr Bourget, craignant la destruction de notre jeune famille religieuse, fait un vœu pour conjurer ce danger. Il promet, au nom des sœurs présentes et futures de l'Institut, qu'elles feront brûler tous les vendredis, à perpétuité, sept cierges en l'honneur de Notre-Dame des Sept Douleurs. Désirant que les premiers cierges posés sur le luminaire soient payés par un pauvre, il en verse lui-même le prix, s'estimant à bon droit le premier pauvre du diocèse. Le ciel exauce tant de prières, de confiance et d'humilité. Après huit mois de ravages, le fléau fléchit enfin, mais non sans avoir fait de nombreux orphelins qui, jetés sur une terre étrangère, sans famille, sans ressources, doivent tout attendre de la Providence. Celle-ci leur vient en aide dans la personne du vénérable évêque de Montréal, son docile instrument.

Au cours de l'épidémie, il avait ouvert l'Hospice Saint-Jérôme-Émilien où cent cinquante enfants d'émigrés avaient été recueillis par nos sœurs. Mais ce n'était pas assez pour le charitable prélat. Il voulait encore pourvoir à leur placement. Son bon cœur rêvait une nouvelle famille pour tous. Dans son mandement du 9 mars 1848, il conseille à ses diocésains d'adopter ces enfants, et bientôt, il a la consolation de voir les citoyens accourir en grand nombre à l'asile Saint-Jérôme pour réclamer ces infortunés. Soixante seulement restent le partage de notre Communauté qui leur assure un honnête avenir.

Deux ans après l'épidémie du typhus, Mgr Bourget voit de nouveau son peuple aux prises avec le fléau non moins terrible du choléra. Dans la nouvelle campagne de charité qu'il organise, il permet à nos sœurs d'aller au chevet des pestiférés sans être accompagnées selon la règle, afin de rendre les secours aux malades plus faciles, plus rapides et plus nombreux.

Cette nouvelle épreuve, cependant, n'est pas le dernier mot des attentions divines à l'égard du saint évêque. Le 8 juillet 1852, un vaste incendie met en ruines sa cathédrale et son évêché. Onze cents maisons sont réduites en cendre et neuf mille personnes jetées sur le

pavé. Mgr Bourget est en visite pastorale à Vaudreuil ; un prêtre accourt lui porter la nouvelle du désastre ; il écoute avec calme, puis, comme autrefois le saint homme Job, il répond : « Dieu nous l'avait donné ; Dieu nous l'ôte : que son saint Nom soit béni ! » Une pensée, toutefois, le préoccupe : celle de ses pauvres. Il s'en informe, et, apprenant que le feu a respecté leur demeure et que l'Asile de la Providence est resté debout au milieu des ruines fumantes, il est tout attendri, des larmes coulent de ses yeux tandis que ses lèvres laissent échapper ces paroles de reconnaissance : « Merci, mon Dieu, d'avoir épargné vos pauvres ! » — C'est ainsi que ce noble cœur se consolait de ses propres afflictions en apprenant le bonheur des autres, surtout quand ces derniers étaient des êtres dignes de compassion et de pitié.

Cette succession d'événements douloureux avait amené dans la vie du prélat une recrue de travaux. Tant de soucis et d'affaires imprévues, jointes aux visites pastorales qu'il entreprenait avec la douce certitude de fortifier, de ranimer les âmes, n'avaient raison ni de son zèle, ni de son énergie. Il serait difficile de calculer la somme d'efforts qu'il consacrait à l'unique gloire de Dieu.



Nous avons vu Mgr Bourget s'intéresser aux missions canadiennes éloignées, et leur donner, bien qu'il connût lui-même de grands besoins, non pas des sujets dont on se passe avec plaisir et dont les œuvres restent stériles à cause de leur inexpérience, mais des hommes vraiment animés de l'esprit de Dieu et guidés par un réel besoin de sauver les âmes. A un cœur si désintéressé, on pouvait donc tout demander, tout confier, et généralement, ce qu'on lui confiait de préférence c'étaient des besoins et des peines, ainsi qu'on a pu le constater dans le cas de Mgr Provencher, l'apôtre des Missions de la Rivière-Rouge.

Un autre évêque-missionnaire, dans le territoire de l'Orégon, celui-là, Mgr Augustin-Magloire Blanchet, évêque de Nesqually, subit à son tour cette loi de la pauvreté expansive qui semble être un besoin inhérent à notre nature. Cette fois, c'étaient des religieuses qu'il demandait à son collègue, des Sœurs de la Providence qu'il avait connues étant chanoine de la cathédrale de Montréal et procureur de l'évêché.

Une semblable requête était tout-à-fait inattendue pour notre Père-fondateur. Son premier plan dans l'érection de notre petite Com-

munauté avait été circonscrit dans des limites assez étroites. Il lui semblait que la sphère du zèle de ses Filles ne devait pas dépasser les limites de son diocèse. Mais la Providence, qui se sert de la faiblesse pour vaincre la force, et de la folie de la croix pour confondre la sagesse du siècle, en avait disposé autrement dans ses inscrutables desseins. Après plusieurs jours de prières et de réflexion, l'œuvre des missions lointaines fut acceptée par l'Institut le 26 avril 1852. Quelques mois plus tard, cinq des nôtres partaient pour l'Orégon. Mais le Seigneur les avait destinées à la terre du Chili, et ce fut là qu'il dirigea la petite caravane, encore inconsciente du rôle bienfaisant qu'elle allait bientôt remplir sur les rivages hospitaliers de l'Amérique du Sud.

Mgr Blanchet, déçu dans ses espérances, avait supporté en homme de Dieu l'épreuve dont l'évêque de Santiago devait bénéficier. Toutefois, n'ayant pas renoncé à un établissement qu'il jugeait utile à sa jeune Église, il renouvela, auprès des supérieures de notre Communauté, la requête qu'il leur avait adressée quatre ans auparavant. De nouveau, le conseil se réunit, et ce fut pour donner au prélat une réponse affirmative. Mgr Bourget s'était prudemment abstenu d'assister aux délibérations, pour laisser à nos sœurs la pleine

liberté de leur décision et tout le mérite du sacrifice qu'il attendait secrètement de leur générosité. Mais ici encore, il devait goûter l'amertume de la calomnie et fournir sa part de sacrifices personnels. La résolution du conseil ne fut pas plutôt connue au dehors, qu'on accusa le saint prélat de « prendre plaisir à immoler ses Filles » en exigeant d'elles des renoncements héroïques; il fut taxé d'imprudence, blâmé dans la prétendue exagération de son zèle. Ah! si le mérite des serviteurs de Dieu se mesure sur les bienfaits que procurent à l'Église et à l'humanité leurs œuvres engendrées dans la douleur et la contradiction, à celle-ci Mgr Bourget doit sans doute les plus brillants rayons de gloire qui couronnent son front là-haut!

Cependant, les oppositions rencontrées à l'extérieur furent bientôt doublées d'obstacles à l'intérieur. Quand il fut question de nommer les sœurs à la nouvelle mission, il parut évident que le départ de quatre ou cinq sujets en plein exercice des œuvres mettrait en souffrance les emplois de la maison-mère. On cherchait vainement des combinaisons pour combler les vides, et l'affaire était sur le point d'échouer quand notre vénéré Fondateur, plus soucieux du bien des âmes que de ses propres besoins, eut la pensée de sacrifier les sœurs

employées au soin de la cathédrale et de l'évêché, ce qui permit aux missionnaires de partir sans laisser leurs offices vacants.

On le voit, tant d'obstacles réunis n'avaient pu déconcerter Mgr Bourget dans la poursuite d'une entreprise qu'il avait si fort à cœur. Comme les saints, ces voyants prédestinés que la grâce de Dieu éclaire, il savait découvrir l'action divine à travers l'épais brouillard des contradictions humaines. Il savait prier, attendre en paix et espérer. Et comme il n'avait aucune des ambitions de ce monde, le ciel finissait toujours par céder à son courage surhumain, à son invincible confiance.

Cette fois encore, la Providence donna raison à la prétendue folie du Père-fondateur et au zèle extravagant de ses Filles. Fondé en 1856, l'établissement de Vancouver, plante délicate longtemps battue des vents et de l'orage, a pris de profondes racines dans le sol. Des rameaux vigoureux sont sortis de ce tronc heureusement fécondé par les sueurs et par les larmes des premières fondatrices : la province du Sacré-Cœur, qui compte aujourd'hui vingt et une maisons disséminées dans le Washington, l'Orégon et la Californie, est une des plus florissantes de l'Institut. Grâces en soient rendues à Dieu et à son serviteur qui a si puis-

samment secondé les efforts de nos premières missionnaires !



C'est encore à Mgr Bourget qu'il faut faire remonter, après Dieu, la naissance ou le succès de l'œuvre des sourdes-muettes et de celle des aliénés.

La première, commencée à Saint-Isidore de la Longue-Pointe, compta à son début plus d'opposants que d'amis. La nouveauté du système d'enseignement à donner aux sourdes-muettes, le manque de ressources pour acquérir le matériel scolaire indispensable, pour loger, nourrir et habiller ces élèves appartenant en grande partie à la classe pauvre, créaient des obstacles de nature à stériliser les généreuses initiatives des directrices. A ces difficultés devaient bientôt s'en joindre de nouvelles, plus déconcertantes encore. L'utilité de l'œuvre échappant au plus grand nombre, elle ne reçut pas les sympathies de ceux qui auraient pu lui venir en aide, et on alla même jusqu'à dissuader les supérieures de la poursuivre.— Mis au courant de tout, notre Fondateur, avec son calme ordinaire, dissipa en deux mots les perplexités de ses Filles : « Laissez dire et faire ; poursuivez l'entreprise. » Il n'en fallait pas davantage pour

ranimer leur confiance et les soutenir au milieu des épreuves et des contradictions. Bientôt, d'ailleurs, le succès répondit à leurs sacrifices, et Mgr Bourget, qui avait suivi les développements de cette œuvre, comprit qu'il était temps de lui assigner un local conforme à ses besoins. Ne pouvant payer de sa bourse, il mendia et il obtint, en 1863, le don d'un vaste terrain situé dans le haut de la rue St-Denis, à l'endroit même où se trouve actuellement l'Institution des Sourdes-Muettes.

Quant à l'œuvre des aliénés, on peut dire que notre Communauté ne l'eût jamais entreprise, sans l'intervention de ce digne Père. De nombreuses considérations, en effet, avaient tout d'abord engagé les conseillères de l'Institut à refuser les offres du gouvernement au sujet de l'ouverture d'un asile pour le soin des aliénés. Mais Mgr Bourget ayant manifesté des vues contraires, les supérieures de l'Institut, fidèles à leur programme de soumission filiale, entrèrent immédiatement dans les intentions de l'évêque et acceptèrent sans plus d'hésitations la tâche difficile et délicate qu'on leur proposait. Elles n'eurent pas lieu de s'en repentir. Pourtant, que d'inquiétudes, que de craintes assaillirent les premières directrices de l'œuvre, défiantes de leurs capacités et de leur savoir-faire ! Confident

de leurs alarmes, Mgr Bourget leur dit un jour : « Ne craignez rien, mes sœurs ; afin que vous puissiez exercer sur vos malades la surveillance nécessaire et leur donner les soins convenables le bon Dieu vous fera trouver dans vos patients ; eux-mêmes des auxiliaires précieux. Mes Filles, vous faites l'œuvre de Dieu : Dieu vous protégera. » Ces paroles eurent un effet aussi admirable qu'imprévu. De ce jour, la divine Providence daigna pourvoir à tous les genres de besoins qu'éprouva l'œuvre des aliénés, dans ses diverses étapes vers un progrès qui témoigne aujourd'hui des bénédictions accordées à l'obéissance aveugle de nos anciennes Mères envers notre saint Fondateur.

Terminons ici cette courte analyse des bienfaits dont Mgr Bourget favorisa notre Institut. Ces bienfaits ne se comptent pas, mais le souvenir évoqué de ceux que nous rappelons en cette modeste biographie suffit pour assurer à la mémoire de ce Père vénéré un culte immortel de reconnaissance et d'amour filial au sein de notre famille religieuse.

## CHAPITRE VII

DERNIÈRES ANNÉES DE L'ÉPISCOPAT DE  
MGR IGNACE BOURGET — SA RETRAITE — SA MORT

Aux premières années de fondation de notre Institut, Mgr Bourget répétait souvent à nos mères et sœurs ces remarquables paroles qu'elles nous ont religieusement conservées: « Le succès est accordé à la souffrance; Dieu soumet à de rudes épreuves les âmes qu'il destine à quelque fonction importante et dont il veut se servir pour opérer quelque bien; il ne fait réussir leurs œuvres et ne perfectionne leur vertu qu'à proportion de leur bonne volonté à souffrir. » A son insu, le vénérable évêque traçait là, brièvement, l'histoire de toute sa vie.

Disons-le, en effet, car sans cela, sa vertu et la fécondité de ses travaux deviendraient à notre admiration inquiète une pieuse énigme ou une ingénieuse fiction; disons-le pour justifier ses propres assertions: Mgr Bourget connut des adversités pénibles qu'il supporta vaillamment. Rien n'a manqué à sa vertu de ce qui pouvait la rendre véritablement héroïque, ni souffrances du corps, ni angoisses de l'âme, ni contradictions de la part des hommes, ni afflictions venant de Dieu. Il connut même

des jours de suprême détresse où, dépourvu de tout, sans abri, sans cathédrale, sans ressources, en butte à des malveillances toujours en éveil, il se vit exposé à l'outrageante pitié des ennemis de l'Église auxquels ses malheurs mêmes donnaient du prestige.

Parce que l'évêque de Montréal se montrait tenace à défendre la vérité contre l'erreur, parce que ses œuvres étaient belles et nombreuses, parce qu'il faisait preuve envers tous d'une bonté inlassable, il se fit de son peuple un admirateur et un ami. Mais il arriva, par contre et pour les mêmes raisons, qu'il eut, comme le divin Maître, des envieux et des calomnieurs.

Nous l'avons vu, pasteur vigilant, se consumer de jour et de nuit à la recherche du plus grand bien, mettant dans cette poursuite l'ardeur infatigable et l'enthousiasme de la vertu, ayant le bonheur d'avoir et d'inspirer la foi, de pratiquer et de susciter la charité. Nous l'avons vu, apôtre de toutes les nobles causes, allant chercher dans leurs foyers lointains des collaborateurs précieux, fondant et soutenant des institutions que des besoins impérieux réclamaient, rassurant les familles en sauvegardant la surveillance de l'éducation, se

trouvant partout enfin où l'activité épiscopale peut produire des fruits de salut et réaliser pour la société un bien spirituel et matériel quel qu'il fût.

Malheureusement, il n'eut pas la consolation de voir éclater à tous les yeux la pureté de ses motifs, l'urgence de ses raisons, la réalité des besoins qu'il s'efforçait de soulager. Diversement méconnu, abandonné à l'occasion, parfois trahi, il a souffert des tourments sans nombre et versé dans le cœur de son Dieu bien des larmes amères.

La grâce divine, cependant, ne fit jamais défaut à l'admirable prélat, et on ne voit point que son courage ait faibli en aucune occasion. Que lui importait, au fond, la malice des hommes ! S'il en souffrait dans l'intime de son âme, il savait qu'en allant à Dieu par la recherche des âmes, il acquérait des mérites que le sacrifice de ses bonnes intentions, stérilisées par eux, venait encore augmenter en maintes circonstances. D'ailleurs, les partisans du bien formant la masse presque totale de son diocèse, savaient à quoi s'en tenir sur les actes de leur évêque qui, dans toute sa conduite, ne cherchait que la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

En 1872, lors de son jubilé sacerdotal, Mgr Bourget avait été l'objet d'enthousiastes démonstrations; il avait reçu des témoignages non équivoques d'affection et de dévouement, avec les vœux sincères du peuple et du clergé pour la prolongation de son épiscopat. Sa santé, bien que compromise à certaines époques par des labeurs excessifs, semblait lui promettre encore de nombreuses années d'action, et malgré ses soixante-treize ans, l'évêque lui-même se sentait la force de répéter le mot de saint Martin: « Si je puis encore être utile, je ne refuse pas le travail. » Il s'était donc remis aux occupations de sa charge, gouvernant son diocèse d'une main que la vieillesse n'avait pas affaiblie.

De tout temps, Mgr Bourget avait porté un vif intérêt aux prêtres âgés ou infirmes. L'Hospice Saint-Joseph, qu'il avait ouvert pour eux en 1845, ne répondant plus à sa première destination après la construction du nouvel évêché dans l'ouest de la ville, il érigea, en juin 1874, l'Hospice du Sacré-Cœur situé sur la rue Mansfield, non loin de la demeure épiscopale, et il en confia la direction à notre Institut.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis qu'il avait si paternellement pourvu à

la sécurité des vétérans du sanctuaire, lorsqu'une grave maladie vint mettre sa patience à l'épreuve. Jusque-là, Mgr Bourget s'était fait soigner à l'Hôtel-Dieu ; cette fois, nos sœurs du nouvel Hospice eurent la consolation de lui prodiguer leurs soins. Malgré la violence de l'attaque et les complications qui survinrent, la robuste constitution de leur vénéré patient triompha du mal, mais il resta faible et souffrant jusqu'à la fin de sa vie.

Depuis cette époque, Mgr Bourget demeura à l'Hospice du Sacré-Cœur. N'allant à l'évêché que pour les affaires indispensables, il se trouva délivré en partie des audiences nombreuses qui lui enlevaient un temps précieux, et il put se donner avec plus d'assiduité aux graves questions qui agitèrent la fin de son épiscopat. Les intérêts de notre Communauté qui soutenait alors en justice le procès du « Sirop de Gomme d'épinette » ne le trouvèrent pas indifférent. Ce fut à cette cause qu'il essaya ses premières forces de convalescent, prenant parfois sur son sommeil le temps dont il avait besoin pour rédiger les mémoires nécessaires à nos avocats. Lorsque ceux-ci, devant des obstacles qui leur paraissaient insurmontables, étaient sur le point de renoncer à la lutte, notre Fondateur les encourageait : « Ne craignez pas, leur disait-il en souriant ; c'est la

cause des pauvres que vous défendez ; allez de l'avant, Dieu sera avec vous. » Il ne se trompait point. L'heureux succès de cette affaire justifia sa confiance et lui assura, une fois de plus, la reconnaissance de notre famille religieuse.

L'importance des questions diocésaines qu'il avait à régler à cette époque obligeait l'évêque à des labeurs auxquels sa santé précaire ne put résister longtemps : une fièvre presque continuelle jointe à des insomnies fréquentes l'épuisèrent peu à peu.

Au mois de juillet 1876, bien que souffrant depuis quelques jours, il présida le premier concile des évêques de la province de Québec, rassemblé à sa demande, pour délibérer en commun sur les intérêts des différents diocèses. Il fut l'âme ardente de cette auguste assemblée, comme il en avait été la lumière ; mais les réunions qui durèrent trois jours consumèrent ses forces. Le soir même de la clôture, il dut prendre le lit et, peu après, le mal s'aggravant, recevoir le saint Viatique et l'Extrême-Onction. Rien de touchant comme la manière dont il se prépara à mourir. L'intensité de ses souffrances semblait avoir redoublé l'ardeur de son amour pour Dieu. Sa figure s'enflammait dans la prière, et le feu divin qui consumait son cœur

se trahissait sur ses lèvres en paroles de résignation, en actes de foi vive, en sentiments d'une piété angélique. Nos sœurs qui l'assistèrent en cette circonstance, ne pouvaient s'empêcher d'admirer les merveilles que la grâce de Dieu opérait dans l'âme de son serviteur. On eût dit qu'à ce moment, plus que jamais, le divin Maître lui avait prêté quelque chose de son Cœur pour aimer le prochain. Loin d'absorber son attention, les douleurs aiguës semblaient donner à l'héroïque patient une présence d'esprit extraordinaire, et rappeler au souvenir de sa tendresse paternelle tous ceux que la pensée de le perdre rendait inconsolables ! Pour ses prêtres, pour ses religieux et ses religieuses, pour tous ceux enfin qui venaient le voir et solliciter une bénédiction qu'ils croyaient être la dernière, Mgr Bourget avait un bon mot, une parole d'édification, un sourire qui dissimulait son état de souffrance et rendait quelque espoir aux visiteurs.

L'esprit de prière, la charité, la patience, une reconnaissance sans bornes pour les moindres services, telles étaient les vertus dont s'édifiaient journellement les infirmières de l'Hospice du Sacré-Cœur auprès de leur auguste malade. Dans ce concert qui les charmait, une note dominante, harmonieuse entre toutes,

semble surtout les avoir ravies, si l'on en juge par les chroniques de ce temps : celle de la soumission au bon plaisir divin. Toute parole d'espoir ou de sympathie adressée à leur vénéré patient, ne trouvait en son âme et sur ses lèvres d'autre écho que celui-ci : « Je veux accomplir la sainte volonté de Dieu. Oui, c'est vraiment ce qu'il y a de mieux pour moi ; de la sorte, je ne puis me tromper sur mon vrai bien. Ne dois-je pas me confier à elle ? ô volonté de Dieu, vous êtes tout aimable ! qu'on est heureux de vous aimer, de vous accomplir ! qu'on est malheureux quand on ne vous aime pas ! »

Des dispositions si parfaites furent agréables au Seigneur : contre toute prévision humaine, il exauça les prières de tout un peuple et rendit la santé à l'évêque. La convalescence fut longue et Mgr Bourget ne se remit qu'imparfaitement, mais il plut à Dieu de prolonger encore neuf ans cette belle existence que les jeunes générations sacerdotales pouvaient se proposer comme modèle.

A partir de cette époque, le diocèse ne devait plus l'avoir à sa tête en qualité de premier pasteur. Mgr Ignace Bourget le gouvernait depuis trente-six ans. Pendant ce long épiscopat, des maladies fréquentes, jointes aux

excès d'une vie laborieuse et austère, avaient miné son corps robuste. Éprouvé dans son honneur, dans son courage, dans sa vertu jusqu'à l'endurance héroïque, il avait gardé son âme vaillante, mais la vieillesse lui apportant un surcroît d'infirmités à une époque où le poids de sa charge devenait plus accablant, il crut comprendre que le ciel ne lui ménageait plus, à son grand âge, que l'office de la prière et le silence de la retraite, pour mieux passer d'une vie pleine de douleurs dans la bienheureuse éternité.

Au mois de juin 1876, il offrit donc à Rome sa démission qui fut acceptée. Le Père de la catholicité jugea qu'il avait assez chèrement payé le repos, et pour lui donner une dernière marque d'estime en le déchargeant de la conduite du diocèse, il le nomma archevêque de Martianopolis.

L'Hospice du Sacré-Cœur, où Mgr Bourget résidait depuis novembre 1874, étant situé dans un centre commercial, ne lui offrait guère une retraite en harmonie avec ses besoins. Bientôt, une seconde attaque du mal dont il avait souffert l'ayant de nouveau terrassé, on comprit que pour conserver une existence si précieuse, il fallait procurer au vénérable vieillard le repos, la solitude, le bon air que réclamait sa santé.

L'évêché traversait alors une crise financière qui ne permettait pas à l'amour filial de trouver aisément à ce projet une solution satisfaisante. De son côté, Mgr Bourget se trouvait les mains vides. S'étant toujours rangé le premier parmi les pauvres de son troupeau, il venait de couronner son épiscopat par un acte de suprême détachement, en ne réclamant point la pension à laquelle il avait droit à Rome. « J'ai mieux aimé, disait-il, me remettre entre les bras de la divine Providence. Elle est toujours venue à mon aide jusqu'ici; pourquoi m'abandonnerait-elle sur mes derniers jours? » Cette bonne Providence, en effet, qu'il avait inlassablement invoquée toute sa vie, se pencha encore sur lui en cette heure de suprême dénuement.

L'évêché possédait une magnifique résidence au Sault-au-Récollet. On décida d'en faire la demeure du vénérable prélat, et d'en confier le soin à notre Communauté qui accepta avec empressement ce poste d'honneur.

Depuis l'époque de sa démission, Mgr Bourget recevait, de la caisse ecclésiastique, une modeste pension qui permettait à nos sœurs de lui donner les soins exigés par son état de faiblesse et ses continuelles souffrances. Mais lorsque la Corporation épiscopale se trouva

dans de mauvaises affaires, le saint vieillard renonça à ce modique revenu. Lui, qui avait jadis donné si largement aux pauvres, se vit dès lors réduit à vivre d'aumônes. Disons-le à l'honneur du clergé, des communautés religieuses et des fidèles, ces aumônes furent toujours généreuses, et elles suffirent amplement aux besoins de l'illustre indigent. Grâce à elles, la Résidence Saint-Janvier du Sault-au-Récollet se vit bientôt pourvue du mobilier nécessaire, et les prêtres furent heureux, en allant visiter leur ancien évêque, de le trouver dans une situation digne de son rang et de ses mérites.

Mgr Ignace Bourget prit possession de sa nouvelle demeure le 16 juin 1877. Il y trouva la chère solitude qu'il aimait, et sa vie devint dès lors, plus que jamais, un exercice de piété ininterrompu. La prière était pour lui un besoin toujours renouvelé, le repos par excellence : c'était sa joie et sa vie. La contemplation, les entretiens intimes avec Notre-Seigneur, le souvenir habituel de la présence de Dieu, tel était le fond de sa vie journalière. Les noms sacrés de Jésus et de Marie revenaient sans cesse sur ses lèvres ; il voyait en tout l'action de la Providence et s'y abandonnait, à l'exemple des saints, avec une simplicité d'enfant.

Son attrait pour la pénitence n'était pas moins admirable. De tout temps, il avait porté une sainte envie aux membres des ordres religieux adonnés à la pratique habituelle de la mortification. Évêque, on l'avait vu maintes fois entraîné par son amour pour la pénitence, oublier sa dignité et donner aux jeunes clercs ou aux novices des maisons qu'il visitait, l'exemple des exercices les plus humiliants pour la nature. Ce fut là, sans doute, ce qui fit dire à quelques-uns que si l'évêque de Montréal s'était trompé en quelque chose, c'était dans son trop grand ascétisme, incompatible, selon eux, avec l'éminence de sa position, et rendant parfois sa manière de vivre semblable à celle d'un moine plutôt qu'à celle d'un évêque. A ceux-là, on aurait pu rappeler l'exemple des prélats illustres auxquels l'Église a décerné l'auréole des saints, et dont les vies admirables forment les plus belles pages de l'hagiographie. Heureux les prélats qui n'ont d'autre faute à se faire reprocher que l'austérité de leur vie et leur exactitude à suivre la doctrine sévère de l'Évangile !

Livré dans sa retraite, à la contemplation des années éternelles, l'archevêque de Martiropolis s'intéressait encore de toutes manières à l'honneur de la religion et au salut des âmes, offrant à Dieu, pour l'Église en général, les

cruelles souffrances physiques et morales qu'il ne cessait d'endurer avec une angélique résignation.

A la Résidence Saint-Janvier, comme partout ailleurs, les pauvres l'avaient suivi. Ils y venaient, malgré une distance de deux lieues, solliciter de celui qu'ils appelaient « le saint évêque » la pitié, les secours, et même la guérison de leurs maux corporels, tant était grande la confiance qu'inspirait la vertu de l'illustre prélat. Cette foi simple et profonde touchait le cœur de Dieu, et souvent, par l'entremise de son fidèle serviteur, il accordait les grâces temporelles demandées, toujours quelque faveur spirituelle, quelque lumière, un plus grand désir des choses du salut à ceux qui avaient contemplé la figure sereine et douce de Mgr Bourget, entendu sa parole et reçu ses paternelles bénédictions.

Pas plus que des pauvres et des fidèles, Mgr Bourget, dans sa solitude, n'avait pu être oublié de ses prêtres et de ses collègues dans l'épiscopat. Il ne se passait guère de semaine qu'il ne fût visité par quelqu'un d'entre eux. Éclairant les uns de ses conseils, aidant les autres de ses prières, les édifiant tous par sa vertu, il trouvait moyen de se rendre encore utile aux âmes.

Nos sœurs de la Résidence n'étaient pas des dernières à ressentir les effets de son ardente charité. Comme aux meilleurs jours de sa vie sacerdotale, le saint vieillard, quand il parlait des choses du salut, trouvait des accents onctueux, des expressions de physionomie et de terme qui étaient comme le rayonnement du foyer d'amour divin dont son cœur était embrasé. Sa phrase nette et précise coulait toujours de source, avec une sorte d'abandon qui allait droit à l'âme, et une simplicité évangélique qui lui donnait toute sa grâce. Aussi quelle n'était pas l'avidité de ses Filles à l'entendre ! Avec quelle reconnaissance elles bénissaient Dieu de leur conserver un tel Père !

Un des derniers et des plus importants services que Mgr Bourget rendit à notre Institut fut la révision et la correction de nos saintes règles, en 1878. Lors de la formation du conseil généralice, en 1866, il avait effectué une première fois ce travail et fait préparer un Coutumier qu'il corrigea et amplifia avec soin. En 1878, lorsqu'il fut question d'obtenir l'approbation du Saint-Siège pour nos Constitutions, Mgr Fabre, évêque de Montréal, confia à notre vénéré Fondateur le soin de les reviser avant de les présenter à Rome.

Mgr Bourget se prêta à cet acte important avec une bienveillance toute paternelle et un grand esprit de foi. Il lut et relut nos saintes règles, se livra avec un redoublement de ferveur à la prière et au recueillement, demanda à nos sœurs des prières spéciales en vue d'obtenir les lumières du Saint-Ésprit, se mit avec ardeur à la tâche que l'autorité épiscopale lui avait confiée, et à laquelle il soumit humblement son travail une fois achevé.

On voit par là que Mgr Bourget, bien que retiré de la vie active, coulait encore des jours fructueux et utiles. C'est ainsi qu'il se consumera de travaux pour la gloire de Dieu, jusqu'à ce qu'enfin un dernier acte de sublime dévouement le fasse tomber sur la brèche, victime de son devoir et de sa charité. Cet acte, on ne l'a pas assez apprécié, il nous semble, ou du moins, on ne l'a pas assez loué, sans doute parce qu'il parut très simple à la vertu habituellement héroïque de l'inimitable prélat. C'est pourquoi nous en parlons ici avec quelques détails.

En 1880, la Corporation épiscopale, ne trouvant pas facilement du crédit pour ses affaires, avait dû faire appel à la générosité du clergé et des fidèles pour équilibrer son budget. Un tel état de choses était de nature à amoin-

---

drir le prestige de l'autorité ecclésiastique et à paralyser les œuvres religieuses du diocèse. Il n'en fallait pas davantage pour émouvoir le cœur de Mgr Bourget. Bien que souffrant depuis quelques jours, il retrouva à cette nouvelle une énergie extraordinaire, sollicita et obtint de Mgr Édouard-Charles Fabre, l'autorisation de parcourir le diocèse en vue d'intéresser les fidèles au sort de l'évêché.

C'est alors qu'on vit se renouveler en notre pays des scènes dignes des plus beaux temps du christianisme, des plus grands jours de notre histoire : d'un côté, l'héroïsme sacerdotal, et de l'autre, la divine et irrésistible influence de la vertu sur les populations.

Malgré ses quatre-vingt-deux ans et ses infirmités, le vieil archevêque de Martianopolis, comme rajeuni par le besoin de se dévouer, surmonte la faiblesse de son corps et se met en route. On est en plein hiver ; les chemins sont difficiles, la neige recouvre les campagnes, le vent du nord souffle avec violence : rien ne l'arrête. Sans douter de ses moyens, confiant dans l'affection de ses anciens diocésains, confiant surtout dans l'assistance de Dieu qu'il a consulté et prié, et de la Vierge Marie qu'il a prise pour compagne de son voyage, il entreprend la tournée du diocèse.

Le peuple, qui n'espérait plus revoir son ancien évêque, se porta au-devant de lui avec un véritable enthousiasme. Les prêtres accoururent lui présenter leurs hommages dans les différents endroits où il était attendu. D'après la volonté expresse de Mgr Fabre, Mgr Bourget officiait pontificalement dans les églises paroissiales. Qu'il était beau, ce vieillard, revêtu des habits pontificaux, avec sa chevelure blanche comme la neige, son regard doux et modeste, sa démarche lente et majestueuse ! Un caractère de dignité inimitable, apanage de la sainte vieillesse, se joignait chez lui à une physionomie souriante et sereine vers laquelle on se sentait invinciblement attiré. Il n'est pas étonnant qu'avec cet aspect et le crédit de son éminente vertu, il excitât sur son passage l'admiration des foules qui frémissaient, courbées sous sa bénédiction paternelle.

Voici ce qui avait lieu dans chaque paroisse où s'arrêtait le bon prélat. A l'issue de la messe pontificale, un prêtre lisait aux paroissiens le document où Mgr Bourget leur exposait la situation de l'évêché pour lequel, une fois encore, il venait leur tendre la main. Le peuple ne pouvait contenir son émotion en présence de ce vieillard brisé par les ans, meurtri par la souffrance. A la vue de ce grand pauvre du bon Dieu qui parcourait les campa-

gues et qui passait, souriant encore par la grâce de la charité, on versait des larmes d'attendrissement, et les pleurs de pitié se cristallisaient en grêle d'or dans l'escarcelle du noble mendiant.

Que de fois, en déposant leur offrande aux pieds de leur vieux Pasteur, les fidèles pieusement distraits, le regard attaché sur lui, oublièrent un instant de se relever pour céder la place à d'autres ! Combien de mères faisaient leur aumône par l'entremise de leurs petits enfants, afin que l'évêque pût les voir et poser sur leur tête sa main caressante et bénissante ! — Au sortir du sanctuaire, une scène non moins touchante se déroulait dans la sacristie. Là, les malades, les boiteux, les infirmes s'étaient réunis pour entendre le prélat. Mgr Bourget parcourait leurs rangs avec bonté, consolait les uns, conseillait les autres, faisait espérer la guérison à celui-ci, confirmait l'espoir de celui-là, enseignait à tous la patience et leur promettait le secours de ses prières. Tant qu'il n'avait pas adressé la parole à chacune de ces âmes affligées, on lui rappelait en vain l'heure tardive de la matinée et son besoin de repos.

Tel était Mgr Bourget en 1881. Ses collectes, commencées au mois de janvier, furent interrompues au mois d'août par le voyage

qu'il fit à Rome. C'était le huitième de ce genre qu'il entreprenait pour la gloire de la religion. De retour au mois d'octobre, il reprit ses courses à travers le diocèse, émerveillant tout le monde par la vigueur incroyable dont il faisait preuve au milieu de tant de fatigues. La confiance de Mgr Bourget en la générosité des fidèles n'avait pas été excessive. Il rapporta à l'évêché un appréciable montant qui contribua à rétablir, en grande partie, le crédit de la Corporation.

Au mois de novembre 1882, l'archevêque de Martianopolis célébrait, dans l'action de grâces, le soixantième anniversaire de son ordination. Cette fête pieuse, jetée sur les ombres d'une vieillesse déclinante, parut comme le dernier rayon d'un coucher de soleil. Désormais, la tâche de l'illustre évêque de Montréal était remplie en ce monde. Sa dernière grave maladie lui avait laissé des douleurs qui ne lui donnaient plus guère de répit, et son acte de dévouement à l'évêché devait être pour lui comme le dernier geste de ces mourants maguanimés, héros déjà blessés, qui tombent en se dressant pour un suprême effort.

Depuis 1883, Mgr Bourget avait dû, sur l'ordre de l'oculiste, renoncer à la récitation du bréviaire et se contenter de dire la messe *De*

*Beata.* Il célébra pour la dernière fois en la fête de l'Immaculée Conception de 1884. Vers cette date, il dut s'aliter, et sa vie ne fut plus qu'une alternative de mieux et de rechutes. La foi, la force dans la souffrance, la confiance en Dieu, le zèle des âmes, la soif de la sainte communion et le désir du ciel brillèrent en lui plus que jamais dans les derniers mois qui précédèrent sa mort. Il se fit de son lit de douleurs un trône de mérites et de gloire, n'adouciſſant ses suprêmes épreuves que par la prière, et répétant sans cesse au Dieu qu'il avait si bien servi, les protestations de son amour et de sa fidélité.

La veille de sa mort, ses douleurs devinrent atroces. Il exprima alors le désir de recevoir le saint Viatique et l'Extrême-Onction, ce qui lui fut accordé. On conçoit sans peine avec quelle piété il reçut les derniers sacrements. Ayant demandé pardon à tous ceux envers qui il pouvait avoir quelque tort, il pria avec l'ardeur d'un séraphin, et recommanda à Dieu la sainte Église, le diocèse et son premier pasteur, le clergé, les communautés religieuses et les fidèles du diocèse. Il ajouta ensuite :

« Je sens que ma dernière heure approche. C'est très probablement la dernière fois, ô mon divin Créateur, que je vais vous recevoir sur cette terre. Dans quelques heures, j'espère être

admis à vous contempler face à face. J'en suis bien indigne. Toute ma crainte, c'est de ne pas vous recevoir aussi dignement que je le devrais. Mais, ô mon Dieu, je me jette avec confiance dans les bras de votre infinie miséricorde. Je meurs avec la ferme confiance que vous allez me recevoir. Oui ! Dieu va me faire miséricorde et je vais être admis à le voir face à face et à jouir de sa présence pour toute l'éternité ! »

Ces paroles étaient entrecoupées de spasmes et de gémissements étouffés qui trahissaient un état de grandes souffrances. Cependant, l'auguste mourant conservait une lucidité d'esprit parfaite, la plus profonde paix de l'âme. Pour le moindre soin, pour la plus légère attention, il se confondait en remerciements et demandait à Dieu de récompenser ceux qui lui faisaient quelque bien.

Peu d'instants après avoir récité une dernière fois l'acte de contrition parfaite, l'illustre Mgr Bourget rendit paisiblement son âme à Dieu, dans l'après-midi du 8 juin 1885, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, sept mois et neuf jours.

Le Seigneur venait de retirer de ce monde l'une des plus grandes lumières, l'un des plus saints personnages dont il lui ait plu de favoriser l'Église du Canada. Le peuple tout entier le comprit. On ne saurait dire de quelles

larmes et de quels regrets il honora, à cette heure surtout, le grand évêque qui, depuis soixante-trois ans, s'était comme identifié avec les affaires et les œuvres du diocèse de Montréal. Un concert de louanges, que pas une voix discordante ne vint troubler, s'éleva en même temps de toutes les parties du pays à l'adresse de l'illustre défunt. Il n'y a que les saints, croyons-nous, à qui Dieu réserve, malgré les ombres du temps et les disputes des hommes, une telle unanimité de bénédictions. Aussi, a-t-on vu se produire, aux funérailles du second évêque de Montréal, des scènes analogues à celles qui ont immortalisé la vie et la mort des grands serviteurs de Dieu. Lorsque la dépouille mortelle de Mgr Ignace Bourget, transportée du Sault-au-Récollet à l'église Notre-Dame, eût reçu des évêques, du clergé, des corps religieux et sociaux, des fidèles, les honneurs qu'elle méritait; lorsqu'on eût donné à la cérémonie funèbre un cachet de solennité qui rappelait une apothéose plutôt qu'un deuil, et que le caveau de la cathédrale se fût refermé sur les restes précieux de l'inoubliable prélat, l'assistance nombreuse des prêtres aussi bien que des fidèles, mue par un sentiment unanime de vénération et de piété, s'empara avec une sainte avidité des objets qui avaient servi à l'auguste défunt et touché à

son corps. La mitre, les oreillers, les draps, les linceuls furent divisés en mille morceaux que se partagea la foule considérable réunie autour de la crypte.

Au sein de notre famille religieuse, la perte de ce Père bien-aimé causa une affliction profonde que seules les pensées de la foi purent adoucir et rendre supportables. Notre humble Institut, depuis la première heure de sa fondation, s'était appuyé en toute sécurité sur le bras paternel de son Fondateur qui l'avait vu — avec combien de joie! — grandir et prospérer. Il avait reçu de lui, dans ses difficultés et ses épreuves, les encouragements qui fortifient, les conseils qui éclairent, la direction qui oriente vers un idéal obscurément entrevu. On conçoit sans peine de quel deuil cette mort frappait les sœurs de la Communauté. Et, pour les consoler en ce moment de désolation extrême, leur Père n'était plus là. Plus que jamais, cependant, son esprit d'humilité, de charité, de simplicité, de confiance en Dieu semblait revivre parmi elles. N'était-ce pas, en effet, la seule richesse qu'il leur avait léguée en mourant? Ah! c'était bien le temps pour elles de réduire en pratique ses leçons d'autrefois, et de répéter l'invariable parole qu'elles avaient maintes fois entendue de ses lèvres aux jours

d'épreuve: « Tant mieux ! puisque Dieu plante la croix autour de notre œuvre, c'est un heureux indice : ayons courage et soyons vaillantes ! »

Du haut du ciel, notre vénéré Fondateur, pour adoucir, semble-t-il, la douleur de ses enfants, voulut leur donner un témoignage de singulière affection, bien digne de couronner ceux qu'il leur avait prodigués naguère. Par des circonstances providentielles, son cœur, la plus précieuse de ses reliques, devint l'héritage de notre Communauté qui le conserve avec une piété jalouse. Nous le vénérons dans l'intimité de la famille religieuse, en attendant que se réalise notre vœu de le voir un jour glorifié par l'Église entière.

Quand notre regard ému le contemple, ce cœur qui s'est consumé d'amour pour Dieu et pour ses pauvres, qui a vibré d'enthousiasme pour toutes les nobles causes, qui s'est épuisé dans les luttes pour la défense du bien et le triomphe de la vérité, ce cœur enfin qui connut, comme celui du Maître, les amertumes d'un calice librement accepté pour le salut des âmes, nous éprouvons plus vivace le besoin de dépenser nos vies au service de Dieu et des membres souffrants du Christ ; notre vocation de sœurs de charité nous apparaît belle de toute

la beauté du sacrifice et du dévouement surnaturel. Alors, la carrière féconde de celui qui fut notre modèle aussi bien que notre Père, passe devant nos yeux et nous donne encore de salutaires leçons, tandis que nous reviennent à la mémoire ces paroles du vieux psaume, résumant la vie mortelle et la vie bienheureuse de Mgr Ignace Bourget : « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité : c'est pourquoi le Seigneur a posé sur mon front une couronne de gloire. » O Père toujours aimé, toujours vénéré, puisse notre famille religieuse être là-haut le plus beau fleuron de cette immortelle couronne!

---

## MGR JEAN-CHARLES PRINCE

PREMIER DIRECTEUR ET SUPÉRIEUR ECCLÉSIASTIQUE  
DE LA COMMUNAUTÉ

Après notre vénéré Fondateur, Mgr Ignace Bourget, nul ne mérite à plus juste titre que Mgr Jean-Charles Prince la reconnaissance de notre famille religieuse. Premier directeur, puis supérieur ecclésiastique de la Communauté, il joua un rôle important dans l'histoire de notre fondation qu'il contribua à faire si belle et si riche de saints exemples. Son nom doit vivre parmi nous. Et c'est afin qu'il vive couronné de respect et de vénération, que nous lui donnons une place en ces pages. Certes, il y aurait témérité de notre part à vouloir toucher aux sommets glorieux d'une vie illustrée par tant et de si hautes vertus. Mais s'il ne nous appartient pas d'en peser le mérite, nous avons à remplir une tâche plus modeste imposée par le devoir de la piété filiale : celle de conserver précieusement le souvenir des bienfaits dont notre Institut lui est redevable. A ce point de vue, une appréciation nous est permise : elle aura la simple éloquence et la sincérité du cœur.



Mgr Jean-Charles Prince naquit dans la riante et paisible paroisse de Saint-Grégoire, au district des Trois-Rivières, le 13 février 1804. En lui donnant au baptême le nom de Charles, préférablement à celui d'Édouard qui avait fixé le choix de sa mère, on servit, sans le savoir, les desseins de la Providence. Placé sous la protection du saint évêque de Milan, le futur prélat devait fournir, à l'exemple de son bienheureux patron, une carrière illustre au service des âmes et à l'honneur de la religion dans les labours de l'épiscopat.

Les leçons de la famille et de l'école préparèrent son âme à la pratique des vertus qui font les saints. Ayant fait preuve de fortes dispositions pour l'étude, il fut envoyé de bonne heure au séminaire de Nicolet où il parcourut brillamment toutes les étapes du cours classique. Ses études terminées, il embrassa avec ardeur l'état ecclésiastique auquel Dieu l'avait évidemment destiné, et il reçut la tonsure cléricale le 18 septembre 1822, à l'âge de dix-huit ans.

On savait, dès lors, dans le séminaire, que ce premier pas du jeune lévite allait inaugurer une suite de saints dévouements. Après avoir été le modèle des écoliers vertueux, il devint le modèle des fervents ecclésiastiques et des professeurs dévoués. Tout en apprenant la

science sacrée de la théologie, il enseigna les humanités d'abord au collège de Nicolet, puis au séminaire de Saint-Hyacinthe. Ce fut à ce poste que les éminentes qualités du jeune professeur firent augurer les services qu'il rendrait plus tard à la religion. Il inculquait avant tout à ses élèves l'intelligence du devoir, et l'on a rarement vu des écoliers se livrer à leurs études avec plus d'ardeur et de bon vouloir.

Le 23 septembre 1826, Monsieur l'abbé Jean-Charles Prince reçut l'ordre sacré de la prêtrise des mains de Mgr Jean-Jacques Lartigue, et il fut chargé de la direction des jeunes ecclésiastiques au Grand Séminaire de Montréal. Il y enseigna la théologie avec un rare talent jusqu'en 1831, époque où son évêque le nomma directeur du séminaire de Saint-Hyacinthe.<sup>1</sup> Cette institution passait alors par une crise qui la mit à deux doigts de sa ruine. Le nouveau directeur, plein de confiance en Dieu, entreprit de la restaurer. Son esprit méthodique, sa logique naturelle, et plus encore les ressources de sa piété et de sa foi lui permirent de rétablir en peu de temps des affaires compliquées. Professeur habile et vigilant, il fit assaut de zèle avec ses collaborateurs et ne contribua pas peu à conquérir au séminaire

---

<sup>1</sup> A cette époque, la ville de Saint-Hyacinthe faisait partie du diocèse de Montréal.

de Saint-Hyacinthe la brillante renommée qu'il a toujours conservée depuis.

Un homme de ce mérite ne pouvait rester longtemps sans attirer l'attention de son évêque. Mgr Ignace Bourget, ayant succédé à Mgr Lartigue, inaugurait, en janvier 1841, le premier chapitre de la cathédrale de Montréal. Il y appela, en qualité de chanoine titulaire, M. l'abbé J.-C. Prince, qui ne tarda pas à justifier un tel choix. Les travaux du nouveau chanoine furent nombreux et variés ; car ses talents naturels et son jugement solide mis au service d'un zèle infatigable l'élevaient à la hauteur de toute entreprise et lui étaient une garantie de succès.

Toujours sur la brèche, il combattit par la parole ou par la plume les ennemis de l'Église et de ses droits. En 1840, il fonda les « Mélanges Religieux, » journal qui fut l'organe de la religion jusqu'en 1852 où tout le matériel de l'établissement fut détruit dans un incendie. Monsieur le chanoine Prince y écrivit des articles vigoureux qui trahissent une haute science dogmatique, un art littéraire remarquable et un souci constant des intérêts de Dieu et du triomphe de la vérité.

Ses labeurs, toutefois, ne se bornèrent pas aux limites de ce diocèse. Vers 1841, nous le

retrouvons auprès de Mgr Rémi Gaulin, évêque de Kingston. Les catholiques de cette ville, délaissés à cause de la pénurie des prêtres, bénéficièrent des services de l'éminent chanoine. Ils lui sont en partie redevables des établissements religieux fondés en cet endroit par les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et les Sœurs de l'Hôtel-Dieu.



Sa mission accomplie, M. le chanoine Prince revint à Montréal où l'attendait une tâche nouvelle. Mgr Ignace Bourget venait d'ouvrir le noviciat de notre Institut dans sa ville épiscopale. On sait par quelles alternatives de succès et de revers l'œuvre de notre vénérée Fondatrice, commencée en 1828, avait dû passer avant de recevoir une telle consécration. A cette époque même, 1843, elle était loin d'avoir toute la stabilité désirable. Pour mener à bon port la frêle nacelle lancée sur les flots, il fallait donc trouver un pilote de haute expérience. Mgr Bourget, qui s'y connaissait en hommes, jeta les yeux sur M. le chanoine Prince. Ce dernier n'avait alors que trente-neuf ans, mais il était de ceux dont l'Écriture a dit : « Leur intelligence surpasse celle des vieillards et les anciens se lèvent en leur présence. » Il fut donc nommé directeur

de la nouvelle Communauté. Cette charge, qui comportait des devoirs nombreux et difficiles, fit ressortir les éminentes qualités dont la nature et la grâce l'avaient enrichi. Prêtre de solide vertu, il joignait à une âme vraiment sacerdotale, des connaissances qui faisaient de lui une autorité en matière d'ascétisme. Les premières sœurs de notre Institut trouvèrent en sa personne le guide sûr que réclamait leur inexpérience.

M. le chanoine Prince inaugura son ministère auprès d'elles en remplissant les délicates fonctions de maître des novices. Chaque jour, dans des conférences familières, il les initiait aux devoirs de l'état religieux, aux méthodes d'oraison, aux pratiques spirituelles déterminées par le Fondateur. Il se prêtait à les entendre avec une bonté inlassable. A toute heure et en toute confiance elles pouvaient recourir à ses lumières et à ses conseils : il en était prodigue dès qu'il s'agissait du bien des âmes.

Seules, nos Mères-fondatrices pourraient, croyons-nous, rendre à sa mémoire le juste tribut d'éloges qu'elle mérite. Mieux que personne, elles ont connu la pénétration de cet esprit supérieur, la droiture et la piété de cette âme d'élite, l'amour de Dieu qui consumait ce cœur de prêtre. Les chroniques, cependant,

nous fournissent un thème riche et abondant sur cette matière. Il suffit de les ouvrir au hasard pour y trouver, enchâssé dans ces pages comme en un précieux écrin, le nom de Mgr Prince à côté de celui de Mgr Bourget. Quelle autre place, en effet, lui eût mieux convenue? — L'œuvre que celui-ci avait fondée, œuvre de ses espérances et de ses inquiétudes, celui-là travaillait à la maintenir avec une sagesse au-dessus de toute comparaison. Entré pleinement dans les vues du Fondateur, il imprimait à l'Institut une direction conforme à sa fin et formait chacun de ses membres à la pratique des vertus fortes et généreuses, exemptes d'illusions.

Pour façonner des âmes viriles et énergiques telles que furent nos Mères-fondatrices, il n'est pas étonnant que Mgr Prince ait employé parfois les procédés d'une direction austère. Ces procédés, d'ailleurs, n'excluaient aucunement la mansuétude évangélique ; car, s'il savait être ferme par nécessité, le sage directeur savait mieux encore être bon et paternel en toute circonstance. Connaissant à fond les besoins des âmes, il leur donnait au moment opportun l'encouragement qui soutient, le conseil qui éclaire, le reproche qui corrige. Son œil clairvoyant découvrait dans l'avenir de notre jeune Communauté des épreuves auxquelles il

voulait opposer la résistance que donne l'habitude des contrariétés journalières. Son apparente rigidité dans la discipline exacte qu'il exigeait servit plus qu'on ne saurait dire à atteindre ce but, et il nous faut reconnaître ici que le résultat obtenu prouve à l'évidence la sagesse des moyens employés.

Et, quand ce résultat lui-même ne serait pas le digne corollaire d'un dévouement et d'un zèle admirables, bien d'autres faits sont là qui attestent jusqu'à quel point Mgr Prince servit les intérêts de notre Institut. Non content de veiller au bien spirituel de ses membres, il n'épargnait ni les démarches, ni les veilles, ni les travaux pour assurer le progrès et l'extension de ses œuvres. Grâce à lui, nos premières sœurs furent envoyées chez les religieuses de l'Hôtel-Dieu pour s'exercer au soin des malades, et chez les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame où elles apprirent la confection des ornements d'église et diverses industries fort utiles dans l'exercice de la charité.

Les détails mêmes de la vie commune n'échappaient pas à son influence salutaire. Il veillait à ce que les emplois fussent remplis avec méthode et intelligence, donnant au besoin ou faisant donner aux officières des leçons d'ordre, d'économie, de bienséance religieuse, leur ensei-

gnant à tenir les registres, à faire les transactions et les achats avec prudence et discernement. Il n'est guère possible d'apprécier à sa juste valeur l'action bienfaisante qu'il exerça dans le domaine moral et dans l'organisation temporelle de l'Institut, à moins d'ajouter ce mot concluant: Mgr Prince mérite d'être regardé, après Mgr Bourget, comme notre plus insigne bienfaiteur. Plusieurs communautés, collèges et établissements religieux pourraient tenir un semblable langage, car l'activité incroyable de l'éminent chanoine savait se multiplier au besoin sur plus d'un champ d'action, sans en négliger aucun.

\*  
\* \*

Les preuves que M. le chanoine Prince avait données de sa science et de ses vertus lui méritèrent bientôt l'honneur d'être présenté au Saint-Siège comme un sujet digne de la prélature. Informé du dessein qu'on avait de le nommer coadjuteur de Mgr Bourget, il entreprit, pour se soustraire à cette dignité, toutes les démarches que lui inspira sa modestie. Mais le Pape Grégoire XVI, qui occupait alors le souverain pontificat, lui ayant répondu de se soumettre à la volonté divine, il n'apporta plus aucune résistance, et ses bulles lui furent expédiées le 5 juillet 1844.

Quelques mois plus tard, le nouvel élu annonçait à la Communauté son prochain départ pour le Mont Colomban où il se rendait pour apprendre parfaitement la langue anglaise. Ce fut un bien dur sacrifice pour la petite famille religieuse qui éprouvait encore grandement le besoin de son appui et de sa protection. Peu habituées à ce nouveau genre d'épreuve, les jeunes sœurs, au milieu de leurs larmes et de leurs regrets, ne songèrent pas tout d'abord que Dieu voulait par là les obliger à mettre avant tout leur confiance en lui. Lorsqu'elles eurent compris que la grâce peut toujours suppléer aux moyens humains, quand ceux-ci font défaut par un ordre de la Providence, le Seigneur leur rendit le père dévoué dont elles déploraient l'absence.

Mgr Jean-Charles Prince, de retour à Montréal, ayant été sacré évêque de Martyropolis le 25 juillet 1845, reprit à la Providence ses fonctions de supérieur ecclésiastique, le 30 octobre suivant. N'insistons pas sur les services qu'il continua de rendre à notre Communauté, et voyons de quelle manière il remplit ses nouveaux devoirs de coadjuteur.

\*  
\* \*

Sur un théâtre plus vaste, le zèle de Mgr Prince parut encore plus désintéressé et plus

fructueux. Partageant les soucis et les fatigues du ministère pastoral, il comprit la nécessité d'être uni étroitement à son évêque. De fait, l'harmonie qui exista toujours entre eux, l'intimité de leurs rapports, la similitude de leurs projets ne contribuèrent pas peu à la bonne administration du diocèse et à l'édification générale. Dans les luttes à soutenir, les œuvres à entreprendre ou les réformes à faire, Mgr Bourget trouvait en son coadjuteur l'homme de bon conseil, de haute prudence et d'invincible énergie. Il lui donnait en retour des preuves non équivoques de sa confiance, soit en l'appelant à partager les travaux de la visite pastorale, soit en lui confiant l'administration du diocèse, comme il le fit lors de son second voyage à Rome, en 1846.

Après une tournée de visites pastorales où il avait essuyé des fatigues inouïes, Mgr Prince, revenu à Montréal, trouva la ville affligée par la terrible épidémie du typhus que les fils d'Irlande apportèrent sur nos rives en 1847. Il n'en fallait pas davantage pour qu'il oubliât son besoin de repos et se mît en devoir de secourir les malheureuses victimes. Digne émule de son illustre patron, il marcha droit au fléau, réclamant à titre d'évêque une plus large part de fatigues et de dangers. Jour et nuit, on le trouvait comme un ange consolateur au chevet

des malades, soulageant les corps et versant dans les âmes les sublimes espérances de la foi. La contagion, qui avait paru vouloir le respecter tout d'abord, l'atteignit après plusieurs autres prêtres et religieuses avec une violence extrême, et le conduisit aux portes du tombeau. Devant l'inefficacité des remèdes et des soins, on comprit que l'intervention divine pouvait seule conserver une existence si précieuse. On fit à cette intention le vœu de faire brûler douze cierges tous les samedis, devant l'autel érigé en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie, dans la chapelle de la cathédrale. Ce vœu fut exaucé. Le vénéré malade, qui avait reçu l'Extrême-Onction le 14 octobre 1847, entra en convalescence trois semaines plus tard.

Par ce fait, la Providence affirmait ses vues particulières sur l'évêque coadjuteur. Elle les manifesta bientôt lorsqu'en 1851, Mgr Prince fut délégué auprès du Saint-Siège pour obtenir l'approbation des actes du premier Concile de Québec.

Dans son humilité aussi profonde qu'était grand son mérite, l'éminent délégué était loin de prévoir quelle mission plus haute encore allait bientôt lui échoir. Pendant qu'il était à Rome, Sa Sainteté Pie IX, de glorieuse mémoire, le transféra au diocèse de Saint-Hyacinthe récemment détaché de celui de Montréal.

Le nouvel évêque prit possession de son siège épiscopal le 8 juin 1852.

Une tâche très étendue s'offrait à son zèle. Il lui fallait organiser un diocèse, créer des établissements religieux, ouvrir de nouvelles paroisses. Mais pour tous ces travaux, l'ouvrier avait été bien choisi. Lors de son séjour à Rome, Mgr Prince ne s'était pas contenté de savourer en paix les consolations offertes à sa piété dans la Ville sainte. Il avait immédiatement pris à cœur les intérêts de son futur troupeau, et grâce aux démarches qu'il fit alors, une communauté enseignante, celle des Religieuses de la Présentation de Marie, se fixait, un an plus tard, dans sa ville épiscopale.

Afin que les œuvres du pieux prélat eussent un caractère de stabilité, Dieu voulut leur donner les bases inébranlables du calvaire. Le 17 mai 1854, un terrible incendie ruinait en quelques heures l'ancien collège qui lui avait servi jusque-là de résidence et de cathédrale. Soumis à la volonté divine, Mgr Prince accepta paisiblement l'épreuve et entreprit avec courage la reconstruction de ces édifices qui furent terminés au mois de décembre 1855.

L'inévitable tracas des affaires temporelles ne put ralentir un instant son ardeur dans l'exercice du saint ministère. Pour travailler

efficacement au bien de ses ouailles, il s'appliqua tout d'abord à développer chez ses prêtres l'amour de l'étude et de la vertu, ce qu'il fit autant par ses exemples que par les conférences spirituelles, les synodes diocésains, les retraites ecclésiastiques qu'il leur donnait fréquemment.

Dans la vie privée, son affabilité, son abord facile et sympathique trouvaient aisément le chemin des cœurs et disposaient vite à la confiance. Tous, depuis ses confrères dans l'épiscopat jusqu'aux plus humbles de ses fidèles, connaissaient sa bonté : il était bien le bon pasteur dont parle l'Évangile, toujours désintéressé, soigneux et vigilant. Quoiqu'il ne possédât point cette éloquence de grande envergure qui étonne et saisit, Mgr Prince avait une parole puissante, exacte dans l'expression et accessible à toutes les intelligences : elle servait admirablement son zèle apostolique lorsque le devoir de sa charge l'obligeait à condamner les abus, à réprimer les vices et à montrer aux âmes la seule voie capable de les conduire à leur véritable destinée.

Il y aurait beaucoup à dire sur son inviolable attachement à l'Église romaine et son respect pour les règles de la sainte liturgie dont il se montra toujours strict observateur, particulièrement depuis son voyage à Rome.

Bornons-nous à signaler ses vertus et disons un mot de sa charité envers les pauvres. Déjà, lorsqu'il était chapelain ou supérieur de notre Communauté, Mgr Prince avait donné des preuves de sa compassion pour tous ceux qui souffrent. N'avait-il pas même, lors de l'épidémie du typhus, exposé sa vie pour eux et contracté, dans cette lutte héroïque contre la mort, des infirmités dont il souffrit le reste de ses jours ? Sur le siège épiscopal, il fut avant tout le père des pauvres. Jamais il n'était plus éloquent en chaire que lorsqu'il plaidait leur cause auprès des riches. Lui-même, quoique fort dénué de ressources, trouvait moyen de les secourir avec largesse, mais toujours sans bruit et sans éclat. Père des pauvres, il parut l'être surtout à ses derniers moments, lorsque, d'une voix émue et défaillante, il recommanda à son clergé le soin des indigents, des veuves et des orphelins, cette part choisie de son troupeau.



Dévoré d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu, Mgr Prince avait formé le projet d'établir en sa ville épiscopale une maison de l'Ordre de Saint-Dominique, dont saint Hyacinthe fut une des plus pures gloires. Après bien des démarches, il obtint enfin du Supérieur général la promesse que des religieux lui seraient

envoyés au cours de l'année 1860. Cette réponse, qu'il reçut peu de mois avant sa mort, réjouit singulièrement le pieux prélat. Mais il n'eut pas la consolation de voir ici-bas son désir réalisé, car les fils de saint Dominique n'arrivèrent au pays qu'en 1873. Quoiqu'il en soit, nous n'hésitons pas à croire que les démarches antérieures de Mgr Prince contribuèrent pour une large part à leur établissement chez nous.

Un autre objet des pieuses préoccupations de l'évêque fut de promouvoir la dévotion au précieux Sang de Jésus-Christ. Il érigea à cette fin une confrérie qui, après deux ans d'existence, comptait déjà plus de cinq mille membres. Mais c'était encore trop peu pour apaiser la soif d'apostolat qui le consumait. Il désirait qu'un hommage continuél d'adoration et de réparation fût rendu à ce Sang divin; et non content d'avoir ouvert à des milliers d'âmes cette source de grâces dont elles connaissaient trop peu l'efficacité, il projetait la fondation d'une communauté de religieuses contemplatives dont l'existence, vouée à la pénitence et à la prière, serait un perpétuel holocauste offert à la glorification du Sang rédempteur. Voici en quels termes il s'en exprimait dans une lettre circulaire datée du 13 avril 1860: «Croyant reconnaître depuis longtemps que la Provi-

dence veut, dans mon diocèse, une communauté de religieuses ayant pour but de rendre un culte spécial au précieux Sang de Jésus et à la pureté immaculée de Marie, et voulant correspondre aux desseins de la miséricorde divine et faire couler une source de grâces abondantes sur mon diocèse et sur tout le pays, je me propose d'établir cette institution aussi prochainement que possible, si les circonstances le permettent. »

Mais cette fois encore, Dieu permit qu'après avoir jeté en terre la semence destinée à produire cette merveilleuse floraison de vierges, Mgr Prince ne put la voir croître et lui donner ses soins. Un autre allait reprendre l'œuvre à peine ébauchée et en recueillir les consolants résultats. La fondation des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang était réservée à son successeur, Mgr Joseph Larocque, qui en jeta les bases en 1861.



Avant de clore cette biographie, nous dirons un mot des relations qui continuèrent d'exister entre notre Communauté et son supérieur. Si nombreux et si importants que fussent les devoirs de sa charge, Mgr Prince n'oublia jamais la modeste vigne qu'il avait jadis cultivée avec tant de soin. Surchargé de

travaux, accablé de soucis, il ne négligeait néanmoins aucune occasion de donner à ses anciennes Filles de la Providence des preuves de sa constante affection. De loin, il s'associait à leurs joies, partageait leurs épreuves et suivait avec sollicitude les progrès de l'Institut. On ne lit pas sans émotion, dans les lettres qu'il leur écrivait alors, des passages comme ceux-ci : « Oh ! que les lettres de vos chères missionnaires m'attendrissent et me font plaisir ! dites-leur bien que si je ne leur écris guère, je me transporte bien souvent dans leurs diverses *Providences* pour y prier avec elles, pour y verser toutes leurs douleurs dans le Cœur de Marie et la conjurer d'en faire jaillir pour elles autant d'allégresses. » Le pieux prélat, continuant discrètement son ancien rôle auprès des âmes, n'oublie pas qu'il s'adresse aux Filles de Marie désolée, et sans cesse il revient sur l'excellence de la dévotion propre à leur Institut. Écrivant à la Communauté le 6 janvier 1853 : « Je m'unirai à vous, dit-il, pour sanctifier le carnaval et le faire sanctifier à mes chers citadins. Aux messes de cinq heures et demie et de sept heures, il y aura condoléances au Cœur de Marie désolée. Obtenez miséricorde pour vous et pour nous. Enfin, demeurons bien cloués dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie pour y être réchauffés de leurs divines ardeurs. » — S'adressant une autre fois à la Mère

Philomène, alors maîtresse des novices, il écrit : « Je n'oublie pas les heureuses protégées de la grande sainte Geneviève, et je demande à la très sainte Vierge et à cette grande sainte de les conserver dans le cœur des Sept Douleurs et des Sept Allégresses alternativement, mais de manière que ça finisse toujours par celui des *Béatitudes!* »

Dans une lettre où il remerciait la Communauté des vœux qu'elle lui avait offerts à l'occasion du nouvel an, Mgr Prince, à dessein sans doute, oublie tout-à-fait son ancien mode de direction spirituelle, si acharné contre l'amour-propre, et il laisse tomber de sa plume des lignes qui durent surprendre grandement ses anciennes Filles. « Je remarque avec bonheur, écrit-il, que vous m'êtes toujours fidèlement attachées, à ce point que vous me conservez un souvenir de reconnaissance mille fois plus grand que les petits services que j'aurais pu vous rendre, et dont vous m'avez déjà amplement récompensé. Je suis alors forcé de vous reconnaître pour des sœurs de charité très bonnes, très parfaites, et bien meilleures que je n'aurais jamais pu vous former. Dieu en soit béni, mes très chères Filles, et vous-mêmes soyez-en divinement récompensées! Pour moi, quand je vous vois rendues à votre douzième *Providence* et que j'entrevois le ciel

peuplé de sœurs de charité, je me dis: « Les pères spirituels sont certainement plus heureux que les pères de ce monde, puisque ceux-ci voient à peine trois ou quatre générations (et encore les voient-ils souvent bien indignes de leurs espérances), tandis que ceux-là surabondent d'enfants spirituels qui font leur couronne et leur joie. Il est donc bien préférable de s'attacher à l'Époux divin et d'avoir pour mère même la Mère des Sept Douleurs.»

Sans doute, le cœur du bon Mgr Prince avait parlé, cette fois, plus haut que sa vieille expérience de directeur. Mais cela importe peu; ce qui nous touche, c'est le fond d'indulgence et de bonté qui se dégage de toutes ses lettres; nous y découvrons l'étendue de la charité qui animait le saint évêque et la nature des rapports qui l'unissaient toujours à notre Institut. C'est pourquoi nous avons voulu en donner quelques extraits.



Lorsque Mgr Prince, au commencement de 1860, fut atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau, la Mère Philomène, alors supérieure générale, et la Mère de l'Immaculée Conception, l'une de nos sept fondatrices, se rendirent auprès de Sa Grandeur — retenue à l'Hôtel-Dieu des Sœurs Grises — pour lui offrir

les sympathies de la Communauté. Le vénéré malade, très sensible à cette marque de filiale affection, leur en exprima sa joie et voulut les revoir privément le lendemain. Cette précieuse entrevue qui ne dura guère plus de dix minutes, parut bien courte aux deux visiteuses. Elles recueillirent avec une pieuse avidité les paroles de l'auguste prélat à l'adresse de la famille religieuse qu'il avait tant aimée: « Dites à vos sœurs mourantes, leur dit-il, qu'il y a de grandes miséricordes au moment de la mort; à ma nièce, sœur Praxède, et à vos sœurs missionnaires, que je pense à elles sur mon lit de mort; aux évêques Blanchet, que je ne les oublierai pas. Quoique je sois un bien misérable évêque, j'espère que le bon Dieu me fera miséricorde, et que je rendrai, au ciel, plus de services à votre Communauté, que je n'ai pu lui en rendre sur la terre. » Il allait continuer, mais la sœur infirmière lui ayant dit de ne pas se fatiguer davantage, il se tut aussitôt. Émues et édifiées, nos sœurs s'agenouillèrent, et le vénéré malade leva sur elles sa main défaillante pour les bénir une dernière fois.

Tandis que, de retour à Montréal, elles racontaient à la Communauté les détails de leur voyage et les marques de bienveillance dont les avait honorées le saint évêque, celui-ci, qui avait dû, par obéissance, se borner à un

trop court entretien, comptait n'avoir pas fait assez pour ses Filles. Son cœur paternel n'était pas satisfait : aux paroles qu'il leur avait adressées de vive voix, il voulut ajouter un nouveau témoignage qui ne leur permît point de mettre en doute l'estime qu'il portait à l'Institut. Il pria donc son secrétaire d'écrire en son nom aux Sœurs de la Providence ; et, quelques jours plus tard, la Mère Philomène recevait la lettre suivante :

Ma révérende Mère,

L'affection si tendre que vous et votre Communauté avez toujours portée à Monseigneur de Saint-Hyacinthe, me fait un devoir de vous communiquer les sentiments qu'il vient d'exprimer à votre égard. Voici ce qu'il m'a dit il y a quelques instants : « Écrivez à mes chères Filles de la Providence, pour les remercier bien affectueusement du filial attachement qu'elles m'ont toujours témoigné, des bons services qu'elles m'ont rendus, ainsi qu'à mon diocèse ; dites-leur que je leur donne à toutes, aux sœurs de la maison-mère comme aux sœurs missionnaires du Canada, du Chili, de l'Orégon et de Burlington, une dernière bénédiction, en demandant au bon Dieu du plus profond de mon cœur qu'il les fasse prospérer dans toutes leurs saintes entreprises, et que si Dieu, dans sa miséricorde, me donne une place dans son sein, je continuerai à m'intéresser pour elles. » — J'ai recueilli ces paroles avec un grand soin, et je vous les transmets avec bonheur, car elles sont le testament d'un Père à ses filles bien-aimées.

( Signé ) L.Z. Moreau, ptre, secrétaire.

Cette lettre était datée du 19 avril 1860. Seize jours plus tard, le premier évêque de Saint-Hyacinthe entra dans l'éternel repos. Les trois dernières semaines de sa vie furent marquées par des souffrances très vives qu'il supporta avec une patience admirable. Dans ses adieux à son clergé et à son peuple, il demanda qu'on fit, après sa mort, des prières ferventes pour obtenir que son successeur fût un pasteur selon le cœur de Dieu, capable de les conduire dans les sentiers de la justice mieux qu'il n'avait pu le faire lui-même. Car sa profonde humilité le persuadait qu'il n'avait pas assez travaillé à la gloire de Dieu et à l'honneur de la religion.

Après deux ou trois heures d'une paisible agonie, il expira doucement le 5 mai 1860, âgé de cinquante-six ans deux mois vingt-deux jours, après quatorze ans et dix mois d'épiscopat.

La nouvelle de sa mort provoqua partout des regrets sincères, et la vénération qu'inspirait sa vertu se manifesta d'une manière bien touchante : pendant trois jours, les restes du vénéré défunt ayant été exposés en chapelle ardente à l'évêché, l'empressement de la foule auprès de son cercueil ne se ralentit pas jusqu'au matin des funérailles qui eurent lieu le

9 mai, à la cathédrale. Sept évêques, cent cinquante prêtres et un immense concours de fidèles y rendirent un solennel hommage au prélat qui avait si éminemment honoré le sacerdoce et servi la sainte Église.

Un bon nombre de nos sœurs y représentaient la Communauté. En présence de cette tombe qui contenait les restes de leur premier directeur et supérieur ecclésiastique, elles se livrèrent à des réflexions profondes. Les sages leçons qu'il leur avait données autrefois, les grâces dont son ministère avait été la source pour leurs âmes, les vertus qu'elles avaient admirées dans sa conduite, tout ce passé déjà loin, auquel il avait pris part, leur revint à la mémoire avec cette teinte de regret que l'image de la mort prête aux souvenirs qu'elle ressuscite. Et de leur cœur en deuil, une prière fervente monta vers Dieu pour obtenir sans retard à cet infatigable ouvrier de la première heure le salaire de sa laborieuse journée, et pour lui demander à son tour de veiller, du haut du ciel, sur l'Institut dont il avait soutenu et dirigé les premiers pas dans la voie de la perfection.

---

---

MONSIEUR LE GRAND VICAIKE A.-F. TRUTEAU

CONFESSEUR ET SUPÉRIEUR ECCLÉSIASTIQUE  
DE LA COMMUNAUTÉ

Pendant près de vingt-deux ans, ce digne prêtre fut, à diverses époques, chapelain, confesseur ou supérieur ecclésiastique de la Communauté. Ses bienfaits au milieu de nous lui assurent en notre mémoire l'immortalité qui s'attache au nom du juste.



Monsieur le Grand Vicair Alexis-Frédéric Truteau naquit à Montréal, le 11 juin 1808. Dieu, a-t-on dit, crée des âmes sacerdotales, et si notre regard pouvait entrevoir, à l'heure de leur baptême, ces âmes privilégiées, nous ne pourrions contenir notre admiration. Quoiqu'il en soit, très souvent une remarque s'impose à quiconque observe les aptitudes et les qualités de ces natures d'élite désignées à l'avance, semble-t-il, pour une mission supérieure. « Celui-ci sera prêtre, » dit-on communément. C'était le pressentiment que faisait naître l'apparition du jeune Truteau encore enfant. Il portait déjà sur son front et dans son regard le reflet d'une beauté surnaturelle qui s'appelle la grâce de Dieu.

Le milieu dans lequel s'épanouit son intelligence favorisa et développa ses inclinations natives. On aurait tort, en effet, de supposer que la vie intense de la grande ville ne laisse aucune place au travail de la grâce. Il se trouve encore, grâce à Dieu, des familles où la question religieuse domine toutes les autres, où l'éducation morale des enfants n'est pas sacrifiée à la fièvre des affaires. La famille Truteau était de celles-là. Nous verrons dans l'ensemble de cette vie combien fut salutaire l'influence exercée par l'esprit chrétien des parents sur l'âme de cristal du jeune adolescent.

On a conservé, non sans raison, une lettre que le bambin de neuf ans écrivit, le 16 juillet 1817, à son frère aîné, alors étudiant en médecine à Paris. « Mon cher frère, lui dit-il, bien que tu sois grand et moi petit, cela ne m'empêche pas de t'écrire pour te dire que je vais commencer mes études pour être prêtre; et je les continuerai jusqu'à la fin sans m'arrêter, excepté pour jouer, pour manger et dormir. A présent, je ne vais plus à l'école anglaise et je vais tous les jours lire en français avec ma tante Victoire qui veut bien me montrer, en attendant que j'aie au collège après les vacances. Et puis, je vais travailler à te passer, si ce n'est pas en science, ce sera en sagesse. Car si tu veux être un habile

médecin, moi, je veux être un saint prêtre; et tu soigneras les corps, et moi, les âmes; tu tueras les malades; moi, je les enterrerai, et à nous deux, nous les enverrons en paradis. En attendant, prends courage, et moi aussi. Car j'ai plus d'ouvrage que toi à faire; il faut que je grandisse, et pour toi c'est fait. Adieu, cher frère. Je t'aime de tout mon cœur.»

Cette lettre peint son auteur sur le vif. On y retrouve, gracieusement encadrées dans un langage naïf, la noblesse de sentiments, la profondeur des pensées, la délicatesse de cœur et même la jovialité charmante qu'on admirera et qu'on aimera plus tard dans l'homme mûr. Un auteur a dit que «l'homme sera toute sa vie ce qu'il fut sur les genoux de sa mère.» Monsieur Truteau justifia cette assertion: toute sa vie porta l'empreinte bénie de la tendresse et de la piété maternelles.

Entré au collège de Montréal à l'âge de dix ans, il y fit sa première communion le 25 mai 1818. On n'eut pas besoin de l'aiguillonner au travail: son application en classe, servie par un talent de premier ordre, n'eut d'égale que sa vertu. Écolier sérieux, il prouva par sa conduite que la piété n'est pas ennemie de l'étude mais qu'elle en est la base et l'ornement: chez lui se trouvait le type accompli

du jeune homme distingué en qui on admire la réserve du lévite et les manières polies du monde, ce mélange harmonieux de francs sourires et de gravité.

Son cours classique terminé, Monsieur Truteau ne connut rien de ces hésitations propres aux vocations ordinaires du sacerdoce. Depuis son enfance, nous l'avons vu, il avait son idéal, et cet idéal était bien supérieur aux vues humaines de l'ambition: il serait prêtre. Ce fut donc avec allégresse qu'il s'envola sur la montagne sainte pour apprendre à offrir le divin sacrifice en accomplissant courageusement le sien. Il n'avait pas encore dix-huit ans.

Dans ce même collège dont il avait été l'un des plus remarquables élèves, le nouvel ecclésiastique fut professeur pendant cinq ans. Maîtres, confrères et écoliers ne furent pas lents à reconnaître la haute distinction qui se révélait dans tous ses actes. Bien que son extérieur fût exempt d'affectation, tout en lui rappelait l'ordre et la discipline du cœur et de l'esprit. La présence de Dieu lui semblait familière. Elle imprimait à sa figure un cachet de sérénité tel qu'on aurait pu dire de ce jeune lévite ce qu'on disait autrefois du saint évêque de Genève: «Il porte sur ses traits quelque

chose de la physionomie de Jésus-Christ.» Chose digne de remarque, ce reflet extérieur d'une âme paisible ne devait jamais s'effacer chez lui. Ni les accablants labeurs du ministère, ni l'action des années, ni les souffrances de la maladie ne purent en altérer l'éclat; la mort elle-même ne parvint pas à le détruire.



Le 18 septembre 1830, à l'âge de vingt-deux ans, Monsieur l'abbé Alexis-Frédéric Truteau fut ordonné prêtre par Mgr Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal. Il avait enfin atteint le terme de ses désirs. Comprenant le redoutable honneur qui lui était fait, le nouvel élu accepta en tremblant et en aimant « cette couronne du sacerdoce qui a ses épines comme celle de Jésus-Christ, mais qui n'ensanglante le front de l'homme que pour l'amour des hommes et la gloire de Dieu. »<sup>1</sup> Au sortir du sanctuaire, il était prêt à faire hommage à Dieu des trésors de science qu'il avait acquis sous son regard, et des ardeurs viriles de sa jeunesse.

Ce fut dans la paroisse de Boucherville qu'il débuta, comme vicaire, dans le ministère sacré, sous la direction d'un prêtre aussi savant que vertueux, Monsieur le curé Pierre-Antoine

---

<sup>1</sup> Abbé Perreyve.

Tabeau. Dans une demeure toujours ouverte à l'étude et à la piété, Monsieur Truteau fit un noble apprentissage de la vie sacerdotale. Il y demeura un an. Le 27 septembre 1831, son évêque le rappelait à Montréal et lui confiait la direction des jeunes ecclésiastiques.



A cette époque, le Grand Séminaire n'existait pas encore, et les aspirants au sacerdoce faisaient leur théologie chez Mgr Lartigue. Cet état de choses, apparemment défectueux, procurait aux jeunes clercs l'avantage de puiser à leur source la plus pure les principes ultramontains que l'évêque de Montréal proclamait avec intrépidité, et qui devaient être bientôt leur arme de défense contre les ennemis de l'Église. Monsieur l'abbé Truteau, doué d'une grande rectitude de jugement, adhéra de toute son âme à ces principes. A l'école de Mgr Lartigue, il professa l'infailibilité bien avant la définition du dogme, et il acquit un fonds de saines doctrines qu'il répandit avec profusion dans son enseignement parmi les jeunes séminaristes. Ses leçons étaient d'autant mieux reçues que le professeur se montrait lui-même plus affable et plus dévoué à l'égard de ses élèves.

En 1836, Mgr Lartigue voulut se l'attacher en qualité de secrétaire. C'était une marque de confiance : Monsieur Truteau s'en montra digne. Discret, prudent et sage, il participa très activement aux travaux de la charge épiscopale. Le diocèse de Montréal, encore récent, manquait en grande partie des institutions et des œuvres qui font aujourd'hui sa gloire. Tout y était à créer. L'évêque et son secrétaire, étroitement unis par le commerce des idées et des projets, travaillèrent avec succès au bien commun du diocèse.

La mort de Mgr Lartigue, arrivée le 19 avril 1840, interrompit le cours de ses glorieux labeurs, mais elle n'arrêta point l'élan généreux du secrétaire dans la lice où il était entré. Mgr Ignace Bourget, ayant succédé à Mgr Lartigue, le confirma dans ses fonctions, et le 21 janvier 1841, il l'appelait à faire partie du premier chapitre de sa cathédrale. Si un tel choix fit honneur à la pénétration et au discernement du nouvel évêque, il prouva une fois de plus que, dans la sainte Église, la science et la vertu sont les seuls titres aux dignités.

Expérience, zèle éclairé, douce courtoisie, telles furent les qualités qu'on admira dans le nouveau chanoine. Elles lui conquièrent immé-

diatement une place d'honneur dans l'esprit et dans le cœur de l'autorité diocésaine, et lui valurent bientôt une seconde promotion, disons mieux, un plus lourd fardeau : le 27 décembre 1847, il était nommé Vicaire Général du diocèse.



Monsieur Truteau possédait une de ces natures heureuses, richement douées, qui n'ont besoin que des circonstances pour se révéler telles qu'elles sont : sur le vaste champ de labour qui s'offrait à lui, les admirables ressources de sa haute intelligence allaient être mises au jour et profiter à tout un diocèse.

Mgr Ignace Bourget, obligé de se rendre à Rome à trois reprises différentes, confia à son Grand Vicaire le soin de son troupeau et les sollicitudes de la charge épiscopale. Ce fut alors surtout que le talent d'administrateur dans l'ordre des choses positives, talent si rare chez certaines natures d'élite qui n'ont de chemins tracés que dans la spéculation, ce talent des hommes pratiques se révéla chez M. Truteau d'une manière étonnante.

Engagé par devoir dans une affaire épineuse où les intérêts du clergé se trouvaient en jeu, il fit preuve d'une sagesse et d'une

habileté incontestables. Lui, dont toutes les démarches et les paroles portaient l'empreinte de la douceur, il fit paraître en cette occasion une vigueur et une sévérité qui ne pouvaient avoir d'autre principe que son ardent amour pour la sainte Église. Déconcertés dans leurs projets impies, les ennemis de la religion qui avaient espéré le compromettre par de perfides tactiques, se virent enfin réduits à avoir honte de leur triomphe qui demeure dans l'histoire comme une flétrissure attachée à leur nom.

En 1867, lors du mémorable centenaire de saint Pierre, Monsieur le Grand Vicaire Truteau fut délégué à Rome par Mgr Bourget, afin d'y travailler, avec deux autres membres du chapitre, au règlement des difficultés qui existaient alors au sujet du démembrement de la paroisse de Notre-Dame. L'affaire était des plus délicates. Elle fut couronnée d'un résultat qui rend témoignage à la prudente initiative du délégué.

Ce qui faisait la force de Monsieur Truteau dans l'accomplissement de ses lourds devoirs, c'était son union à Dieu qu'il invoquait sans cesse. Éminemment prêtre, il possédait à un haut degré l'esprit de zèle et de piété qui en est la marque : le zèle d'un grand cœur pour le règne de Dieu, une piété simple mais profonde, pénétrant toutes ses œuvres de manière

à les rendre saintement fructueuses. Il semblait plein de cette conviction que l'intensité d'une vie surnaturelle pouvait seule attirer sur son travail la grâce de Dieu, sans laquelle les efforts de l'homme sont voués à la stérilité.



Il nous tarde de le suivre maintenant dans son ministère auprès de notre famille religieuse. Car, si nous nous sentons incapables de mettre en suffisante lumière les œuvres si saintes et si utiles du Grand Vicaire, ce sera une satisfaction du cœur d'essayer à faire revivre la douce et belle figure du Père sage et bon, de l'ami des pauvres et des petits. En cette sphère plus restreinte, combien plus sympathique encore elle apparaît à notre regard filial!

Monsieur le Grand Vicaire Truteau avait assisté de près à l'éclosion providentielle de notre petite Communauté; il désirait vivement la voir s'épanouir en œuvres multiples et fécondes. L'intérêt qu'il lui porta dès le début ne fut pas étranger à sa nomination de chapelain de nos sœurs, lors de l'absence prolongée que fit Mgr Prince, depuis le mois de novembre 1844, jusqu'en septembre suivant.

Cette première phase de son ministère à la Providence n'était que le prélude des lon-

gues années pendant lesquelles il devait s'y adonner dans la suite; elle fut courte mais bien remplie. Déjà absorbé par une foule de devoirs, le nouveau directeur mit néanmoins à la disposition des âmes toute la charité de son cœur. Nos premières sœurs trouvèrent en lui le conseiller prudent, le guide expérimenté, le modèle à copier dans la pratique de toutes les vertus; les pauvres purent l'appeler toujours et avec raison leur père, leur bienfaiteur, leur ami.

M. Truteau avait une grande sollicitude pour l'avancement spirituel des âmes qui lui étaient confiées. Sa grande maxime d'encouragement dans leurs épreuves était la soumission au bon plaisir divin, et sa plus fréquente exhortation portait sur la pratique de la charité. Certes, il pouvait à bon droit se faire l'apôtre de cette douce vertu, lui qu'on ne voyait jamais rebuter personne, même les plus coupables à son égard. Impartial, oublieux de lui-même, il semblait n'avoir d'autre préoccupation que celle de rendre les autres heureux, en conciliant les intérêts communs dans la justice et dans la paix. En cela, il eût pu répéter sans vaine prétention ce conseil de l'Apôtre qu'on aurait volontiers reçu de ses lèvres : « Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ. »

On a dit du grand Pie IX: *Nemo tam pater.*  
— Personne ne fut plus père. Cette parole, nos sœurs durent l'appliquer souvent à leur bon supérieur ecclésiastique, car il se contenta toujours d'exercer à leur égard l'autorité qui impose le sacrifice et le dévouement.

Les sœurs malades recevaient de sa part, non-seulement les consolations du saint ministère, mais encore mille petits soulagements auxquels il savait attacher un grand prix par la manière toute paternelle dont il accompagnait ces marques de bonté. Au chevet des agonisantes, il portait l'abnégation des saints. On le voyait auprès d'elles des heures entières, cherchant à leur adoucir les dernières angoisses. L'onction de sa parole, la tendresse de sa charité, la ferveur de sa prière y parvenaient toujours.

Plusieurs fois, Monsieur le Grand Vicaire Truteau fit faire à la Communauté les exercices de la retraite annuelle. Sa doctrine toujours nourrie de pensées fortes, brûlante de flamme apostolique, savait orienter vers Dieu, éclairer les esprits et stimuler les volontés. Son zèle discrètement irrésistible poursuivait les âmes. Lorsque l'arbre de la Providence eut étendu ses rameaux en maints endroits du diocèse, le bon Père Truteau, comme on l'appelait,

visitait souvent les sœurs missionnaires pour leur porter ses encouragements et ses conseils.

La bonté fut le trait saillant de son caractère, l'auxiliaire de son apostolat, le parfum de ses œuvres. Sur sa tombe, elle lui valut un témoignage assez rare même dans la vie des saints, témoignage d'une valeur incontestée sur les lèvres de Mgr Bourget disant de son fidèle collaborateur et ami : « Il y a quarante et un ans que je le connais intimement, et je puis assurer que je ne l'ai jamais vu se mécontenter ni laisser paraître le moindre mouvement d'impatience ; même dans les circonstances les plus pénibles, il avait toujours un extérieur calme et des paroles de conciliation. »

On ne peut mieux peindre d'un seul trait la plus aimable des physionomies. Cette douceur, chez M. Truteau, s'alliait à un enjouement de bon aloi qui donnait à sa personne un abord facile, à son commerce un charme attrayant, à ses manières une dignité simple et naturelle. Sa conversation, souvent assaisonnée par le sel d'une aimable plaisanterie, récréait toujours sans contrister jamais.

Les âmes ainsi douées semblent bien faites pour être mises en contact avec la douleur : elles sont comme un soleil bienfaisant sur une nature enveloppée d'ombre et de sommeil. Ce

fut vraiment ce rôle que remplit M. le Grand Vicaire Truteau dans ses fonctions à l'Asile de la Providence. Il était de ceux que les Saints Livres ont béatifiés « parce qu'ils ont l'intelligence des misères du pauvre. » Nul mieux que lui ne sut comprendre la douleur, parce que nul n'eut l'âme plus compatissante et plus tendre. Sa grande bonté de cœur n'eut pourtant jamais rien de cette sensiblerie qui frissonne au gré des sympathies éphémères et déprime les énergies de l'âme : les malheureux seuls en connurent toutes les délicatesses exquises et, seuls, ils en reçurent les larges effusions.

Qui pourra nous révéler les privations qu'il s'imposa pour les soulager, les égayer, les rendre heureux et résignés ? Ses plus chers délassements, le repos de ses loisirs, il les trouvait en leur compagnie. Lorsqu'il s'occupait d'eux, il semblait n'avoir d'autre préoccupation que celle-là, se prêtait avec complaisance à leurs questions et avait des attentions touchantes pour les plus humbles. Dieu lui avait donné à un suprême degré le don de faire sourire la douleur. On le constatait facilement à voir les visages épanouis des pauvres vieillards et des petites orphelines lorsque le bon Père Truteau paraissait dans leurs salles. Et lui-même, comme il était heureux de se trouver

au milieu des petits et des pauvres! Sur eux il pouvait déverser cette paix et cette joie qui remplissaient son âme et illuminaient constamment sa noble figure.

Monsieur le Grand Vicaire Truteau nous a laissé, de sa prédilection pour les orphelines, un souvenir à l'état de monument: l'École Saint-Jacques ayant été incendiée en 1852, il la fit reconstruire à ses frais. On y transporta l'orphelinat qui se trouvait alors dans une des salles de l'Asile, et pour perpétuer la mémoire de ce généreux désintéressement, la maison fut placée sous le vocable de saint Alexis.

Le local de la mission de Joliette étant devenu trop étroit pour les besoins croissants des œuvres, il emprunta sous sa propre responsabilité la somme de quatre mille piastres pour faire bâtir l'Hôpital. Ce sont là, entre plusieurs autres, des faits qu'il est bon de mentionner ici. Mais ce qu'il importe de ne pas perdre de vue, c'est le sentiment qui les a provoqués, sentiment qui lui faisait dire à notre sujet: « J'admire le courage des sœurs de charité; elles sont pauvres, il faut leur venir en aide: c'est ma Communauté. » De telles paroles nous révèlent son grand cœur: nul acte de sa vie, d'ailleurs, qui ne vînt de ce centre comme la fleur sort de sa tige. Il ne vivait que par le cœur; c'était de ce foyer toujours actif que

rayonnaient aux yeux de tous sa foi, sa piété, son dévouement et sa tendre charité.

Pendant plus de quarante ans, Monsieur le Grand Vicaire Truteau travailla, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, aux intérêts de Dieu et de son vénérable évêque. Si quelque chose eût pu ici-bas troubler une âme si ferme dans le bien, c'eût été la lutte que soutint si longtemps Mgr Bourget pour la défense des droits inaliénables de son siège épiscopal. Elle ne se troubla point mais elle souffrit; elle ne sut jamais s'indigner, mais elle pria pour les persécuteurs de la bonne cause. Ce fut là, à proprement parler, la plus lourde croix de ce digne fils de la sainte Église, dont la vie sacerdotale fut faite d'uniformité dans le labeur, de constance dans le dévouement, de paix et de joie dans la pratique du bien. Sa mort devait porter, elle aussi, un semblable cachet de douce sérénité.

Le 25 novembre 1872, Monsieur le Grand Vicaire montait à l'autel pour la dernière fois. Une maladie dont il avait déjà souffert le força à déposer enfin les armes. Le même jour, il quitta l'évêché pour venir prendre sa retraite à l'Asile de la Providence qu'on aurait pu appeler volontiers l'Asile de sa prédilection. Prévoyant sa fin prochaine, le bon Père Truteau

avait voulu se préparer au grand voyage dans la paix de cette sainte maison, au milieu de ses filles et des pauvres.

Cette marque d'affectueuse confiance toucha vivement nos sœurs, mais elle ne put les consoler de la douleur que leur causa la maladie de leur digne supérieur. Celui-ci, en pénétrant dans la chambre qu'on lui avait préparée, la parcourut d'un regard qui voulait dire: « J'entre ici pour y mourir » Ce pressentiment ne devait que trop se réaliser; il n'échappa point à son entourage, mais personne n'eut encore le courage d'y croire.

Quelques jours plus tard, une circulaire adressée aux maisons de l'Institut sollicitait des prières spéciales pour le rétablissement d'une santé si précieuse et si utile. Déjà, à la maison-mère, on avait commencé un triduum à Notre-Dame des Sept Douleurs, pour la même intention. Vieillards et orphelines, novices, postulantes et professes, tout le personnel était uni dans une même supplication: si pénible était pour chacun la perspective de l'épreuve qui s'annonçait comme inévitable et prochaine!

Il fallut s'y résigner pourtant. Le 14 décembre, le malade reçut le viatique et l'Extrême-Onction. Mgr Bourget s'était réservé le

douloureux privilège d'assister lui-même son fidèle ami, en un moment si solennel. Les sœurs, portant en mains un cierge ardent, escortèrent le très saint Sacrement jusqu'à la chambre du bon Père. Près de ce cortège visible, il dut alors s'en trouver un autre non moins pieux et recueilli, celui de nos sœurs défuntes auxquelles M. Truteau avait autrefois porté les suprêmes consolations de la foi à cette heure décisive où l'âme s'engage avec crainte dans le passage qui conduit à l'éternelle lumière.

Avant de communier le malade, Mgr Bourget lui adressa des paroles de réconfort et de paix ; l'émotion du pieux évêque trahie par des larmes se commuiqua à l'assistance. M. Truteau demanda pardon à tous, remercia ses filles de leur dévouement et de leur docilité, puis, avec une ferveur édifiante, il ajouta : « Mon bon Sauveur, vous avez toujours eu soin de moi pendant ma vie, et je vois bien que vous prenez encore soin de moi à cette heure ; combien je suis heureux d'avoir parlé de vous aux âmes ! c'est ce qui fait ma consolation et me met dans les sentiments d'une douce confiance. » Il aurait voulu parler davantage, mais sa gorge malade ne put le lui permettre.

Depuis quelques jours, on avait remarqué qu'il ne parlait point. Interrogé enfin à ce

sujet, il avoua ressentir des douleurs très fortes à la gorge, ce qu'il n'avait point dit jusque-là à ses gardes-malades. Jamais, d'ailleurs, il ne se plaignait. Lui parlait-on de ses souffrances, aussitôt il répondait : « Dieu soit béni ! Que la sainte volonté de Dieu soit faite ! » — Cette soumission filiale, qui avait été le trait caractéristique de sa belle âme, brilla avec un éclat plus vif au déclin de sa vie. Son lit de douleur fut vraiment une chaire d'où il enseigna à ses filles, plus éloquemment que jadis, des leçons qui ne s'oublient pas.

Au matin du 28 décembre, le vénéré malade eut une faiblesse qu'on crut être la dernière. Mgr Bourget accourut à son chevet. Il y passa la journée, priant à demi-voix, lui suggérant de pieuses invocations et lui présentant le crucifix à baiser. Quelle consolation pour le mourant que la présence de l'auguste prélat en cette heure d'alarmes ! Trop faible pour lui en exprimer de vive voix sa reconnaissance, il la lui témoignait par son regard. Nul n'aurait pu apprécier mieux que lui une telle preuve d'affection de la part du vénérable évêque qui avait oublié ses propres souffrances pour venir recevoir ses dernières pensées et lui donner la suprême consolation de mourir entre ses bras.

C'était bien à cette heure que se réalisait pour Monsieur Truteau la promesse faite à

celui qui a compris et aimé les pauvres : « Aux jours mauvais, le Seigneur le délivrera. » A ce jour terrible qui fixe le sort éternel de l'âme, le Seigneur le délivra des angoisses de l'agonie et des terreurs de la mort. Il demeura confiant et calme jusqu'à la fin, et son âme parfaitement consciente suivit avec une pleine possession d'elle-même les prières par lesquelles l'Église achève d'épancher sur le moribond les trésors de miséricorde dont elle est dépositaire.

Vers quatre heures trois quarts de l'après-midi, le 28 décembre 1872, Monsieur le Grand Vicaire Truteau rendait son âme à Dieu si paisiblement qu'on aurait pu le croire endormi par le rythme pieux des prières que murmurait à ses côtés le saint évêque Bourget.

Son corps fut exposé dans la vaste salle de communauté toute tendue de noir. Le 31 décembre, un premier service fut chanté dans notre chapelle de l'Asile, et le 2 janvier, les funérailles eurent lieu à la cathédrale en présence de trois évêques, de cent vingt prêtres et d'un immense concours de laïques.

Dieu voulut ménager à notre Communauté, dans le deuil pénible qui l'affligeait, une bien douce consolation : les restes de notre bon Père Truteau furent déposés dans le caveau de la chapelle de l'Asile en attendant la construc-

tion de la nouvelle cathédrale. Ils y reposent depuis, et jamais on n'a songé à nous ravir ce précieux trésor.

Sur cette tombe bénie, placée non loin de l'autel sous la table sainte, l'Église fait entendre chaque jour le chant de ses hymnes sacrées et le murmure de ses prières liturgiques ; chaque jour, elle fait couler le Sang divin de l'Agneau immolé pour le salut des hommes. Sans doute, notre Père se trouve bien là, pour dormir son dernier sommeil, au milieu des siens, dans sa famille de prédilection. L'atmosphère qui enveloppe son cercueil est faite de piété filiale, de reconnaissance et de prière ; l'humble monument qui le domine rappelle ce que fut cet homme de bien, ce prêtre au grand cœur ; puis, tout au bas, deux mots simples et touchants résument sa vie de pasteur et de père qui fut un poème de tendresse et de dévouement aux âmes : « *Dilexit nos.* » — Il nous a aimés. Le souvenir et la reconnaissance les ont gravés, ces mots, dans nos cœurs plus profondément que dans le marbre ; mais il fait bon les lire sur cette pierre funèbre où ils demeurent comme un perpétuel hommage de filiale gratitude à l'adresse de notre ancien supérieur ecclésiastique : l'affection qui se sent comprise ne se compte-t-elle pas, en effet, suffisamment payée lorsqu'elle porte le sceau du désintéressement ?

## MADEMOISELLE THÉRÈSE BERTHELET

INSIGNE BIENFAITRICE DE LA COMMUNAUTÉ DES  
SŒURS DE CHARITÉ DE LA PROVIDENCE

Le 18 avril 1866, s'éteignait paisiblement, à l'Asile de la Providence, une insigne bienfaitrice de notre Communauté, Mlle Marie-Thérèse-Amable Berthelet. Sa vie, apparemment commune, s'était écoulée tout entière dans la pratique silencieuse des plus hautes vertus et dans l'exercice constant de la charité chrétienne.

Quatre ans avant sa mort, cette pieuse servante de Dieu avait reçu le saint habit du Tiers-Ordre des Servites de Marie canoniquement établi dans l'Institut. En contractant avec nous ce lien spirituel, Mlle Thérèse Berthelet acquérait un droit au culte du souvenir fraternel que nous gardons aux membres défunts de notre famille religieuse. Mais c'est à un autre titre que nous conservons sa mémoire dans nos annales. Bienfaitrice qu'aucune autre ne surpassa en libéralités, elle mérite une place à part sur le tableau d'honneur où figurent les noms inoubliables des premières Dames de charité, coopératrices de notre vénérée Mère Gamelin, des Lacroix, des Viger, des

Tavernier, des Nowlan, des Cherrier, des Leclair et de beaucoup d'autres, qui sont inséparables des origines de l'œuvre de la Providence.

\*  
\* \*

Née à Montréal le 27 septembre 1783, Marie-Thérèse-Amable Berthelet appartenait à une chrétienne et riche famille de citoyens depuis longtemps établie en cette ville.

La Providence, en lui donnant une âme compatissante et bonne, lui avait en outre donné les moyens de satisfaire son attrait pour l'exercice de la charité envers les malheureux. Favorisée des biens de ce monde, Mlle Berthelet ne considéra toujours les richesses que comme un simple moyen de s'élever à Dieu, et ce principe lui fit trouver la sainteté et le salut là où tant d'autres trouvent leur condamnation et leur perte.

Nous savons peu de chose de son séjour sous le toit paternel, bien que ces années forment la plus longue période de sa vie. Évidemment, c'est bien à cette époque qu'il faut faire remonter les premiers actes des vertus dont elle donna plus tard de si beaux exemples, mais l'humilité de Mlle Berthelet ne nous a jamais permis de soulever le voile qui couvrait son passé. Nous y aurions découvert, sans

aucun doute, des faits édifiants, des scènes touchantes, des incidents capables de mettre en relief sa prodigieuse charité. Mais ces pieux détails de vie intime ont fait l'admiration des anges seuls, et l'unique chose reconnue et certaine qui ait marqué cette période du séjour au foyer domestique, c'est que Mlle Berthelet prenait plaisir à recevoir les pauvres chez elle, pour leur prêter secours dans leurs besoins matériels et leur offrir en même temps la nourriture de l'âme. On dit, en effet, qu'elle parvenait sans peine, grâce à un zèle sage et discret, à consoler les malheureux, en les amenant doucement à reconnaître dans leur condition pénible la volonté divine sur eux.



Jusqu'à l'âge de soixante et onze ans, Mlle Thérèse Berthelet vécut ainsi, dans sa résidence privée, ne connaissant d'autre joie que celle de faire le bien. Comme elle n'avait avec le monde que des relations de convenance, ses jours s'écoulaient paisibles autant que fructueux. Mais le Seigneur attendait de sa fidèle servante quelque chose de plus parfait. Jusquelà, elle avait fait le bien sans qu'il lui en coûtât beaucoup. Elle avait donné de sa fortune: il lui fallait maintenant donner de son cœur. C'était l'immolation d'elle-même, le renonce-

ment à mille petites jouissances qu'elle devait offrir à Dieu en sacrifiant une partie de sa liberté, en échangeant ses habitudes de vie domestique pour les pratiques régulières auxquelles doivent s'astreindre, en une certaine mesure, les personnes laïques vivant dans une maison religieuse.

Vers 1854, de concert avec son frère, M. Olivier Berthelet, Mlle Thérèse commença à s'intéresser plus assidûment que jamais aux fondations de bienfaisance de la ville. Pour que l'unité de leur action devînt plus féconde, il parut opportun que le frère et la sœur confondissent leurs biens comme ils confondaient leurs volontés. Ce fut alors que Mlle Berthelet quitta sa propre demeure pour venir habiter la maison de Dieu. Cet acte, qui semble assez banal au premier abord, comportait pour elle une foule de sacrifices dont personne ne soupçonna l'étendue. Plus tard seulement, par la bouche de son frère, nous apprîmes ce qu'il en avait coûté à cette âme généreuse pour accomplir un tel acte de désintéressement et d'abnégation.

\*  
\* \*

Le 1er septembre 1854, nous recevions, en qualité de dame pensionnaire, Mlle Thérèse Berthelet à l'Asile de la Providence. Dissimulant sa peine à tout autre qu'à Dieu, la nou-

velle venue répondit avec bienveillance aux salutations de celles qui l'accueillaient avec tant de bonheur, et elle embrassa tout de suite, sans effort apparent, le changement d'habitudes qu'exigeait son séjour parmi nous. Ce fut là, on peut le dire, le premier pas de cette chrétienne déjà admirable dans les voies élevées de la perfection qu'elle devait si rapidement parcourir.

Maintenant dégagée des sollicitudes inhérentes au gouvernement d'une maison, Mlle Thérèse Berthelet ne s'occupa plus que de bonnes œuvres et elle voulut étendre davantage le champ de ses libéralités. A peine installée dans son appartement, qu'elle avait fait réparer à ses frais, elle fit agrandir les salles des pauvres de l'Asile ainsi que les bâtiments extérieurs, se chargeant de toutes les dépenses nécessaires à cette fin. C'était déjà beaucoup. Mais nous devons trouver dans la personne de cette généreuse bienfaitrice, outre les secours matériels, un sujet d'édification constante.

Dès son arrivée, elle avait produit sur son entourage une impression des plus favorables par ses manières polies et obligeantes. Cette impression ne tarda pas à devenir de l'estime lorsqu'on fut à même de connaître mieux les

hautes qualités morales et les vertus dont elle multipliait les actes au cours de sa vie journalière.

\*  
\* \*

Jouissant d'une riche fortune, Mlle Thérèse Berthelet avait néanmoins compris les grandes leçons de détachement proclamées dans l'Évangile, et comme elle se considérait simple dépositaire des dons de la Providence, elle sut constamment tenir son cœur libre de toute attache et de toute ambition et faire présider l'esprit de foi au gouvernement de ses biens. Jamais on ne découvrit chez elle une ombre d'ostentation ou de vanité, chose si commune aux riches du siècle. Comment, d'ailleurs, aurait-il pu se glisser de pareils sentiments dans une âme qui se regardait comme une pécheresse indigne de vivre et qui, mieux encore, agissait d'après cette conviction?

L'humilité la plus profonde imprégnait tous ses actes. Que de fois on l'a vue demander pardon à ceux qu'elle croyait avoir offensés ! La personne attachée à son service était de sa part l'objet de prévenances affectueuses et maternelles. S'il lui échappait, par mégarde ou par un premier mouvement naturel, la moindre parole de nature à contrister cette bonne fille, elle s'ingéniait aussitôt à l'en dédommager par des attentions à la confondre.

L'esprit de mortification de Mlle Berthelet était d'autant plus admirable qu'il était plus ingénieux et plus caché. Elle le faisait consister tout d'abord dans le travail quotidien dont elle ne se crut jamais dispensée à raison de sa fortune. Cette loi du travail, que le pauvre subit trop souvent par nécessité, elle voulut constamment s'y assujettir par amour pour lui, dans un esprit de pénitence et de charité. Elle s'était fait une telle habitude de ne jamais demeurer oisive que, même en ses dernières années, incapable de coudre, elle échiffait encore de la laine destinée à leur confectionner des vêtements. Prodigue de ses biens dans l'exercice des bonnes œuvres, elle pratiquait, s'il s'agissait de dépenses personnelles ou d'objets à son usage, les règles d'une sage économie que bien des pauvres ignorent malheureusement.

Dans les petites choses, Mlle Berthelet savait offrir à Dieu le sacrifice de ses aises et de ses goûts naturels. On a remarqué qu'elle prenait d'ordinaire le siège le moins commode, et si, par prévenance, on la forçait à accepter un fauteuil confortable, elle en soustrayait adroitement le coussin ou se privait de son petit banc de pieds. Sa nourriture — elle le voulait ainsi — était plutôt frugale. Elle ne goûtait qu'à un plat, et le plus commun avait sa préférence. Extrêmement sobre dans l'usage

des desserts, elle faisait ordinairement porter aux pauvres ou aux malades ceux qu'on lui servait. Dans les dernières années de sa vie, elle voulut s'interdire l'usage du vin, que sa faible santé lui rendait nécessaire, mais le médecin ne lui ayant pas permis cette restriction, elle n'en prit qu'une fois le jour, en fort petite quantité, et comme en se reprochant cette prétendue délicatesse. « Hélas! disait-elle en cette occasion, les pauvres n'en ont pas autant. »

Les pauvres! ils étaient la préoccupation dominante de ses pensées. Nous avons fait remarquer que son âme était compatissante par nature. Ce serait trop peu dire si nous n'ajoutions que ce penchant naturel était relevé par des motifs d'ordre supérieur. Le seul fait de voir Mlle Berthelet en présence du pauvre impressionnait vivement. On était moins frappé de la modestie et de la simplicité qui accompagnaient ses aumônes, que du respect dont elle était pénétrée envers ceux qu'elle assistait comme s'ils eussent été d'autres Jésus-Christ. L'habitude de donner et de donner toujours n'affaiblit point chez elle cet admirable esprit de foi.

Loin de croire qu'un contact familial avec les pauvres avilit la dignité des grands, elle se faisait un honneur de paraître en leur com-

pagnie. Chaque année, elle donnait aux internes de l'Asile un magnifique repas qu'elle-même présidait. En cette occasion, sa condescendance ne connaissait pas plus de bornes que sa charité. Elle partageait les divertissements des vieillards et des orphelines, et se prêtait de bonne grâce à tout ce qui pouvait leur rendre ce congé agréable.



Peu d'années avant sa mort, Mlle Thérèse Berthelet, à raison de son grand âge et de ses infirmités, se déchargea entièrement sur son frère de l'administration de sa fortune. C'était le suprême sacrifice pour son cœur généreux. Elle l'avait accompli dans le but d'être plus utile à ses semblables, et ce dernier acte de dépouillement était encore en faveur des membres souffrants du Christ. Mais que de fois ne dut-elle pas le renouveler dans la suite! Pressés par le besoin ou guidés par la reconnaissance, ses chers protégés lui faisaient de fréquentes visites. En les apercevant, Mlle Berthelet courait à sa cassette, en retirait les menues pièces d'argent qui lui restaient encore et les leur remettait avec une joie qui surpassait la leur. Mais quand la vénérable octogénaire, oubliant qu'elle avait épuisé de la sorte ses petites épargnes, trouvait sa bourse

vide, on la voyait tourner et retourner ses poches avec inquiétude, et leur dire enfin, les larmes aux yeux, qu'elle n'avait plus rien. Il arriva qu'une fois, son bon cœur ne pouvant se résoudre à renvoyer un malheureux les mains vides, elle prit une paire de ciseaux qu'elle aimait beaucoup et les lui présenta. Le pauvre, touché jusqu'aux larmes, avait compris le noble geste de sa bienfaitrice, et il s'en retourna non moins reconnaissant.

Si Mlle Berthelet avait renoncé au plaisir de déposer elle-même l'aumône dans la main des indigents, ceux-ci n'en étaient pas moins secourus de ses propres biens, et les œuvres de Dieu n'en recevaient pas moins abondamment ses largesses par l'entremise d'un frère tout dévoué comme elle aux bonnes œuvres. Il n'est, pour ainsi dire, aucune Communauté religieuse, aucune maison de bienfaisance, aucune société recommandable de cette ville qui ne doive un tribut de gratitude à ces deux éminents personnages que la divine Providence avait préparés tout exprès, semble-t-il, pour secourir dans ses entreprises l'illustre évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget.



Si les grandes libéralités de Mlle Berthelet devaient nécessairement s'exercer au grand

jour, il n'est pas moins vrai que ses aumônes habituelles étaient toujours discrètes et cachées. Sous ce rapport, que de personnes, que de familles ont trouvé dans cette femme admirable une bienfaitrice que Dieu seul connaissait pour telle à leur égard. Mais une aumône qu'elle ne put jamais dissimuler, aumône plus précieuse encore que l'assistance matérielle, et dont les riches ont peut-être plus besoin que les pauvres, ce fut l'indulgence qui excuse et pardonne tout. Jamais on ne l'entendit blâmer le prochain de quoi que ce fût. Lui parlait-on d'actes répréhensibles, elle se contentait de répondre : « Pauvres gens ! oh ! ils se convertiront ! » Et c'était là, chez elle, une habitude si bien reconnue de tous, qu'on la mettait parfois à l'épreuve, pour jouir de l'habileté toujours victorieuse avec laquelle son bon cœur excusait le coupable.

Il n'est pas étonnant qu'une âme si charitable ait reçu du ciel le don d'une solide piété. Que n'aurait-on pas à dire sur la touchante préparation qu'elle apportait au banquet eucharistique ! La nuit qui précédait sa communion était interrompue par de fréquentes insomnies qu'elle consacrait à la prière. Dans l'empressement de ses saints désirs, il lui arrivait alors de s'habiller bien avant l'heure convenue, ce qui la fatiguait beaucoup. Pour éviter pareille chose, on dut la soumettre à l'obéissance sur

ce point, de sorte qu'elle se vit forcée d'attendre le réveil commun sous peine d'être privée de la communion ce jour-là.— L'esprit de prière et l'union à Dieu firent les délices de sa vieillesse. Rien ne déplaisait autant à cette amie du silence que les nouvelles du monde, surtout quand il s'y mêlait des paroles contraires à la charité.

\*  
\*\*

Depuis longtemps, vu son grand âge, Mlle Berthelet se préparait à mourir. Quand on l'avertit de son prochain départ pour l'éternité, elle renouvela volontiers le sacrifice de sa vie, et ce fut sans se plaindre qu'elle endura les douleurs presque intolérables de sa dernière maladie.

Outre les souffrances physiques, une suprême épreuve devait achever ici-bas la purification de cette belle âme : ce fut la crainte des jugements de Dieu. Le souvenir de ses grandes aumônes, la considération des vertus qu'elle avait pratiquées, rien de tout cela ne pouvait calmer ses frayeurs et ranimer sa confiance. On ne parvenait momentanément à la rassurer qu'en lui rappelant l'infinie miséricorde du Seigneur envers ses pauvres et chétives créatures. La veille de sa mort, pourtant, comme elle disait encore avec inquiétude : « Je crains de ne pas aller voir le bon Dieu, » on

lui répliqua : « Mais Celui à qui vous avez fait élever des autels et bâtir des temples pourrait-il ne pas vous bien recevoir? » A cette simple suggestion, un éclair de joie illumina les traits de la mourante : « Oui, vous croyez? dit-elle; oh! je suis contente! je vais aller voir le bon Dieu! » A partir de ce moment, son âme jouit d'une paix qui ne fut plus troublée. Oh! combien doivent être agréables à Dieu les œuvres qui ont pour but d'étendre le règne eucharistique de son Fils, puisqu'il leur donne ainsi la puissance de calmer des frayeurs jusque-là invincibles, et d'adoucir à ce point les angoisses de la mort!

Le dernier dimanche qu'elle passa sur la terre, Mlle Thérèse Berthelet, voyant ses gardes-malades partir pour entendre la messe, leur dit d'un ton peiné : « Et moi, je n'irai donc pas? — « Vous êtes trop malade ce matin; envoyez votre bon ange à votre place. » — « Eh bien! mon bon ange, reprit-elle, va pour moi à la sainte messe puisque j'en suis privée; vas-y mon bon ange. » Sans aucun doute, le gardien céleste de cette âme fidèle était habitué à remplir des devoirs bien doux... Il avait dû souvent voler auprès des tabernacles élevés par elle à la gloire de Jésus-Hostie, afin de lui en rapporter des trésors de grâces et de mérites. Ces trésors de grâces, Mlle Berthelet allait les

retrouver bientôt, changés en un « poids éternel de gloire. » Ce fut le 18 avril 1866 que cette pieuse servante de Dieu, cette insigne bienfaitrice des pauvres termina sa longue et fructueuse carrière, à l'âge de quatre-vingt-deux ans six mois et vingt et un jours.

Son corps, revêtu des habits religieux de notre Institut, fut exposé pendant cinq jours dans la salle de communauté de l'Asile de la Providence. A son service, solennellement chanté dans notre chapelle par Mgr Ignace Bourget, on vit affluer un grand nombre de prêtres, de religieux, de laïques distingués et de fidèles.



Notre vénéré Fondateur, qui devait tant à la charité de cette bienfaitrice, fit une oraison funèbre digne de ses vertus. Il nous semble qu'un témoignage venu de si haut à l'adresse de cette humble et vaillante chrétienne, doit être regardé comme le plus éloquent témoignage d'admiration et d'estime accordé à sa mémoire. C'est pourquoi nous en reproduisons ici un résumé simple et touchant qui ajoutera des traits nouveaux à la physionomie que nous avons esquissée à peine.

« Vous me pardonnerez, mes Frères, si, en m'éloignant des usages ordinaires, j'élève ici la voix pour rendre à la vertueuse défunte le

tribut d'éloges qu'elle mérite. C'est là, pour moi, un devoir de reconnaissance, puisque j'ai trouvé dans ses largesses le moyen d'étendre les œuvres du diocèse, en faisant bâtir des églises, élever des édifices nombreux qui sont aujourd'hui la gloire de la religion en cette cité. C'est encore un devoir de justice, car il convient d'exalter des vertus qu'elle a si modestement cachées. Oui, sa vie fut aussi humble que parfaite!

« Quand l'apôtre saint Pierre fut établi sur la chaire pontificale, une vertueuse veuve nommée Thabite voulut le secourir dans ses fonctions de charité auprès des chrétiens. Cette dame possédait de grands biens dont elle assistait les pauvres. Elle vint à mourir, et saint Pierre, l'ayant su, se transporta au lieu où se trouvait la défunte. Dans la vaste salle où on l'avait déposée, les pauvres se pressaient nombreux et affligés. Ils s'approchèrent de l'apôtre, lui montrant les dons qu'ils tenaient de leur bienfaitrice, et tous pleuraient. Attendri à la vue de leur douleur, saint Pierre prit en mains un des vêtements qu'on lui avait présentés, le déposa sur le corps de la défunte et lui dit d'une voix forte : « Thabite, revenez à la vie ! » Aussitôt, la morte se leva et fut rendue aux pauvres qui bénirent le Seigneur dans l'allégresse.

« Ne vous semble-t-il pas, mes Frères, qu'il y a une certaine analogie entre ce fait et la scène que nous avons en ce moment sous les yeux? Celle que nous pleurons a mérité, comme la vertueuse Thabite, l'affection générale. Que de pauvres n'a-t-elle pas soulagés! que de bons conseils n'a-t-elle pas donnés! que de pleurs n'a-t-elle pas séchés! et cela dans l'humilité d'une vie obscure, dans le silence d'une modeste chambre de couvent! En voyant la pompe solennelle dont nous honorons ses dépouilles, il me semble que, du fond de sa tombe, cette âme si humble me reproche de mettre au grand jour ce qu'elle a si bien caché. Mais je ne saurais garder le silence: il est temps de révéler ses vertus, pour notre commune édification.

« Voyons comment elle a pratiqué la charité. Il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur les établissements qu'elle a fondés, pour comprendre jusqu'à quel point cette charité fut efficace et compatissante. Le diocèse se trouvait à une époque où le besoin d'institutions religieuses se faisait vivement sentir. Nos modestes ressources ne pouvaient suffire à tant de nécessités. C'est alors que cette âme préparée aux bonnes œuvres par le souffle de l'Esprit-Saint vint à notre secours. Elle nous ouvrit largement ses trésors, et grâce à elle, on vit d'humbles vierges se vouer au soulage-

ment de l'humanité souffrante, des ordres religieux se développer rapidement, des établissements de tous genres surgir au sein de notre ville.

« Cette charité était surnaturelle autant que sage. Elle lui faisait voir Notre-Seigneur dans les pauvres qu'elle accueillait avec une sorte de vénération. Non seulement cette femme admirable leur donnait le pain matériel, mais elle nourrissait leur âme des conseils que lui suggérait sa tendre pitié. A ceux qui pouvaient travailler, elle enseignait l'amour du travail et la pratique de l'économie; aux autres, elle apprenait la soumission et la patience dans l'épreuve.

« Et combien modeste était encore sa charité! A la voir, simplement vêtue, on ne pouvait soupçonner qu'elle fût la fondatrice de tant de couvents et d'hospices; à l'entendre, on l'eût crue incapable de tout bien. Lui parler de ses bonnes œuvres, c'était se rendre importun à ses yeux; lui en attribuer le mérite, c'était la mettre dans une confusion extrême. Disons-le pour notre instruction, elle ne fut point connue dans le monde où règne l'opulence, au milieu des sociétés mondaines où l'on oublie le pauvre par indifférence ou par mépris. Elle a su se gêner, s'imposer des sacrifices, et voilà pour-

quoi son nom vivra éternellement. Elle a fondé ses œuvres sur une terre ferme, sur le roc de la charité chrétienne, voilà pourquoi elle est reçue aujourd'hui dans les demeures éternelles d'où sont venus à sa rencontre tous ceux qui sont redevables à sa bienfaisance.

«N'ai-je donc pas sujet de lui appliquer cette parole des Livres saints: «Elle vivra dans la lumière parce qu'elle a parcouru une carrière de miséricorde?»—Oui, elle a pratiqué cet oracle que l'Esprit-Saint mettait dans la bouche du prophète: «Rompez votre pain avec le pauvre et ne méprisez pas votre chair.» Qu'elle entende donc maintenant cette autre parole promise à la charité: «Soyez la bénie de mon Père, parce que vous avez pratiqué ses ordonnances!»

«Quand la pieuse Thabite eut passé à une vie meilleure, les chrétiens exposèrent ses restes dans une vaste salle où on lui rendit les derniers honneurs. Celle dont nous honorons en ce moment les dépouilles a reposé aussi dans une grande salle: cet appartement, c'est sa charité qui l'a fait construire. A son tour, comme une autre Thabite, elle y a reçu des honneurs bien mérités, et ce matin encore, c'est dans un temple qu'elle a fait bâtir que nous exaltons sa mémoire.

---

« Les exemples qu'elle nous a donnés par sa vertu humble et douce, les œuvres de miséricorde qu'elle a accomplies, la présence des pauvres qu'elle a secourus, tout me porte à lui dire en ce moment, comme autrefois saint Pierre à la vertueuse dame romaine: « Thabite, levez-vous ! allez recevoir la couronne immortelle que Dieu vous a préparée. Levez-vous et vivez ! non plus d'une vie imparfaite et corruptible, mais levez-vous pour vivre au sein d'une lumière éternelle et incorruptible ! »

Après cette touchante allocution, le cercueil de Mlle Thérèse Berthelet, escorté des membres de notre Communauté et des Congrégations religieuses présents aux obsèques, fut transporté au caveau de notre chapelle et déposé dans une voûte en briques, sous l'autel dédié à saint Joseph. Que notre généreuse bienfaitrice y repose en paix, et qu'elle continue à se montrer là-haut, par son crédit auprès de Dieu, l'amie et la protectrice de notre Communauté !

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
I. Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal et fondateur de la Communauté des Sœurs de Charité de la Providence.....	7
II. Mgr Jean-Charles Prince, premier directeur et supérieur ecclésiastique de la Communauté.....	119
III. M. le Grand Vicaire Alexis-Frédéric Truteau, confesseur et supérieur ecclésiastique de la Communauté.....	143
IV. Mlle Thérèse Berthelet, insigne bienfaitrice de la Communauté.....	164

---